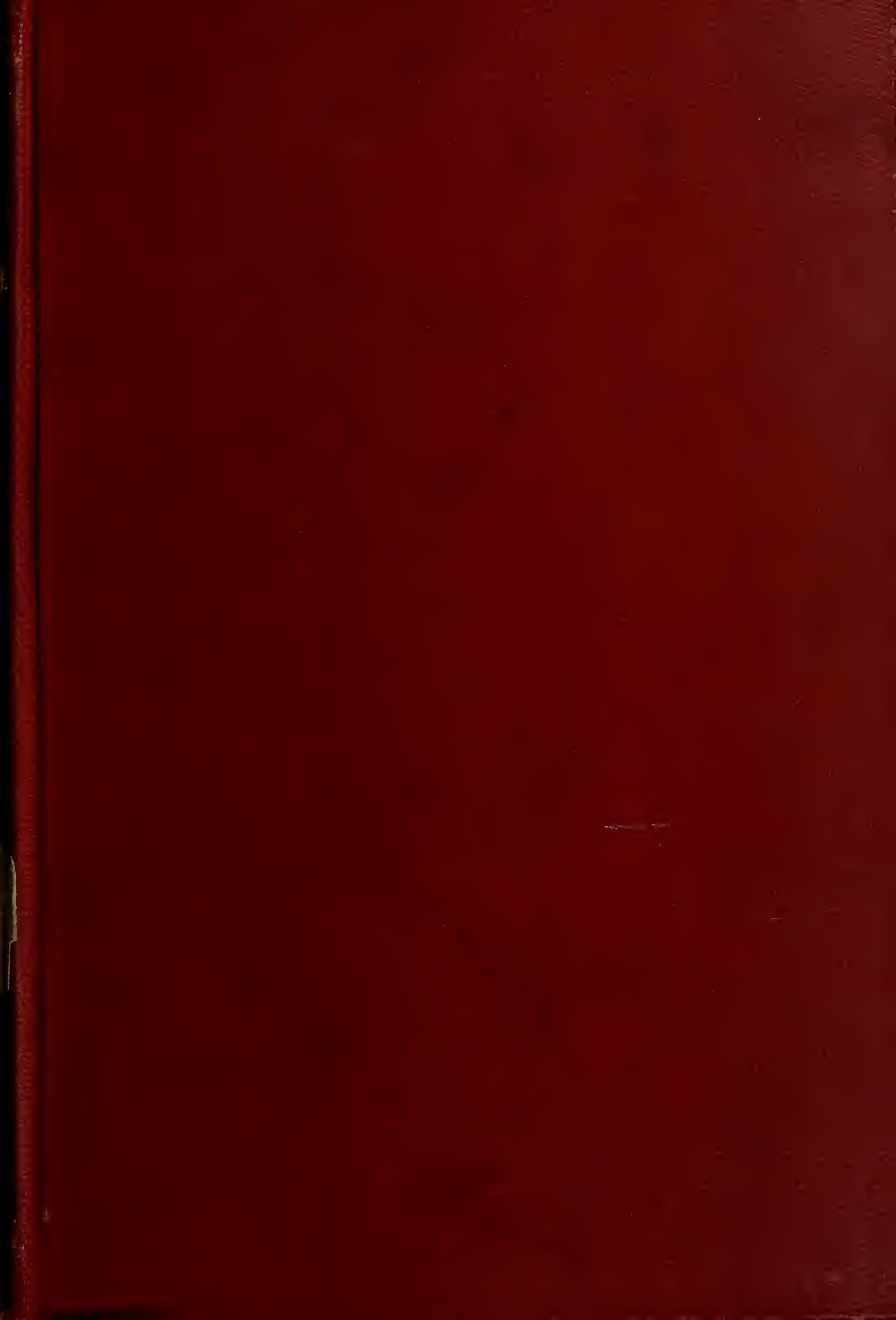



THE LIBRARY OF CONGRESS
1800

LA

POLOGNE

ET

SES PROVINCES MÉRIDIONALES

MANUSCRIT D'UN UKRAINIEN

PUBLIÉ AVEC PRÉFACE

PAR

LADISLAS MICKIEWICZ



PARIS

E. DENTU, LIBRAIRE-ÉDITEUR

PALAIS-ROYAL, 13 ET 17, GALERIE VITRÉE

1863

LA

POLOGNE

ET

SES PROVINCES MÉRIDIONALES

MANUSCRIT D'UN UKRAINIEN

PUBLIÉ AVEC PRÉFACE

PAR

LADISLAS MICKIEWICZ



PARIS

E. DENTU, LIBRAIRE-ÉDITEUR

PALAIS-ROYAL, 13 ET 17, GALERIE VITRÉE

1863

A MONSIEUR

SÉVERIN GALEZOWSKI

PRÉSIDENT DU CONSEIL

DE L'ÉCOLE NATIONALE POLONAISE DE PARIS.

Permettez-moi, cher Monsieur, d'inscrire votre nom à la première page du volume d'un compatriote, notre ami commun. Souvent dans nos causeries du soir, ne nous sommes-nous pas impatientés des subtilités que nos ennemis s'efforcent d'entasser pour nous dénier près d'un tiers de notre nation? Vous êtes, par votre grand patriotisme, l'une des preuves vivantes que l'Ukraine est polonaise : toute une génération vous devra d'avoir conservé la langue et les traditions nationales sur la terre étrangère.

Au moment où s'achevait l'impression de ce livre, l'insurrection polonaise a éclaté. Dieu soit loué ! Nous avons la ferme croyance qu'elle triomphera. Les provinces qu'on osait contester à notre nationalité ne se montreront pas les moins ardentes à la lutte : à la vigueur de leurs coups, le monde jugera si les Podoliens, Wolhyniens et Ukrainiens ne sont pas Polonais. Une fois encore la Pologne marquera ses frontières de la pointe de ses lances.

Mais, fussions-nous trahis du sort, nous ne désespérerions point du lendemain. Car la parole de l'Évangile peut s'appliquer aux moitiés d'une nation : Ce que Dieu a uni, nul ne le séparera.

Votre affectionné,

LADISLAS MICKIEWICZ.

15 Février 1863.

PRÉFACE

Le manuscrit que nous publions nous a été transmis des provinces méridionales de la Pologne. C'est au milieu de ses compatriotes roussiens nobles et paysans, auxquels il consacrait spécialement son œuvre, qu'il la conçut et l'exécuta.

La torture d'assister dans le pays aux hypocrites dissertations de nos ennemis sur le prétendu affaiblissement de l'élément polonais et sur sa disparition prochaine, n'est comparable qu'à celle du malade en léthargie, qui entendrait des médecins ineptes ou vendus, répéter autour de lui : Il est mort.

Bientôt la nation en armes entonnera de nouveau, en face de ses oppresseurs épouvantés, son hymne : *La Pologne n'est pas morte !* En attendant, elle est abreuvée d'outrages.

Qu'on se figure la situation d'esprit d'un Polonais des provinces en question. Il rencontre à chaque pas la double propagande des hommes du pouvoir et des pseudo-libéraux, qui tendent à décomposer le corps du peuple qu'ils ont enchaîné et qu'ils se persuadent avoir tué. Il ne lit que des feuilles russes qui avancent, quoiqu'avec force précautions oratoires, que la nationalité

de presque toute l'ancienne Pologne est douteuse, beaucoup disent : russe. Et si son cœur déborde, il ne peut l'épancher librement qu'au delà des frontières.

Hors de l'empire, le mensonge russe agit de plusieurs façons. En première ligne sont ses apôtres avoués, tel que le journal *le Nord*, qui concilie, et pour cause, ses éloges de la politique française et ses plaidoiries en faveur des droits de l'Italie, avec l'apologie de la politique russe et avec la négation du droit de la Pologne.

Il y a ensuite le travail, digne d'attention, des Russes, soit de passage, soit de résidence à l'étranger, civilisés d'apparence, tartares dans l'âme, espèces de volontaires de l'autocratie. Des grands seigneurs, des savants, des jeunes gens, sans s'être concertés, suivent une tactique analogue. Fournis de citations socialistes ou conservatrices, selon les hommes auxquels ils s'adressent, ils abordent les notabilités politiques ou littéraires de France, d'Angleterre et d'Italie. Ils admirent hautement toutes les idées de leurs interlocuteurs, sauf deux ou trois qu'ils sollicitent humblement la permission de réfuter. Ils font alors un tableau miroitant d'une Russie qui n'existe pas, pleine de tolérance et de philosophie, avide de progrès, passionnée pour les célébrités de l'Occident. Catherine II n'a-t-elle point offert des tabatières à Voltaire et une fourrure à Diderot! Et ils se plaignent, pauvres victimes qu'ils sont, des injustices des Polonais et de leurs prétentions exorbitantes. Ils leur prodiguent cependant les compliments de condoléance, et vont jusqu'à admettre qu'ils reprennent les

limites, non de l'histoire ou de la nature, mais du congrès de Vienne ! Et d'autre part, par un phénomène curieux, les révolutionnaires russes, qui font table rase de tout, voudraient également que les Polonais respectassent des frontières imaginées par un congrès qui découpa les nations aussi arbitrairement que s'il se fût agi d'une marchandise. Quant aux faux libéraux russes, en se servant habilement des armes de leurs adversaires, souvent ils les laissent l'âme troublée. C'est au nom de la sainteté de la nationalité qu'ils déclarent légitime une politique, qui n'est en réalité qu'un essai continu de dénationalisation de certaines provinces polonaises, et qu'ils rêvent de faire approuver, même par les esprits les plus distingués en Europe, un nouveau partage de la Pologne. Machination satanique qui ne tendrait à rien moins qu'à donner une apparente sanction scientifique aux plus iniques partages territoriaux.

A côté des efforts exclusivement tournés vers le mal, il existe des mouvements bâtards et faux, quoiqu'empreints parfois d'intentions louables et de désintéressement.

Le parti catholique russe, plus préoccupé de la forme que du fond, songe à gratifier la Pologne d'une seconde Autriche. Qu'Alexandre II reconnaisse la suprématie du Pape, tout sera pour le mieux dans le meilleur des mondes, et les plaintes des Polonais deviendront coupables.

Les constitutionnels russes estiment qu'une fois les Russes dotés d'institutions représentatives, les Polonais n'auront pas besoin de se séparer d'eux. Croit-on que les perfections du système parlementaire anglais inclinent

la France à une fusion avec sa voisine, ou que, depuis la création du Reichsrath, les Italiens aient le désir de retourner sous le joug de l'Autriche?

La seule alliance réalisable, c'est avec le parti révolutionnaire russe. L'ennemi est le même, mais les moyens de lutte et le but final diffèrent assez pour rendre cette alliance très-délicate. Le parti révolutionnaire russe est né de la douleur poignante et de la terrible colère qui consument l'âme au spectacle de l'abaissement et de l'exploitation d'un peuple auquel on appartient et qu'on aime.

Pierre Ier, qu'on a surnommé le Grand et qu'on pourrait appeler le Germanique, a coupé la chaîne des traditions russes, une première fois déjà brisée par Iwan le Terrible, et qui n'a pas été renouée. Chaque génération est forte de l'acquis moral des siècles passés : or le passé de la Russie, triplement entaché de mongolisme, de byzantinisme et de germanisme, empoisonne son présent. Posséder la terre et la liberté, voilà la devise des révolutionnaires russes. Mais quelle nourriture morale donneront-ils à leur peuple? Ils croient qu'il leur sera loisible d'employer au bien les procédés du tzarisme. Un Lithuanien, qui a éloquemment répondu à la lettre de *Bakounine à ses amis Polonais*, cite l'exemple de ce paysan qui, en trente ans, apprit l'alphabet, afin d'écrire les pensées dont il était tourmenté en menant paître ses bœufs, et qui composa un catéchisme commençant ainsi : « Il n'y a pas eu, il n'y a, ni il n'y aura pas de Dieu. Le Christ a été le plus grand imposteur de ce monde; les métropolitains, les archevêques, les évêques, les prêtres ont été, ils sont, mais ils ne seront pas. Les Tzars

ont été, ils sont, mais ils ne seront pas. Les généraux, les gouverneurs, les seigneurs, ont été, ils sont, mais ils ne seront pas. Tous les hommes sont parfaitement égaux. Tous doivent labourer la terre, vivre en paix et s'aimer ; l'été ils se vêtiront de toile, l'hiver de drap et de peau de mouton de telle coupe, etc. Quiconque invoquera le nom de Dieu aura les narines arrachées et sera envoyé aux travaux forcés ; quiconque invoquera le nom du Tzar ou du seigneur, idem ; quiconque se vêtira d'autres vêtements que ceux qui seront prescrits, idem, etc., etc. » — Or, le révolutionnaire russe, c'est le paysan civilisé et lettré. Dans son futur banquet humanitaire, il ne laisse aucune place à ceux qui auront été nobles ; quel droit a-t-il d'exclure ainsi toute une portion de la nation ? Il se mêle de prédire les formes futures qui sont un secret du destin. Il pense que la Russie jouera un grand rôle, parce qu'elle est la plus tard venue. Les nations n'ont pas de numéro d'ordre : Dieu appelle au premier rang les plus méritantes, qu'elles soient tôt ou tard venues.

Il faut respecter la commune, mais en combinant avec elle la propriété individuelle. Il est juste d'affranchir les paysans, mais sans anéantir tout ce qui n'est pas paysan.

Les révolutionnaires russes oublient que la Russie s'est formée violemment et la Pologne librement. Ils disent qu'il faut demander au suffrage universel si les habitants de l'Ukraine sont Polonais : ce n'est pas plus utile que de demander aux habitants de Moscou et de Twer, s'ils sont Russes. Nos provinces méridionales sont un bastion que les Russes ont choisi pour faire brèche et se

maintenir en Pologne. Nous ne le leur laisserons pas.

Il est pénible de constater qu'il n'y a pas un parti en Russie qui veuille l'intégrité du territoire polonais.

L'Ancien-Testament nous apprend que contre les prophètes, l'esprit du mal suscitait de faux prophètes qui, devant le peuple, invoquaient eux aussi une mission divine pour troubler les consciences. Eh bien! c'est par une tactique analogue que de fausses nationalités sont opposées aux nationalités véritables, afin d'en entraver l'organisation. L'Italie inscrit le mot unité sur son drapeau : ses ennemis se posent en défenseurs des prétendues nationalités napolitaine, parmesane, modenaise, etc. La Pologne s'agite : ses ennemis mettent en avant les prétendues nationalités ruthénienne, lithuanienne.

Il n'y a pas de nation ruthénienne (ou roussienne); car une nation n'est pas une œuvre de l'intelligence, une invention de l'esprit, elle ne se décrète pas, elle ne se forge pas dans le secret d'une chancellerie. Elle ne saurait résulter des vanités ni des ambitions d'une coterie littéraire, des peurs d'un gouvernement, ni des passions d'un parti : elle est de création divine.

Ce n'est point seulement la communauté de race qui forme une nationalité. La France et l'Espagne sont de race latine toutes deux. Or quand l'Espagne, sous Philippe II, voulut absorber la France, elle gagna à cet effort contre nature une impuissance politique de plusieurs siècles. Ce ne sont point d'autre part uniquement les langues ni les religions seulement qui différencient les nations. Les Bretons et les Basques sont français et

ne parlent point précisément la même langue. Les Hongrois et les Bohêmes ont une même religion et ne sont point une seule nation.

La nationalité est l'incarnation d'une pensée de Dieu dans un groupement providentiel de familles prédestinées à en poursuivre la réalisation au milieu de l'humanité. Ces familles se trouvent nécessairement à un même degré de préparation et liées entre elles par la conformité de leurs traditions, de leur action historique et de leur but. « Ce sont, a dit un écrivain polonais anonyme, de communes idées sur beaucoup de choses célestes et terrestres, sur la société, les lois, la famille, la propriété ; certains penchants, coutumes, manières d'esprit, certains défauts, un rayon de lumière avec ses ombres. Tout cela mûrit dans le cours des siècles : éclos, cela ne se laisse plus métamorphoser. »

Les travaux des historiens démontrent que le centre le plus actif de la vie slave fut sur les bords de la Vistule. Quand la Ruthénie s'annexa à la Pologne, la Pologne la purifia lentement des traces de la domination gothique, elle la préserva et des miasmes du byzantinisme et de la barbarie tartaro-normande. Elle permit de nouveau aux éléments primitifs de croître, à l'ancienne commune slave de renaître. La Pologne éleva la Ruthénie à une vie politique supérieure et à des libertés plus complètes.

Les détracteurs de la Pologne se fondent sur les guerres des Cosaques. Mais les guerres des Albigeois justifieraient-elles que le midi de la France se scindât en nationalité provençale? La Pologne, sous l'empire de la haute noblesse et des Jésuites, a manqué aux lois de son

développement en refusant aux Cosaques l'égalité politique : elle s'adresse durement ce reproche à elle-même. Mais où donc en Europe y eut-il une liberté pareille? Les seigneurs, objecte-t-on, opprimaient les paysans : il n'y a pas de nations pas plus qué d'individus infaillibles.

Quelle nation, en 1772, n'avait point de noblesse privilégiée? La noblesse polonaise était plus nombreuse qu'en aucun autre pays. Elle n'était ni féodale, ni courtisanesque : c'était une armée de soldats chrétiens, versant leur sang, dépensant leurs trésors pour la patrie.

Cette noblesse de plus de deux millions, on la vit en 1791 ouvrir spontanément ses rangs au peuple entier. Voilà un acte : que la nation qui est sans péché nous jette la première pierre.

Aujourd'hui les paysans ont une misère physique et morale tout autrement grande. La noblesse ne peut rien sans eux, ils ne peuvent rien sans elle. Elle est dépositaire des traditions, elle a conservé l'esprit de sacrifice. Et où y a-t-il un peuple meilleur que le nôtre, plus chrétien et de qui l'âme soit plus élevée et plus pure?

Nous n'avons pas besoin de rechercher si les Russes sont Slaves. Leur gouvernement est anti-slave.

Les libéraux russes cherchent à intéresser le paysan à la question ruthénienne en lui donnant un cachet social; mais ils n'ébranleront point le paysan au nom du seul bien-être. Ces populations chantent un passé glorieux et aspirent à un avenir de bonté et de justice; les Russes sont fiers de sentir qu'ils détestent le passé,

qu'ils ne respectent rien du présent, qu'ils sont prêts à faire litière de tout ce qui existe chez eux.

Il y a des hommes d'État qui disent : Les Polonais devraient se contenter d'un petit État, sauf à l'agrandir par annexions successives. Nous répondrons que l'exemple de l'Italie, si excellent à tant d'égards pour les autres pays, au point de vue de la sagesse politique, n'est pas applicable ici. Ce qui en d'autres pays est prudence, en Pologne est trahison. Un Piémont ne suffirait point à la Pologne : elle en a eu un déjà, et il a succombé. Un royaume de Pologne microscopique n'aurait, en effet, aucun voisin immédiat qui le couvrît à tous les instants de l'ombre de son épée. La Pologne peut accepter pour se relever la main qu'on lui tendrait, mais une fois debout il ne lui faut compter que sur elle-même. Les Russes ont admis à Tilsitt, au lendemain de leurs défaites, la création d'un Grand-Duché de Varsovie, parce que tant que la plupart des provinces polonaises restaient sous leur domination, ils espéraient bien rentrer en possession des autres. Détacher d'elle, au contraire, la Lithuanie et l'Ukraine, c'est ruiner à jamais l'œuvre des trois partages.

La Pologne d'ailleurs n'est pas en travail de création, mais de résurrection. Elle a existé comme unité nationale, comme personne politique, durant des siècles, et tout relèvement partiel lui est presque un démembrement nouveau. De là des souffrances intolérables dans ces essais de restauration incomplète de la patrie, et de violentes indignations sitôt que la question est ainsi posée. L'intégrité territoriale est l'un de nos dogmes

politiques. Si Napoléon, en 1814, préféra tomber plutôt que de rendre la France moindre qu'il ne l'avait reçue de la République, c'est-à-dire sans ses frontières naturelles, un Polonais n'aborde jamais l'idée d'une Pologne autre que celle qui lui a été léguée par ses pères. Les bourreaux de notre nation saluèrent du nom de royaume, au congrès de Vienne, par la bouche de leurs diplomates, un assemblage de trois millions de Polonais, comme on avait ironiquement salué Jésus roi des Juifs. A cette Pologne enchaînée et mutilée ils dirent : Règne maintenant en toute liberté sur tes enfants. Et quand elle arracha sa couronne d'épines et qu'elle les frappa du faible sceptre qu'ils lui avaient mis dans les mains, ils se jetèrent sur elle.... Elle reprendra son corps, sans qu'il lui manque un lambeau de chair ni une goutte de sang ; elle reprendra sa couronne séculaire et le sceptre glorieux qui gouverna heureusement des millions d'hommes et contint des millions d'ennemis.

Chacun a conscience que ce qu'il y a de plus pernicieux pour les Polonais serait de borner leurs espérances et leur action au royaume du congrès. C'est ce que les événements de 1830 ont surabondamment prouvé. Le résultat des conseils de Louis-Philippe, qui faisait dire au généralissime Skrzynecki de tenir sans livrer de bataille et de ne pas étendre le champ de la lutte, fut la localisation de la guerre. Malgré les mouvements des provinces, tout se concentra autour de Varsovie. Si demain une insurrection victorieuse éclatait à Varsovie et qu'une armée nationale s'y improvisât, elle devrait chercher le triomphe au milieu des populations lithuaniennes et roussiennes. Là ses vides

se boucheraient rapidement, les plus graves échecs seraient réparables et les plus petits succès fructueux

J'ai en 1861 parcouru ces contrées d'Odessa à Kiew, de Kiew à Zytomir, de Zytomir à Vilna. Et depuis ce voyage, je doute de la bonne foi de ceux qui prétendent qu'elles ne sont pas polonaises ou que la noblesse seule y est polonaise. Le paysan y parle son patois, il ne connaît pas l'histoire telle qu'elle est dans les livres; mais la simple vue d'un insurgé polonais lui communiquera l'étincelle électrique qui enflammera son âme, et il se précipitera de nouveau sur les régiments russes. Il n'y a de russe que la police et l'armée. L'armée ressemble à une chaîne de galériens, quant à la misère, mais à de pauvres galériens, innocents, qui ne détestent pas le garde-chiourme ni ne songent à la fuite, et ne commettent de crimes que sur ordre supérieur et sans intérêt personnel. La police infâme, sanglante, vénale, on la trouve partout. Ses premiers instruments sont d'anciens soldats qui, devenus en vingt et quelques années de service, de parfaits automates, tiennent les maisons de poste. Sans la poste on ne saurait traverser ces immenses espaces. A chaque relai, ils copient sur leur registre votre feuille de route tout entière, y compris les formules, identiques dans toutes les feuilles de route, et ils doivent marquer sur la vôtre que vous avez passé par leur station. Impossible d'obtenir des chevaux sans cette espèce de passe-port supplémentaire *(podorozna)*.

A Odessa, ville européenne, cosmopolite, on parle au moins autant polonais que russe. En 1854, il fut question de bombarder Odessa. Le commerce s'est récrié.

Et pourtant, c'était un point tout autrement vulnérable que la Crimée. Les nobles polonais attendaient les Français, qui ne vinrent pas ; les paysans n'attendirent rien, et commencèrent un soulèvement étouffé par les Russes. Cela ne prouve pas qu'ils aient été Russes. En 1856, au moment de la paix, les batteries françaises étaient devant Kinburn. La guerre continuant, la Pologne avait son tour. Mais l'Angleterre ne l'a pas voulu.

En quittant Odessa, on entre dans le steppe. On est frappé comme à l'aspect du désert ou de la mer. Que ne pouvons-nous renvoyer le lecteur français aux strophes presque intraduisibles de Bogdan Zaleski, l'un des plus grands poëtes de ce sol, si prodigue envers ses enfants du don de la musique et du don des vers : « Les hautes herbes mugissent, dit-il. D'outre en outre, de la verdure ; sans cesse des tertres comme des vagues. Le steppe, le steppe houleux, Ukraine, c'est ton Océan. Salut, grand cimetière, qu'ont fertilisé le sang et les morts. » Et le poëte nous décrit « les innombrables bandes de chevaux sauvages, les troupeaux innombrables de bêtes à laine et à cornes, et la foule ailée des oiseaux, et cette éternelle musique, semblable aux accords d'un luth qui arriveraient on ne sait d'où à vos oreilles : » résonnances mystérieuses qui inspirent les *duma*, ou chants roussiens, composés sur une même note plaintive, dont les effets sont variés à l'infini, et qui remuent l'âme. Qu'on se figure un concert formé de milliers de harpes éoliennes dont les vents capricieux agiteraient les cordes, et l'on aura une faible idée de l'harmonie des steppes.

L'hiver, le traîneau glisse mollement, silencieusement sur la neige. Il semblerait, par moments, qu'on est seul dans la création. Mais le postillon entonne une *duma,* le cheval hennit, des centaines de corbeaux affamés vous accompagnent en tournoyant pendant plusieurs verstes ; on entend la sonnette d'un autre traîneau ou l'on dépasse l'attelage de quelque paysan. Ces rencontres sont assez rares ; et autrement pas de traces d'hommes, sauf les monticules qui recouvrent les héros d'anciens combats et qui guident les postillons. Que la pleine lune reflète ses rayons dans cette neige immaculée, alors cet immense horizon, blanc, pâle et à moitié lumineux, attire le regard autant que le Mont-Blanc, aux heures où il apparaît le plus beau. On comprend que l'œil exercé du Tartare aperçoive à d'étonnantes distances tout ce qui se détache sur l'uniformité habituelle de son horizon, tellement le regard se fatigue à chercher vainement où se reposer.

Plus on se rapproche de Kiew, plus les plaines infinies ont des ondulations marquées, les collines deviennent plus fréquentes, les bouquets d'arbres se dessinent, les villages se groupent davantage.

Toutes les auberges d'Ukraine sont tenues par des Juifs. Dans leur activité débordante, ils vous accablent de nouvelles et d'offres de service. Moins avancés que ceux du royaume dans le mouvement national, ils s'y engagent pourtant. Ils facilitent la fuite des proscrits politiques ; des prêtres catholiques leur doivent leur salut. De gros banquiers israélites ont préféré la Sibérie à un reniement de la Pologne. Nicolas, par ses abominables persécutions, avait prédisposé l'âme des Juifs

à sympathiser avec leurs compagnons d'infortune, les Polonais : un entraînement de cœur réciproque a décidé d'une alliance que rien ne saurait rompre désormais. Tous ceux qui ont été amenés sur ce sol par autre chose que l'invasion sont unis.

Le paysan est là d'une forte et poétique nature. Lorsqu'en habits de fête, il danse et chante, on s'étonne que de pareils hommes aient été serf, et qu'aujourd'hui encore ils subissent cent corvées. Si ce paysan chérit son patois roussien, il comprend sa langue polonaise. Il a soif d'indépendance, et les Russes ne lui offrent que des servitudes, la seigneuriale, l'ecclésiastique, la militaire et l'administrative. Le Polonais lui offre l'égalité et la citoyenneté. Il s'en ira à la suite de son frère et maître chasser demain le Moscovite, comme il chassait hier le sanglier et l'ours.

Tout rappelle le terrible compte à régler entre cette population et ses oppresseurs. Je me souviens qu'à une station de poste, un jeune homme misérablement vêtu s'offrit pour tirer mes bottes fourrées. Je le remerciai en polonais. « Je suis Polonais aussi, me dit-il, et j'étais noble, je suis un des Jednodworcy. » J'ai encore présentes les intonations tristes de sa voix, l'expression douloureuse de son regard. Je lui tendis la main. Je pensai en moi-même : l'ancêtre de ce malheureux participait à l'élection des rois. Son père a pu être l'un des glorieux compagnons de Rozycki. Et lui il est sous les ordres d'une brute de sergent russe auquel le Tzar a soutiré l'âme au moyen de coups de bâton et de médailles militaires ! Ces Jednodworcy (leur nom signifie possesseur d'une seule habitation), c'était notre menue no-

blesse, ils étaient destinés à être les initiateurs de notre peuple. Nicolas les déclara taillables et corvéables et s'efforça de les détruire. A une autre station, un vieillard qui vendait des fruits, me raconta que, soldat de 1831, il avait été interné dans cette bourgade, au fond de l'Ukraine, et oublié loin des siens. Il s'étonnait d'avoir réussi à y vivre. Dans chaque société, lorsque les indifférents sont partis et qu'on cause, il se trouve qu'il n'y a personne qui n'ait passé l'un par les commissions d'enquête et les prisons, l'autre par la Sibérie, personne qui ne risque de repasser demain par ce chemin de la croix. Or la nation qui a la force de tenter certains efforts, est certaine d'atteindre son but.

« Kiew est aussi russe que Moscou » a dit Hertzen. Mais c'est ressembler à l'Allemand qui se vante que Strasbourg, voire même Nancy, sont aussi germaniques que Munich ou Dresde. Kiew est ville frontière. Tandis que le Rhin des Polonais, ce grand fleuve du Dniepr, sépare les provinces méridionales d'avec la Russie, tout rattache à la Pologne et ces provinces et Kiew, leur ville sainte, fière d'une antiquité plus reculée que Constantinople elle-même; l'histoire, le génie national, les aspirations les relient à la Pologne. Je me suis arrêté à Kiew devant la porte sur les battants d'or de laquelle un roi polonais, Boleslas Chrobry, ébrécha son sabre en l'année 1018. Il y entra comme Henri IV dans Paris. Et ce sabre fut conservé depuis à Cracovie parmi les joyaux de la couronne. Les rois élus l'avaient au côté le jour de leur couronnement. Cette porte historique, isolée et aujourd'hui en ruine, témoigne de l'ancienneté des souvenirs polonais. C'est à la fatale paix d'An-

druszow en 1667, que Kiew fut pour deux ans cédée à la Russie. Elle avait un pied en Pologne ; elle ne l'en retira plus. La paix de Grzymaltow en 1686, abandonna Kiew au Tsarat moscovite ; mais la Diète ne la ratifia point. Les Russes ont doté la ville d'une prison et d'une citadelle dont presque toute l'artillerie est braquée non sur la campagne mais sur la ville.

Kiew, nous objecte-t-on, a un cachet oriental. Mais les Polonais avaient un costume et un luxe asiatiques. Les églises grecques y sont nombreuses. Mais la Pologne fut la médiatrice des églises d'Orient et d'Occident, obtenant du Pape les concessions qui facilitaient aux polonais du rite grec la reconnaissance de la suprématie du Saint-Siége, et les tolérant unis ou désunis. Quand, selon le mot profond de Hertzen, le cabinet de Saint-Pétersbourg dessina par l'état de siége les limites de la Pologne, l'empereur avait ordonné au gouverneur-prince Wasiltchikoff d'agir à sa guise, de suspendre toutes les lois de fait mais non de droit, en un mot, de ne pas proclamer l'état du siége, de peur qu'on ne vît que Kiew est resté polonais.

Que nous fait le sanctuaire grec de Lavra?

Le schisme gréco-russe est de toutes les communions chrétiennes la plus éloignée du véritable esprit de l'Évangile. L'adoration d'un homme a succédé à l'adoration de Dieu. Aux yeux du Russe, Dieu est comme le Grand-Lama qu'on respecte infiniment, et le Tsar est comme le chef-militaire qu'on vénère et qui, en s'inclinant devant le Grand-Lama, le méprise profondément et possède seul la réalité du pouvoir. Leur messe est déshonorée par l'énumération fastidieuse des membres

de la famille impériale ; ils ont fait du signe de croix une prière gymnastique où l'exercice machinal tient lieu de la pensée. Chez ces popes ignorants, ivrognes, crasseux, on voit combinés la décrépitude byzantine, la tartufferie jésuitique et l'obéissance automatique du caporal prussien.

Zytomir, la ville du blé, dont le nom rappelle les moissons babylonniennes que chantent les poëtes ukrainiens, n'a pas ce ramassis de moines grecs et de marchands moscovites qui, à Kiew, ralentit la vie polonaise. Au printemps de 1861, Zytomir célébrait un service solennel en l'honneur des victimes de Varsovie. L'église regorgeait de monde. J'étais avec le trop-plein de la foule agenouillé dans la cour. Le menu peuple, les paysans des environs, demandaient des cocardes de deuil, on se partagea le linceul qui pendant la cérémonie recouvrait le catafalque : argent, bijoux, jusqu'à des anneaux de mariage, tout était remis pour les familles des massacrés (le gouvernement russe saisit ensuite cet argent et détourna de sa destination ce denier de la veuve). En parcourant cette ville, dont la garnison démoralisée ne se montrait pas, dont les habitants dédaignaient la présence et les vengeances de l'ennemi, aurais-je prévu que j'aurais à répondre à la question : Zytomir est-il Polonais ?

Qu'on me pardonne d'avoir invoqué mes souvenirs de voyage : ils expliquent un peu pourquoi je me suis chargé de la publication du présent travail.

Les libéraux russes disent que la Pologne doit laisser à ses provinces méridionales la faculté de se séparer

d'elle. Il est vrai que la Pologne ne s'est point formée par conquête mais par adhérences immémoriales. L'union polonaise étant basée sur le libre consentement, le droit de sécession y serait légitime si ce consentement venait à cesser. Nous admettons le divorce pour l'État comme pour la famille; mais le divorce est impossible quand le mariage est bon. Si les révolutionnaires russes soulèvent ces discussions c'est qu'ils en sont à l'idée de la commune : ils ne s'élèvent pas encore à une compréhension claire de l'idée de patrie. Cependant c'est avec joie que nous les entendons dire qu'ils veulent d'abord que la Pologne soit libre dans ses anciennes limites, et qu'ensuite, si par son vote elle veut s'unir à la Russie, ils en seront heureux. Il serait difficile de leur en demander davantage. Seulement, nous ne voudrions pas qu'ils nous opposassent histoire à histoire, ni qu'ils s'appuyassent sur ce que la Lithuanie a près d'un siècle d'union forcée à la Russie. L'invasion et l'occupation étrangère ne sont pas des titres. C'est le cas de rappeler l'ancien axiôme: *adversus hostem æterna auctoritas esto :* contre l'ennemi la revendication est éternelle; et la parole de Bossuet: Il n'y a pas de droit contre le droit. Cependant ne repoussons pas leur main parce qu'ils en tendent une au lieu de deux.

Chassons l'étranger d'abord, nous voterons ensuite, si c'est nécessaire. Quand nous aurons lavé la souillure de l'invasion, si d'entre les provinces anciennement unies à nous il en est qui veulent se séparer, nous ne nous opposerons pas à ce que le plébiscite en décide. Mais il faudrait que cela fît question. On nous accordera bien sans doute le droit de ne point suspecter la

volonté de populations qui ont eu avec nous une libre union plusieurs fois séculaire, et qui, après avoir partagé nos souffrances, se déclarent prêtes à partager demain nos combats pour l'indépendance.

Qu'il nous soit permis d'ajouter une considération de haute moralité ; c'est que la conscience publique serait singulièrement blessée, si les plus grandes iniquités des Moscovites aboutissaient pour eux à un agrandissement légitime.

On ne peut pas plus concevoir la Pologne sans ses provinces méridionales que l'Italie sans Naples et la Sicile. Que serait une France jusqu'à la Loire !

Nous croyons que cette question de l'intégrité polonaise recevra dans la presse française le même accueil que l'unité italienne.

A Paris, il est vrai, le cercle des journaux hostiles à la Pologne s'est agrandi. Le journal *La France* voudrait inoculer aux Napoléons l'égoïsme à l'extérieur qui perdit les d'Orléans. *La Nation* ne s'occupe guère que de l'intérieur et professe le *statu quo*. *La Presse,* sous M. Émile de Girardin, recommence à envelopper ses attaques contre la Pologne, de périodes paradoxales. *Le Nord* enfin a établi ici le siége de son officine de calomnies quotidiennes contre nous.

Mais les journaux libéraux sont restés fidèles à la cause polonaise. Le sentiment universel du peuple français est pour la Pologne.

22 Janvier 1863.

LADISLAS MICKIEWICZ.

LA POLOGNE

ET

SES PROVINCES MÉRIDIONALES

(PODOLIE, WOLHYNIE, UKRAINE)

La Pologne existera de nouveau comme nation indépendante ; elle se relèvera par sa force morale et par les armes. L'Europe n'aura pas de repos avant que la Pologne entière, armée, libre et puissante, ne veille sur elle.

La possibilité du relèvement national gît dans les mains de vingt-cinq millions d'hommes ; sa nécessité est tracée même par la situation géographique. Il faut une barrière contre le schisme qui convertit les populations à coups de bâton et contre l'autocratie russe. La Pologne doit redevenir la gardienne de la civilisation, de la liberté et des richesses de l'Ouest ; elle troublera le sommeil des nations et des rois jusqu'à ce que ses entraves actuelles soient brisées. Elle a

besoin, pour répondre à sa haute mission, de l'intégrité de son territoire. La Roussie polonaise, (Ruthénie) la Podolie, la Wolhynie, l'Ukraine et la Lithuanie forment le cœur de la Pologne, le centre du siége de sa vie, les Carpathes son piédestal, le Dniéper et la Baltique ses bras, sa tête c'est le vieux Wawel, c'est Cracovie.

Lecteurs européens, j'expose devant vous l'histoire de la Podolie, de la Wolhynie et de l'Ukraine; histoire véridique, appuyée sur des recherches consciencieuses, puisée à des sources authentiques.

L'histoire de ces provinces est unie par un lien indissoluble à l'histoire de toute la Roussie polonaise, c'est-à-dire de cette partie de la Pologne qu'on nommait Roussie-Rouge, Roussie-Noire et Roussie-Blanche. Il y a toujours eu les plus grands rapports entre les destinées de la Podolie, de la Wolhynie, de l'Ukraine et celles de la Roussie-Rouge et de la Roussie-Blanche. L'histoire de la Petite-Roussie ou Roussie moscovite, entre, au contraire, dans une sphère différente.

Longtemps les rois anglais de la Grande-Bretagne prétendirent avoir des droits sur la Bretagne, sur la Normandie, sur la France entière. Les prétentions des Russes ou de leurs amis sur notre territoire seront confondues comme l'ont été celles des Anglais sur la France. Leur domi-

nation ne repose que sur la force : la force leur manquera bientôt, et leur domination s'écroulera.

Les Polonais ne soutiennent encore qu'une lutte spirituelle par la prière, les chants et le deuil, et l'on aperçoit déjà les résultats palpables de ce combat : nous avons conquis ce que ne donnent pas toujours les plus grandes victoires, l'union, la confiance en soi et la persévérance. Dieu inspirera à la nation quelles armes elle devra successivement employer jusqu'à ce qu'elle ait vaincu. Aux armes ! au nom de Dieu et de la Pologne ! La parole et l'action, l'âme et l'épée nous serviront.

C'est de toutes les positions qu'il faut repousser l'ennemi. Je combats à mon rang. Mes compatriotes, aidez-moi ; car si nous nous aidons, le ciel nous aidera et nous triompherons.

I

La Pologne présente au monde un admirable spectacle, celui d'une nationalité dont la vitalité défie les persécutions.

Le grand réveil des années dernières a exaspéré les Russes. Dans leur égarement, ils ont mis à mort des enfants et des femmes ; mais leurs armes s'émousseront dans le sang. Ils ont changé le pays entier en une vaste prison ; mais derrière les grilles les hymnes nationaux retentissent. Ils ont voulu faire saisir au paysan le couteau fratricide; mais le paysan a reculé d'horreur.

Ils ont imaginé alors une nouvelle tactique : nous nous proposons de la dévoiler.

Dans la lutte de plume engagée par rapport à la Roussie et à la Lithuanie, nos ennemis se sont servis à l'étranger du journal *le Nord,* dont nous ne nous occuperons pas, car il n'a produit aucun argument original, et dans l'intérieur de l'empire de l'*Osnowa* (1) (la Contexture), le *Dzien* (2) (le Jour) et le *Slowo* (la Parole), sans compter une foule de brochures. Ces trois journaux dirigent des traits aigus contre le cœur de la nation polo-

(1) Ou la Charpente (par exemple : extrait d'un poëme).

(2) Au moment où j'écris ces lignes le *Dzien* est interdit par ordre du ministère : le boule-dogue ne s'est pas contenté d'aboyer contre les malheureux, il a mordu la main du maître. Après une courte expiation, il reparaîtra sans doute sous une autre forme. M. Hertzen lui a offert de le mettre en état de paraître à Londres : c'est de la générosité déplacée. D'ailleurs les rédacteurs du *Dzien* ne sont nullement tentés de s'expatrier, et M. Hertzen les imprimât-il à Londres qu'ils ne trouveraient aucun public.

naise et nous défient, tout en n'ignorant pas qu'il nous est interdit de répondre. Le gouvernement aime ces bravades sans danger : il nous fait insulter et il se met lui-même à l'abri des ripostes par sa censure. Il crucifie la Pologne et lui crie ironiquement : Descends de la croix !

Sur ce point bien des libéraux russes ont souvent manqué de justice envers nous. Ainsi Bakounine, dans sa *Lettre à ses amis polonais,* élève des prétentions au nom de sa patrie sur la Lithuanie et la Roussie. Il parle, à la vérité, d'y consulter le suffrage universel, comme cela s'est pratiqué en Italie. Il oublie qu'avant de voter, les populations italiennes ont chassé les gouvernements anti-nationaux qui les opprimaient. Nous aussi nous chasserons les Russes, et nous voterons après.

On peut diviser nos adversaires en plusieurs catégories.

1° Ceux qui sont payés par le gouvernement ;

2° Les Slavophiles ou Panslavistes ;

3° Les Roussomanes.

Dans la première catégorie on voit des professeurs, des employés, des prêtres, des faussaires d'actes et tous ceux qui désirent s'élever par n'importe quel moyen. Toute arme leur est bonne.

Dans la seconde, on voit une partie de l'aristocratie russe, les Moscovites de première

classe appelés *dvoranstwo* et les pseudo-libéraux.

Dans la troisième, on trouve des jeunes gens de toutes les classes, des hommes sans fortune, des esprits faux et des demi-savants.

Un très-petit nombre de Polonais, traîtres à la patrie, rebelles aux traditions nationales, se figurent qu'il suffit de théories et d'un patois pour créer une nation : ils dénaturent l'histoire afin de justifier leur système, dont la pierre fondamentale est un royaume de Roussie séparé de la Pologne.

Le cabinet de Saint-Pétersbourg, sans s'inquiéter du but auquel vise cette sorte de gens, prend leurs principes, leurs moyens et leur propagande sous sa protection : il se dit que si les Polonais pouvaient se disputer comme les Juifs de Jérusalem en face des Romains, leurs prodiges de valeur ne les sauveraient pas.

Cependant à Pétersbourg, à Moscou, dans tous les gouvernements moscovites et partout où il existe des émigrés de notre nation, il se forme une minorité qui désire voir la Pologne réintégrée dans ses limites. Gloire et honneur à ceux-là !

Outre le but politique qu'on a déjà touché et qui a rapport exclusivement à notre patrie, les écrivains moscovites propagent également certaines idées dangereuses pour le gouvernement.

Le gouvernement, confiant dans les forces de la bureaucratie et plus encore dans la discorde qu'il essaye de semer entre les propriétaires et le peuple, envisage cette crise sans trop d'inquiétude. Mais, en attendant, des nuages menaçants se rassemblent au-dessus de l'empire moscovite et les éléments d'une terrible guerre intestine s'accumulent.

Comme les extrêmes se touchent toujours, le passage du despotisme absolu aux idées du communisme est le résultat naturel de règnes tels que ceux des Pierre Ier et des Nicolas. Aujourd'hui les nuances des partis politiques dans la Moscovie sont si faibles, qu'elles se confondent. Deux partis seulement prennent le dessus sur les autres : les *conservateurs*, croyant au pouvoir absolu du gouvernement appuyé sur *les principes* de la tradition; et les *radicaux*, qui veulent faire table rase pour un nouvel ordre de choses. Mais en Moscovie il n'y a de tradition que celle qui commande l'aveugle obéissance aux ordres des Tzars: un nouveau parti ne peut être formé sans le secours du peuple, qui est livré corps et âme à l'esclavage. Ainsi la conservation de la vieille idée est impossible et la réalisation de la nouvelle est difficile. Il ne peut y avoir de juste milieu entre ces deux éléments contraires.

Le despotisme s'est survécu, il chancelle, il est exténué, quoiqu'il se maintienne encore sur

les échasses des vieux serviteurs. Le socialisme, qui a déjà fait une évolution en Europe et partout, commence aujourd'hui seulement à fermenter en Moscovie et à prendre des dimensions menaçantes : un combat sourd est soutenu par des écrits clandestins. Cependant *conservateurs* et *radicaux*, dans des vues orgueilleuses, gardent leur vieil esprit de rapacité et songent à la puissance de Moscou et à l'extension de ses frontières. Nous savons que depuis le règne de Pierre Ier, la politique moscovite a toujours agi systématiquement dans ce sens et, nous osons l'avouer, elle n'a manqué ni de logique ni de persévérance. En donnant du secours à Auguste II, roi de Pologne, dans la guerre que celui-ci avait à soutenir contre Stanislas Leszczynski et Charles XII, Pierre avait en vue les provinces qui s'étendent le long de la mer Baltique et qu'il désirait enlever aux Suédois. Catherine II, fidèle à la politique de son prédécesseur, agit avec autant de ruse que lui ; elle conquit la Pologne, la Circassie et la Crimée. Nicolas fit tout ce qu'il put pour avoir le Caucase ; sous prétexte de protéger la religion chrétienne, il envoya Mentchikoff à Constantinople et commença la guerre d'Orient.

En s'emparant du Caucase, Alexandre II s'ouvrit la porte des Indes ; en s'emparant de l'Amour, il s'approcha de la Chine; en faisant

cause commune avec l'Autriche et la Prusse, il pèse sur toute l'Europe. Il n'y a que quelques politiques anglais à courte vue qui ne s'aperçoivent pas du danger qui menace l'Europe du côté de la Moscovie. Celui qui est complétement ignorant des tendances de la politique moscovite peut seul rester indifférent aux affaires de Pologne. Les lords Russell et Palmerston ne feront pas rebrousser chemin aux Polonais dans la voie que la Providence leur a tracée. Les cris des ministres et des publicistes éblouis par l'égoïsme et peu favorables à la Pologne, se dissiperont comme la fumée et provoqueront de temps en temps seulement un sourire moqueur ou dédaigneux. Il n'y a pas longtemps qu'un savant français cherchait à prouver dans un énorme ouvrage auquel il avait consacré une grande partie de sa vie, que l'Italie ne pouvait exister et ne pouvait être indépendante. L'Italie a déjà donné sa réponse.

Un sort pareil attend la Pologne ; son action donnera un démenti à ceux qui osent douter de son réveil. Les Allemands, qui défendent le gouvernement moscovite, jouent le rôle le plus triste dans les attentats contre la Pologne ; s'ils connaissaient toute l'étendue des terres slaves que les Moscovites convoitent, ils veilleraient sans doute mieux à leur propre sûreté. Quatre-vingts millions d'âmes ne peuvent encore

satisfaire la cupidité de la Moscovie. La protection qu'elle accorde à la Bohême, ses recherches sur les descendants des Slaves dans tous les pays d'Europe, les regards qu'elle tourne vers la Turquie, sont autant de mouvements des bras slaves que la Moscovie s'est appropriés en traçant en l'air un cercle qui s'étend depuis le Rhin jusqu'à l'Adriatique. Les journaux moscovites commencent à familiariser le public avec la dénomination de *Slaves hongrois*. Dans ces derniers temps, un investigateur moscovite a même trouvé des traces slaves jusque chez le peuple espagnol (Voyez le *Dzien*).

Chaque Moscovite, plus ou moins éclairé, croit fermement que la mission de son Tzar est de régner *sur le monde entier* et de répandre partout sa religion qu'il appelle *vraie foi* (prawoslawna). Je ne serais pas étonné si, dans un journal moscovite quelconque, je lisais tout à coup : *Slaves français, slaves anglais, slaves allemands*. Il n'est pas de moyens que les Moscovites n'aient employés pour satisfaire leurs instincts avides. Pour justifier ce que je viens d'avancer, je m'en réfère aux journaux de Moscou, de Pétersbourg et de Kiew; surtout aux deux que j'ai déjà cités plus haut : l'*Osnowa* et le *Dzien*. La langue russe est inconnue presque à tout le monde. Si les politiques de l'ouest et du centre de l'Europe connaissaient de la Moscovie

la littérature du jour, ils changeraient d'opinion sous bien des rapports, et ils regarderaient à deux fois les affaires de Pologne. Par l'état des choses et par sa situation géographique, notre patrie devrait intéresser l'Europe entière.

Je ne cherche pas à suivre dans leurs sentiers tortueux les révélations de l'esprit moscovite dans ses nouvelles tendances. Je ne pense pas non plus à entrer en discussion avec les journalistes moscovites et moscovo-roussiens pour répondre à toutes leurs objections : on y perdrait son temps et sa peine. Il y a beaucoup d'attaques qu'il est inutile au bien public de réfuter, et il y en a beaucoup d'autres qu'il faut couvrir d'un voile charitable. Je me bornerai à donner quelques extraits d'un journal peu favorable à la Pologne ; je passerai rapidement sur ceux qui prouvent clairement la disposition d'esprit dans laquelle l'ennemi se trouve à notre égard ; et pour toute réponse, j'étalerai devant vous l'histoire de la *Roussie* dans ses rapports avec la Pologne, ses vues nationales, politiques et religieuses.

II

Les journaux que nous avons cités plus haut n'ont pas un caractère exclusivement politique

ou littéraire ; ce sont plutôt des feuilles composées par des hommes qui ont juré aux Polonais une haine ou une vengeance que rien ne peut justifier. Ce sont des menées secrètes à étendard déployé ; nos ennemis des divers camps s'y pressent. Bref, ils ne savent pas eux-mêmes ce qu'ils veulent. Les uns sont Moscovites d'âme, de sang et d'idée; les autres désirent passer pour *Roussiens,* et la plupart n'appartiennent réellement ni à ceux-ci ni à ceux-là. Il suffit de connaître ceux qui travaillent dans cet abîme de méchanceté, de ruse et de fausseté, pour les apprécier à leur juste valeur. Nous y retrouvons des noms purement polonais, d'origine léchite, qui ne s'accordent pas avec l'orthographe moscovite et que la langue moscovite ne saurait prononcer. Nous voyons encore des pseudonymes roussiens, sous lesquels se cache l'extraction polonaise, de plus, des noms moscovites dont on a rejeté la terminaison en *off* pour leur en faire prendre une roussienne ; enfin des noms français, allemands et même anglais. Je n'ai pas l'intention de nommer quelqu'un en particulier ; mais pour bien caractériser les journaux braqués sur nous, il faut absolument faire voir ce que vaut la moralité des collaborateurs et de quel cachet ils portent l'empreinte. L'un d'eux n'a pas honte d'avouer publiquement qu'il est apostat et hérétique ; un autre était prêtre ca-

tholique, puis, tombé amoureux, il jeta son froc aux orties, se maria, changea de religion et alla habiter la Petite-Roussie; un troisième parle ironiquement du patriotisme de la fille d'Étienne Czarniecki, qui enviait la gloire de son père et regrettait de n'être pas homme pour battre les Suédois qui attaquaient alors la Pologne; il nomme le grand général de la couronne misérable coquin; et Gonta, le chef de bandits qui s'était vendu à Catherine, il l'appelle héros envoyé de Dieu, martyr du peuple (*Osnowa*, janvier 1862, 67). Je pense que voilà assez d'exemples. La lutte est triste lorsqu'on a affaire à des gens pareils !

On peut partager en deux séries les coups qu'on nous lance : dans la première se rangent les attaques qui n'ont ni la base logique ni la dignité convenable, ni les connaissances historiques nécessaires quand il s'agit de traiter du sort d'une nation; dans la seconde se placent les dissertations qui, au moins en apparence, ont un caractère grave et instructif et qui s'appuient sur des preuves scientifiques et historiques, choisies au gré des auteurs, toujours dans un but partial. Nous ne nous arrêterons qu'un instant à la première série, je fixerai ensuite plus longtemps l'esprit du lecteur sur les particularités de la seconde.

Les uns et les autres se servent des mêmes

instruments, quoiqu'ils les manient différemment : c'est pour cela que je serai obligé de me répéter quelquefois pour répondre aux questions relatives à la Roussie et à la Lithuanie, à ces provinces unies depuis des siècles. Je réponds d'abord aux premiers. La tactique favorite de nos antagonistes de la première catégorie est :

1° De marquer la distinction qui existe entre la prétendue nationalité roussienne et la nationalité polonaise ;

2° De prouver que l'union politique de la Roussie et de la Lithuanie avec la Pologne n'a jamais existé ; et, si elle a existé, disent quelques-uns, la noblesse seule y avait pris part ; donc, puisque le peuple n'y était pour rien, l'union était *forcée ;*

3° De faire voir la différence qu'il y a entre la religion des Roussiens et celle des Polonais ;

4° D'étaler aux yeux de tous le despotisme des seigneurs d'un côté et l'impuissance et l'esclavage des paysans de l'autre ;

5° De prouver que la nationalité roussienne a été et est écrasée par la nationalité polonaise;

6° De montrer la différence qu'il y a entre la langue roussienne et la langue polonaise, celle qui existe entre leurs droits réciproques;

7° De mettre au jour l'insouciance de la noblesse, quant à la civilisation en général, et

quant à la civilisation appuyée sur des éléments roussiens en particulier;

8° De publier la mauvaise volonté qu'on met à affranchir les paysans et les exigences qu'on a après l'affranchissement pour le rachat des terres;

9° De découvrir le Jésuitisme partout. Enfin :

10° Ils concluent de tout ceci que la Lithuanie et la Roussie ne font pas partie de la Pologne, et que, par conséquent, ces pays ne doivent pas lui appartenir.

Dans la seconde partie de cet ouvrage je répondrai aux trois objections principales; ici je dirai seulement qu'aucun auteur consciencieux *n'a confondu ces deux branches provenant d'une seule et même souche.*

La branche roussienne diffère de la branche léchite; mais cela n'empêche pas que les *Roussiens* et les *Léchites*, c'est-à-dire, selon la tradition du peuple, les descendants de *Rouss* et de *Lech*, n'aient toujours formé une seule nation. Or, ces deux branches d'origine slave ont poussé pendant plusieurs siècles comme deux greffes sur un même tronc. La tradition de Lech et de Rouss, non acceptée par les historiens, s'est cependant conservée parmi le peuple et n'est pas une fable vide de sens. Il serait inutile de répéter que le nom de Roussie n'est qu'un nom de province, puisqu'on l'a déjà prouvé.

Ce même *peuple de Roussiens* témoigne que le pays qu'il habite fait partie de la Pologne. Si l'on demande aux paysans des bords du Dniestr et du Dniepr : « Quel est le pays qui s'étend de l'autre côté du Dniepr ? » « C'est la Moscovie, » répondront-ils en montrant les gouvernements de Pultawa et de Czernigow, ou bien Petite-Roussie (1). « C'est là la Bessarabie » diront-ils, en indiquant le pays qui s'étend au delà du Dniestr. Les habitants de la Bessarabie et de la Petite-Roussie disent également en passant le Dniestr et le Dniepr, *qu'ils entrent en Pologne*. Le peuple ne raisonne pas ; mais il sait ce qui est vrai, mieux que ceux qui raisonnent en faussant les faits historiques. Voilà une preuve sinon savante, du moins forte et qui saute aux yeux. Selon la situation des provinces, il y a des *Polonais-Lithuaniens*, des *Polonais-Mazoviens*, des *Polonais de la grande Pologne*, des *Polonais-Podlaquiens*, des *Polonais-Polésiens*, des *Polonais-Roussiens*, comme il y a des *Français-Bretons*, *Provençaux*, *Auvergnats*. Ceci est clair et facile à comprendre, lorsqu'on a de la bonne volonté et des intentions honnêtes. Admettons

(1) La Petite-Roussie, ou *Roussie moscovite*, c'est-à-dire les gouvernements de Pultawa, Czernigow, etc. Le peuple polonais-ukrainien a l'habitude de nommer cette province *Moscovie* (*Moskowszczyzna*), comme tous les pays qui s'étendent au delà du Dniepr, sans distinction de race slave ou finnoise.

toutefois qu'il y ait une nationalité roussienne qui diffère de la nationalité polonaise : à quoi mène cette supposition ? J'espère bien que même le plus zélé des défenseurs de la nationalité roussienne, ne voudra pas prouver sérieusement que la Moscovie et la Roussie ne font qu'un seul et même pays. Les paysans de la Roussie appellent les nobles *Lechs*, et pourquoi ? parce que autrefois chaque propriétaire assez riche pour servir son pays recevait en récompense des titres de noblesse, et se distinguait du peuple par son langage et ses vêtements ; ou bien encore, parce que chaque gentilhomme auquel on avait encore accordé certains priviléges, devenait propriétaire et régissait des terres habitées par des paysans. Et cependant, *pas plus loin qu'à la fin du dix-huitième siècle, le noble parlait la même langue que le paysan*. Le nom de *Lech* était plutôt, selon le peuple, un mot équivalant à *seigneur* ou propriétaire ; il n'a jamais fait de différence de race. *Ceux qui de temps immémorial habitaient la Roussie étaient appelés Lechs, tout comme un habitant de Sandomir fraîchement établi dans ce pays :* ainsi donc le mot *Lech* est un synonyme de *noble*. Les écrivains moscovites ne savent pas eux-mêmes quel nom donner aux Polonais qui habitent la Roussie et qui portent le titre de *nobles* ou propriétaires ; ils se contredisent les uns les autres dans leurs recherches et leurs supposi-

tions ; leurs querelles sont interminables. Les uns appellent les nobles polonais qui habitent la Roussie autochthones, les autres les nomment colons ou nouveau-venus. Les *Sanguszko*, les *Sapieha*, les *Woronicz*, les *Grabianka*, les *Holowinski*, les *Proskura* prouvent que les membres de leurs familles, sans avoir changé de nom, sont établis depuis des siècles dans des terres roussiennes et qu'ils sont de race roussienne. D'autres, dont le nom se termine par *ski*, ce qui équivaut au *de* français ou au *von* allemand, ont reçu ce nom des terres qu'ils possédaient ; d'autres encore, dont le nom se termine par *wicz*, tiennent cette finale du nom de leur province. On a déjà tant écrit et tant parlé des *dorobkowicz* (parvenus) qui sont aujourd'hui de riches propriétaires !... Qui sont-ils donc ? des paysans qui, à la suite de circonstances heureuses ou à prix d'argent, ont reçu de la chambre héraldique de Pétersbourg des priviléges de noblesse et même des titres de *comtes*. Les propriétaires moscovites de religion schismatique demeurant en Roussie, bravent le mépris, se mentent à eux-mêmes en disant qu'ils forment une seule nation avec le peuple de cette province, et qu'ils sont plus nombreux que les citoyens polonais. Je ne sais s'ils ont oublié d'où ils viennent, ou s'ils pensent que nous ne nous en souvenons plus. Les terres roussiennes sont

arrivées entre les mains moscovites par trois chemins différents :

1° Par la confiscation des fortunes particulières ;

2° Par la gratification des biens polonais qui avaient fait partie du domaine de la couronne.

3° Par l'enrichissement des employés moscovites envoyés en Roussie. Ces employés, avec l'argent volé au gouvernement ou extorqué aux Polonais, achetaient des terres qu'ils regardent aujourd'hui comme leur propriété nationale.

Si ces messieurs réussissent à prouver *qu'avant le démembrement de la Pologne il y a eu, dans les terres roussiennes, des propriétaires moscovites*, nous avouerons qu'ils ont raison. Mais les auteurs moscovites sont tellement avides de confiscations polonaises, qu'ils appellent le prince Ostrogski *leur prince*, et qu'ils convertissent le nom de *Czartoryski* en *Czertoryzki*, quoique les princes de cette famille n'aient jamais signé de cette manière. Un de nos plus savants écrivains a fort bien dit que ces comédies cessent d'être amusantes (1).

Les uns disent que l'union de la Pologne et de la Lithuanie n'a pas existé ; les autres que l'union a été *forcée*. N'oublions pas qu'au quatorzième et au quinzième siècle, le peuple n'a

(1) Michel Grabowski.

joué nulle part de rôle politique, pas plus en Pologne qu'ailleurs. La classe plus éclairée a parlé pour lui ; et cette classe, par qui est-elle formée ? par la noblesse ; elle a donc agi au nom du peuple, et elle en avait le droit. Et qui a autorisé les amis et les protecteurs de la Roussie à décider du sort de ce pays? Est-ce le peuple? Non. Le peuple n'est point consulté ; les Russes l'ont rendu étranger aux affaires, soit politiques soit civiles ; il ne comprend même pas les réformes dans l'agriculture ; il ne sait pas lui-même s'il doit payer la redevance ou s'il doit faire la corvée ; s'il doit racheter la terre qui l'a nourri ou s'il doit y renoncer. Cependant, cette émancipation, envisagée officiellement, a été donnée par le gouvernement. Le peuple pouvait-il exprimer, il y a cinq siècles de cela, ce qui lui serait le plus avantageux, de rester soumis aux princes lithuaniens, ou de se donner à la Moscovie, ou de s'allier à la Pologne ; il le pressentait uniquement d'instinct et laissait agir les seigneurs. Trouver à redire à l'union parce que le peuple n'y avait pas pris part, n'est que querelle enfantine. Ces messieurs disent que plusieurs seigneurs roussiens et lithuaniens ne voulaient pas de l'union et protestaient contre ; nous le savons et jamais nous n'en avons fait mystère. Les *mémoires* et les actes polonais que nous venons de publier nous-mêmes le prouvent. Les magnats

polonais demeurant en Roussie et en Lithuanie régnaient dans leurs terres en souverains indépendants; car, dans les pays qu'on vient de nommer, on ne se plia pas si facilement aux lois que dans les autres provinces. Ces princes avaient un pouvoir absolu qu'ils perdaient en s'alliant à la Pologne; il n'est pas étonnant que, dans ces temps-là, ils aient tenu à ne pas se dessaisir de leurs priviléges féodaux; mais le nombre des récalcitrants était si petit, qu'il n'a en rien pu troubler l'harmonie de l'alliance de ces deux nations. Selon le témoignage des plus anciens chroniqueurs roussiens, *la concorde et l'amitié* (*mir et luby*) unissaient, pendant plusieurs siècles, les Polonais et les Roussiens. La même chose est citée par les publicistes moscovites; mais quelle est la conclusion qu'ils en tirent? Que la Lithuanie et la Roussie ne font qu'un; que la Lithuanie est la seconde *moitié* de la Roussie! Singulière découverte! Comme les écrivains moscovites savent vous prendre au mot! Un de nos auteurs voulait prouver qu'en Lithuanie il y a plus de Slaves que de Lithuaniens. Quelle heureuse circonstance! « Ainsi donc, la Lithuanie c'est la Roussie, et la Roussie nous appartient, » disent les Moscovites. « Comment avons-nous pu l'oublier! » dit un certain savant moscovite; « souvenons-nous qu'à la cour « de Witold on parlait le roussien et non pas le

« lithuanien, et que les Lithuaniens rendaient « leurs jugements d'après les lois roussiennes, « jusqu'au dix-huitième siècle. » Cependant, ce savant moscovite ne dit pas qui a donné ces lois. « La Lithuanie est même une terre *purement* roussienne, » dit plus loin cet auteur ; « Wilna « était le siége de la religion grecque « (!) » « toute notre communauté éclairée *découvrit* « que la Lithuanie n'est autre chose que la « Roussie ; » mais lorsqu'on fit cette découverte, c'était *Mickiewicz* et non *Szewczenko* de la Roussie-Blanche qui chantait. (Voyez le *Dzien*, n° 8, 1862.) Le rédacteur heureux de cette *découverte* dit que « cet article *jette une nouvelle lumière* « sur les rapports qui existent entre la Roussie, « la Lithuanie et la Pologne, » et qu'on peut enfin *démêler ces rapports embrouillés et parvenir à connaître la vérité* dans l'affaire polono-lithuano-roussienne.

Pour les publicistes moscovites de pareilles *découvertes sont une nouvelle lumière* (1).

Je cite ces paroles, car elles donnent une idée du caractère et du genre de nos singuliers adversaires qui sont entrés en lice pour engager un combat littéraire et histo-

(1) Tout ce qui a été dit dans les journaux de Pétersbourg et de Moscou, est reproduit soigneusement dans le *Nord* et les brochures moscovites qui publient ces attaques contre nous à Paris, à Londres, à Berlin, à Bruxelles et à Leipzig.

rique. Supposons toutefois que, selon les collaborateurs de l'*Osnowa*, du *Dzien*, etc., l'union a été forcée et que l'union politique entre la Lithuanie et la Pologne n'a même jamais existé. Cependant, cinq siècles de silence prouvent mieux l'existence de l'union et lient d'un lien plus fort la Lithuanie et la Roussie à la Pologne que le mariage de Jagellon, que l'acte de Lublin, que l'assemblée d'Horodlo. Y a-t-il eu une seule protestation contre cette union ? la nation pouvait-elle recevoir de mauvais gré les lois et les priviléges donnés par le roi et les assemblées polonaises, lorsqu'en Moscovie le despotisme prenait des dimensions effrayantes ?

Ce n'est pas assez. Après plus de quatre cents ans, lorsque la trop grande puissance de la Moscovie menaça notre patrie, tout le pays se souleva, et *aucun démembrement de la Pologne ne se fit sans qu'il n'y eût du sang versé en Lithuanie et en Roussie, sur les bords du Niemen et du Dniepr.* Lorsque les légions polonaises se formaient, les régiments de *Tarnowski en Volhynie*, de *Trzecieski en Podolie*, les escadrons de *Lubowidzki*, de *Jerlicz*, d'*Hurkowski en Ukraine*, les troupes du prince *Dominique Radziwill*, de *Konopka*, de *Chodkiewicz*, des *Tysenhauz*, de *Przezdziecki*, de *Rajecki*, de *Gedrojc*, de *Czapski*, de *Tyszkiewicz*, de *Gielgud*, d'*Obuchowicz*, de *Biszping*, de *Wawrzecki en Lithuanie*

prouvaient à qui ces pays appartenaient et de quel côté penchaient le cœur et la volonté du peuple. Par qui ces légions armées contre l'ennemi commun étaient-elles formées? Non point par des recrues de la Podolie, de la Wolhynie, de l'Ukraine et de la Lithuanie auxquelles on dut mettre des chaînes aux pieds et aux mains pour les faire entrer dans les escadrons moscovites; mais par *des volontaires* à chaque lueur d'espoir prêts à défendre la patrie. Après quelques années d'engourdissement et d'impuissance, l'année 1830 secoua toute la terre polonaise. Il y eut des soulèvements en Podolie, en Wolhynie, en Lithuanie et en Ukraine; les paysans de *Potocki*, des *Sobanski*, de *Jalowicki*, des *Rozycki*, des *Jasinski*, de *Giedrojc* apprirent au monde entier, par leur cri de : *Slawa Bohu!* (Gloire à Dieu!) à qui cette terre appartenait et de quelle nation ils étaient. Mais les historiens du camp ennemi ne font pas plus mention de ces faits que s'ils n'avaient jamais existé; et, par contre, ils parlent avec le plus grand plaisir du massacre d'*Human*. C'est là justement ce que les Moscovites devraient taire; il ne fait honneur ni au gouvernement qui l'a excité, ni aux poëtes qui l'ont chanté. Les prétendus apôtres du peuple de l'Ukraine voient en *Gonta* et en *Zelezniak* des héros, des martyrs!... Chacun sait que ces héros avaient été créés par l'or de

Catherine II, qui voulait paralyser le patriotisme des Polonais. On ne peut les comparer qu'à Fra-Diavolo et à Chiavone.

La question de la différence de religion est une des plus importantes; elle sert de point d'appui à tous les ennemis de la Pologne, car elle doit soutenir tout l'échafaudage des raisonnements qui ont pour but de détacher la Lithuanie et la Roussie de la Pologne. Plus loin, nous nous y arrêterons plus longtemps.

Le despotisme des seigneurs et l'abaissement des paysans sont les sujets favoris des chants pseudo-roussiens et des raisonnements des journalistes. A Moscou, à Pétersbourg, à Kiew il y a beaucoup d'ouvrages qui ne traitent que de pareils sujets.

Un recueil de différentes poésies telles que : *Kobzar (barde populaire)*, *Hajdamaki* (Brigands), *Chata* (chaumière), *Narodny opowidanje* (contes nationaux), *Azbuki* (alphabet), *Gramatki*, etc., forment une énorme batterie dirigée contre les *seigneurs* ou, pour dire la pure vérité, contre les plus *riches* seulement.

L'organe qui concentre toutes les idées d'un communisme destructeur et d'un faux socialisme, c'est l'*Osnowa*, qui sort de Pétersbourg. Ce journal est plus nuisible aux Polonais que le *Dzien* à cause d'une certaine habileté et du choix circonspect de ses rédacteurs. Ces écrits trou-

vent un timide et faible écho dans le *Słowo*, de Léopol; mais ce dernier journal mérite à peine qu'on fasse mention de lui.

Les journaux de Pétersbourg, de Moscou et de Kiew se distinguent, il faut l'avouer, par des tendances libérales, malgré les nuances des partis.

Une chose digne d'attention, c'est que la censure moscovite, ordinairement si rigide, tolère les articles les plus exaltés, aussitôt qu'il s'agit d'attaquer le passé de la Pologne ou de quelques-unes de ses provinces. Les autres journaux sont soumis à un contrôle sévère; ce qui fait voir que le gouvernement se dit que tous les chemins sont bons pourvu qu'ils mènent au but voulu. Il ne craint pas le parti libéral roussien contraire à la Pologne, quoique celui-ci ait des vues bien peu conformes au régime existant. L'*Osnowa* et le *Dzien*, ainsi que d'autres journaux, rappellent les discordes, les abus d'anciens seigneurs polonais. Ces discordes et ces abus, d'ailleurs individuels, qu'on nous représente avec une exagération criante, sont mis sur le compte de toute une classe.

La *Commission archéologique* de Kiew s'occupe *exclusivement d'anciens procès, de traces d'anciens crimes, de toute espèce de recherches de cette nature*, et en parle avec une loquacité enfantine. Je ne sais s'il existe une nation com-

posée d'anges ou de saints, une nation où il n'y aurait personne de coupable et même de damnable. La grande république, occupée continuellement des guerres qu'elle avait entreprises soit pour la foi, soit pour l'Europe, n'était pas le royaume de Dieu sur la terre; c'était un royaume terrestre mal organisé selon les idées reçues dans les États de l'Europe civilisée d'aujourd'hui, mais parfaitement conforme au droit des gens, aux principes de la liberté. On reproche aux membres de la Commission archéologique et à nos autres adversaires provenant du même nid, de fausser les actes et de ne pas reculer devant d'autres abus semblables. Je ne dis pas que ces reproches ne soient mérités: il se peut bien que de pareilles choses se soient faites dans le cercle des savants moscovites; mais à quoi bon ces accusations? Avons-nous jamais caché nos défauts? N'avons-nous pas nous-mêmes beaucoup écrit sur l'histoire de Pologne sans rien cacher? Ne parlons-nous pas à toute occasion et avec *exagération*, des fautes commises par nos aïeux, et ne disons-nous pas que de ces fautes proviennent tous nos malheurs? Même ces mots : *Nous expions les péchés de nos pères*, sont passés en proverbe.

Que peuvent donc découvrir au monde les membres de la Commission archéologique et *tutti quanti?* Que peuvent-ils dire de nous? S'ils

veulent s'amuser à mettre au jour *leurs actes curieux*, qu'ils s'amusent. Dans les archives du tribunal criminel ils trouveront une source plus riche et plus féconde. Les abus particuliers, les plus abominables forfaits peuvent-ils être attribués à toute une classe sociale et, à plus forte raison, à toute une nation? La conscience et l'impartialité de l'historien le permettent-elles? Qu'on nous accuse d'avoir foulé aux pieds les lois de l'humanité, d'avoir été despotes; qu'on nous dise qu'il y a eu de l'injustice dans l'esprit national, dans les lois, dans les assemblées délibérantes, dans l'organisation de l'État; alors nous rougirons : mais nous sommes tranquilles sur ce point. Malgré l'opposition que nous avons trouvée dans la noblesse aristocratique, nos longs efforts, qui tendaient à une parfaite égalité chrétienne, sont un témoignage qui parle en notre faveur; c'est la plus belle page de notre histoire.

Pour faire voir sur quels témoignages les journalistes moscovo-roussiens appuient leurs objections ennemies, il suffira d'insérer ici un seul extrait. Dans l'*Osnowa*, pages 64-65, janvier 1862, nous lisons : « En 1637 (lecteurs, remarquez surtout la date; l'an 1637, donc il y a de cela deux siècles et demi!), Nicolas Potocki, Voïvode de Braclaw, hetman de la couronne, ayant vaincu les Cosaques à Kumejki et à Bo-

rowica, passa sur la rive gauche du Dniepr pour apaiser les paysans qui étaient du parti des Cosaques. » La témérité des paysans, selon le Voïvode, prit de telles proportions, que « *non-seu-* « *lement le sang des nobles coula par torrents,* « *mais encore celui des prêtres.* Kizimenko et ses « compagnons *pillèrent le château du prince de* « *Lubno, tuèrent les nobles, brûlèrent l'église,* « *assassinèrent plusieurs moines Bernardins et,* « *sans permettre qu'on les enterrât, les jetèrent* « *en pâture aux chiens.* Aujourd'hui encore on « saccage et on pille sur les grandes routes. »

L'auteur cite d'après le manuscrit qui se trouve dans la bibliothèque de Pétersbourg. Que voit donc dans cette relation celui qui fouille ainsi les vieux documents? Rien moins que ce qui va suivre, que « le Voïvode se rend tout seul « à *Niezyn* pour admirer le champ de bataille; » puis il ajoute, *sans indiquer la source où il puise le fait,* que « le Voïvode se donna les honneurs « du triomphe en plantant, le long de la route « qui mène de Niezyn à Kiew, des pieux sur- « montés de cadavres humains. » L'auteur dit plus loin : « Dans ses Mémoires, Nicolas Potocki « décrit les cruautés que les habitants de « l'Ukraine exerçaient sur la noblesse, les Juifs « et le clergé catholique, et dit lui-même jus- « qu'à quel point les *outrages abrutissaient le* « *bon naturel du peuple de l'Ukraine.* » Enfin,

se moquant du désir qu'on a d'acquérir de la gloire, il ajoute : « Les seigneurs polonais ne se « seraient jamais doutés qu'un jour leurs des- « cendants, reconnaissant les erreurs dans les- « quelles vivaient et mouraient leurs aïeux, « *suppliera ient les historiens et les poëtes d'ou-* « *blier leurs actions héroïques* ». (Osnowa, p.66.)

Non, plaisanterie à part! l'auteur du poëme et des notes historiques pense-t-il sérieusement qu'on peut impunément tuer, massacrer, brûler et maltraiter des innocents? ou peut-être n'a-joute-t-il pas lui-même foi à tout cela? Admettons l'un ou l'autre. Rien d'étonnant que ce parti roussien inqualifiable et mystérieux, composé de ceux qu'on nomme *amis du peuple*, célèbre des crimes qui font dresser les cheveux sur la tête, divinise des actions sanglantes qui crient vengeance vers Dieu, élève sur le vain piédestal d'Érostrate une tête exaltée qui ne connaît pas l'histoire du peuple qu'il aime tant. Rien d'étonnant que des gens peu lettrés croient que *Gonta* et *Zelezniak* étaient des héros, des martyrs, des apôtres. Mais on ne peut concevoir comment les journaux publics, qui prétendent éclairer la route du progrès, de la liberté, de l'humanité, peuvent répandre de pareilles absurdités! Pourquoi le très-honoré collaborateur de l'*Osnowa* et les membres de la Société archéologique de Kiew n'ont-ils pas daigné co-

pier *le manifeste contre le schisme et le brigandage de 1768? ils le trouveraient dans les livres de Grodno et dans ceux de la Voïvodie de Kiew, écrits en 1768, le 22 décembre.* Pourquoi les investigateurs des manuscrits anciens ne parlent-ils jamais de l'histoire de cette époque qui sert aujourd'hui d'épopée aux poëtes des bords du Dniepr, de signal libérateur aux prétendus amis du peuple? Pourquoi ne citent-ils jamais les mémoires de *Lipoman*, de *madame Krebs, née Mladanowiz*, et des religieux basiliens d'Human?

Interrogeons l'histoire.

La Confédération de Bar, qui s'étendait dans toute la Podolie, la Wolhynie et l'Ukraine, inspira la terreur à la Moscovie. La czarine Catherine II donna l'ordre de disposer le peuple au massacre; cet ordre fut répandu par l'évêque de Perejaslow, *Lincewski,* et le prieur *Melchisedech Javorski.* Ceux-ci envoyèrent leur clergé schismatique de village en village; il fut annoncé aux paysans que leur mission était de sauver la foi grecque des mains des Lechs et des Juifs. Ils dirent que la foi *uniate* (1) est l'œuvre du démon; que pour sacrer les prêtres les Uniates ne se servent pas d'huile sainte, mais de graisse de poisson; ils appuyèrent la véracité de leurs

(1) Les Uniates ou Grecs-unis sont réunis à l'Eglise latine en conservant le mariage des prêtres.

paroles sur la promesse qu'avait faite Catherine de payer un rouble la tête d'un Lech ou d'un Juif; qu'en outre ils auraient pour récompense la liberté et la terre qu'ils labouraient..... *Lincewski* et *Javorski* trouvèrent *Zelesniak*, d'abord Cosaque-Zaporogue et brigand, ensuite pénétrèrent dans la *pieczarska Lavra* (caveaux) à Kiew, et lui confièrent le commandement des paysans soulevés. *Gonta* devint son allié, et un acte de Catherine, qui parut le 1er juin 1768, proclama Gonta hetman de toute l'Ukraine. Un autre acte donna *l'ordre du massacre*. Le 8 juin 1768 les popes bénirent dans les églises russes, *au nom de Dieu, de la Tzarine et de la foi grecque*, les couteaux qu'on devait employer, et le général *Kreczetnikow*, suivi de ses soldats couverts de vêtements paysans, aida les *haydamakes* (Cosaques vagabonds). — Lorsque l'insurrection nationale fut étouffée au moyen des paysans ainsi soulevés, ce même Kreczetnikow, par ordre de Catherine, poursuivit les *haydamakes* et leur fit subir les tortures les plus affreuses. Les employés polonais condamnèrent les malfaiteurs à une mort vraiment horrible; mais qui pardonnerait à des scélérats aussi monstrueux?

Tous ces événements ne sont que trop bien connus; faut-il les rappeler à chaque instant? On n'ignore pas non plus les effets du massacre.

Des mémoires, un énorme puits rempli de cadavres d'étudiants d'Human, le manifeste dont on a déjà parlé et qui est signé par *trois cents* ecclésiastiques, témoignent de ces cruautés.

Ces cruautés sans exemple ont souillé le peuple de l'Ukraine qui, à vrai dire, est d'un bon naturel.

Le gouvernement moscovite, faux apôtre aujourd'hui comme il l'était il y a cent ans, en avait fait son instrument en suscitant l'orgueil et le fanatisme religieux, en invoquant une prétendue liberté. Dans le manifeste dont nous avons parlé on lit :

« Une foule innombrable de nobles et d'ec-
« clésiastiques tombent sous le couteau des
« paysans. Des prêtres, pour leur attachement
« à l'Église romaine, sont envoyés en Sibérie ;
« ceux qui restent sont chassés de leurs demeu-
« res et se cachent dans les forêts, les caves et
« les marécages(1). » Ce même manifeste nomme les prêtres qui furent victimes de la fureur des paysans. On profana les églises, on foula aux pieds les images des saints et le Saint-Sacre-

(1) La découverte de ce manifeste est due à M. *Mieczislas Romanowski*, et la publication en a été faite par le *Dziennik Polski* de Léopol. Voir les nos 80, 81, 82, (1862). Autrefois il a aussi été publié dans un ouvrage : *la Confédération de Bar*. On peut voir l'original dans les archives de la Bibliothèque du comte Ossolinski, à Léopol.

ment. On s'empara des ornements de l'église; on se servit des vases sacrés pour boire; « le « massacre des femmes et des enfants fut épou- « vantable et sauvage. On arracha les entrailles « aux mères; les jeunes filles nobles furent « abandonnées à la brutalité des paysans. Les « enfants de ces hommes farouches, voyant faire « leurs pères, imitèrent leur exemple à l'égard « des enfants catholiques. Les cadavres de ceux « qui avaient été massacrés et qu'on ne pouvait « enterrer, furent jetés aux chiens. Par les me- « naces on força des communes entières à re- « noncer à la religion catholique romaine et à se « convertir au schisme. Sous peine de mort on « défendit aux prêtres catholiques de dire la « messe et d'enterrer les malheureuses vic- « times. »

Il est prouvé depuis longtemps que le *hajdamakisme* et les guerres cosaques n'ont été causés ni par la haine nationale, car elle n'a jamais existé, ni même par l'oppression des seigneurs; mais ces guerres étaient le fruit des entreprises criminelles du cabinet de Moscou et de Pétersbourg. Les terribles chefs de ces bandes criminelles sont les héros de *Szewczenko*, de *Kulisz* (1)

(1) Ils se sont cru les chantres du peuple parce qu'ils en ont reflété dans leurs vers les mauvaises passions, aujourd'hui éteintes ; mais ils ne comprirent jamais ni les plus beaux moments de son passé ni d'où pouvait lui venir la délivrance.

et de leurs amis. Qu'y a-t-il d'étonnant si la noblesse a envisagé avec effroi les manifestations qui ont eu lieu à l'enterrement d'un de ces ménestrels de l'Ukraine ? Le parti roussien cependant lui impute à crime cette terreur. Les cruautés exercées au dix-huitième siècle par les *haydamakes* et au dix-septième par les Cosaques, peuvent-elles être comparées à la sévérité des seigneurs polonais, même si celle-ci avait eu les proportions que lui donnent nos ennemis ? Est-il permis de se venger sur les générations d'aujourd'hui des torts qu'ont pu avoir ceux qui depuis des siècles n'existent plus ? Est-ce par principe que cette religion *prawoslawna* (véritable foi) défend avec tant de zèle le chef des bandits ? Si nous voulions faire notre compte, n'aurions-nous pas le droit de rendre la pareille à nos ennemis ? mais aujourd'hui que toutes les classes sociales fraternisent au nom de la liberté, faut-il encore évoquer de leurs tombes les antiques outrages ?...

Passons en revue, sans partialité, les rapports qui existaient entre les anciens seigneurs polonais et leurs paysans. J'ai dit que la Pologne, à cause de son étendue, était gouvernée par les seigneurs qui y résidaient dans leurs terres ; ils avaient le pouvoir en main, et leur pouvoir n'était pas facilement soumis au contrôle ; ce gouvernement était quelquefois sévère, mais

cette sévérité était alors dans l'esprit et dans les mœurs du siècle. Une union patriarcale sanctifiait cette sévérité : le seigneur était aussi le père de ses sujets : *il les traitait aussi sévèrement que ses propres enfants.* A la fin du dix-huitième siècle et même encore au commencement du dix-neuvième, le fils n'osait s'asseoir en présence de son père. Ces célèbres *Bockowskie bizuny* (fouets) étaient tout aussi bien employés sur le dos des fils des plus riches magnats que sur celui des paysans. Si des punitions, telles que l'empalement et autres mesures prises pour faire observer la justice, étaient d'usage en Pologne, elles existaient tout aussi bien dans les autres pays de l'Europe. Au moyen âge on avait la tête tranchée pour le moindre délit. Dans l'Europe occidentale et dans l'Europe méridionale les pères avaient droit de vie et de mort sur leurs enfants. Le treizième et le quatorzième siècles nous présentent des exemples terribles de justice rendue et même d'injustice révoltante. En Pologne nous trouvons, dans les jugements et dans les exécutions, moins de traces de ce despotisme barbare du moyen âge ; il suffit de voir les *Statuts de la couronne* et des assemblées délibérantes, d'approfondir consciencieusement les lois polonaises pour se persuader de cette vérité ; les *volumina legum* entiers l'attestent. Les investigateurs moscovites ne les interrogent pres-

que jamais; *et s'ils jugent les lois polonaises d'alors, ce n'est que d'après les progrès de la civilisation d'aujourd'hui.*

Si l'entière liberté ne s'est pas trouvée en Roussie, elle ne s'est pas non plus trouvée en Pologne. L'aristocratie avait ses priviléges. Il en avait été de même dans les deux républiques grecques de Sparte et d'Athènes, où les libertés se développaient dans une seule classe aux dépens des autres; et, quant aux idées démocratiques, l'Europe n'avait pas devancé la Pologne au seizième et au dix-septième siècles. Au contraire, quoique les idées libérales ne fussent pas répandues dans toute la Pologne, elles y furent cependant *plus tôt* et *mieux* comprises que dans tous les autres pays où la liberté générale et les principes de la société ne naquirent qu'après de terribles révolutions. On ne connaissait pas encore ce mot d'*Égalité*, mot que la Révolution française mit avec tant d'intrépidité sur son drapeau, et dont le triomphe ne fut assuré qu'après des luttes sanglantes, alors qu'en Pologne on avait commencé à la pratiquer depuis longtemps.

Alexandre Jagellon donna aux habitants de la Roussie et de la Lithuanie les mêmes droits qu'à ceux de la Mazowie : « Que la chevalerie « roussienne vive en paix et en amitié avec la « chevalerie polonaise et lithuanienne, et que

« ces nations restent unies comme *l'égale à*
« *l'égale, le libre au libre, car elles proviennent*
« *de même souche.* »

En 1509 le roi Sigismond Ier et son sénat accordèrent aux Lithuaniens, aux Roussiens et aux Mazowiens les mêmes droits et la même indépendance, de plus, entière liberté de culte. Le roi Sigismond-Auguste confirma ces mêmes droits, et en 1557 il publia expressément pour les paysans, une loi connue sous le nom de *Woloczna sprawa* (Lois agraires).

Son but était de maintenir la justice. Ces lois préparaient le peuple au traité d'union de Lublin fait en 1569. En Pologne il y avait des lois pour *le peuple* tandis qu'au delà du Dniepr *on n'avait pas encore une idée des droits de l'humanité;* ce qui prouve une fois de plus que les gens tant soit peu pensants, préféraient les libertés polonaises au despotisme organisé de la Moscovie, l'union de Lublin à l'union Tataro-Moscovite.

Si les paysans n'étaient pas tout à fait libres en Pologne, ils ne l'ont pas été non plus tout d'un coup dans les autres pays de l'Europe; toutefois des réformes concernant le bien-être des paysans s'apprêtaient depuis longtemps dans notre patrie. Des voix comme celle de *Niemcewicz* et de *Kollontaj*, des actes comme ceux de *Staszyc*, de *Brzostowski*, d'*Oginski*, parlent le

mieux en faveur des désirs et des dispositions de la nation. *Kosciuszko* portait la *Sukmana* (habit de paysan), lorsqu'aucun des amis du peuple de l'est de l'Europe ne pensait encore à la liberté des paysans. Les malheurs de la Pologne, ivre encore de la dépravation dans laquelle Auguste l'avait plongée, ne lui permirent pas de se relever entièrement. Le démembrement du pays rendit vaines toutes les tentatives faites pour se maintenir dans la bonne voie. Enfin la nation se réveilla et travailla à sa régénération avec un zèle inouï. La Moscovie traita la Pologne de *club de Jacobins* et *étouffa en son berceau la liberté du peuple*. C'était vers la fin du dix-huitième siècle.

Emprisonnés, oppressés, les Polonais n'ont pas cessé un instant de travailler à l'accomplissement de leur mission ; ils avaient pour but la liberté du peuple ; l'année 1825 et l'année 1830 sont un louable témoignage de leurs efforts ; par les conventions du gouvernement national, nous voyons que *le résultat définitif de la révolution devait être l'affranchissement des paysans* : *Lelevel* et *Mochnacki* ont exposé ces tendances. Le parti modéré était contraire aux idées libérales, non par esprit de conservation, mais par la peur qu'il avait d'introduire l'anarchie dans ce moment décisif, où la paix et l'ordre étaient indispensables. La Moscovie par la prise de Varsovie

et en étouffant la révolution de 1831, mit encore un frein à l'exécution de nos projets.

L'émigration polonaise qui tout de suite se fit vers l'Occident, développa les principes de la liberté, principes qui, encore aujourd'hui, pourraient servir de leçon aux libéraux de Moscou et de Pétersbourg. Le martyre de *Wollowicz*, de *Zawisza*, de *Konarski* inscrivit les efforts de la nation polonaise avec des lettres de sang. Lorsque parut *Simon Konarski, presque tous les propriétaires des terres lithuaniennes et roussiennes prirent fait et cause pour l'alliance;* les femmes même y entrèrent; le but de la propagande était : *Egalité des classes sociales, affranchissement du peuple, et par lui, délivrance de la Pologne.*

Toute la noblesse de la Podolie, de la Wolhynie et de l'Ukraine se mit à l'œuvre avec ardeur, le peuple épousa sa cause avec joie et courage ; les conspirateurs firent en peu de temps d'énormes progrès.

On découvrit ces desseins dangereux pour le gouvernement moscovite. On fusilla Konarski en 1838 ; on déporta des milliers de citoyens roussiens et lithuaniens en Sibérie. A Kiew, on fit mine de pendre les quatre chefs principaux de la Podolie, de la Wolhynie et de l'Ukraine : *Gaspard Maszkowski*, *Borowski*, le *médecin Beaupré* et *Frédéric Michalski;* après une longue

comédie, on les tira de dessous le gibet et on les condamna aux travaux forcés. Les jeunes gens de l'Université de Kiew, qui s'étaient occupés de propagande, furent condamnés à être soldats, à aller au Caucase et à surveiller les prisonniers d'Orenbourg. Il y eut des femmes qui furent battues de verges; d'autres, comme madame *Eva Felinska*, mesdemoiselles *Wilczopolska*, *Michalska* et ainsi de suite, furent déportées au centre ou aux extrémités de l'empire moscovite. Les familles en deuil restèrent quelque temps comme engourdies. Alors commença cet affreux terrorisme où un simple coup de sonnette faisait frémir chacun et donnait des convulsions aux femmes. Mais le grain était jeté. Les Polonais ne se contentèrent pas de cela. Il semblait que le martyre les encourageât au travail. Sous le nom de Cattaro parut en Podolie *Rufin Piotrowski*; la noblesse s'entendit bientôt avec lui. Leur œuvre concernait de nouveau le peuple. La réussite ne couronna pas l'intention. *Piotrowski* fut envoyé aux travaux forcés; beaucoup de jeunes gens furent enfermés dans la forteresse de Kiew, de là déportés en Sibérie.

En Galicie, *Théophile Wisniewski* et d'autres commencèrent l'œuvre difficile de l'affranchissement du peuple. Le massacre excité par Metternich, aussi terrible par son caractère et ses

effets que celui d'*Human* (qui avait servi d'exemple au ministre autrichien), anéantit le bon vouloir de la noblesse polonaise. Wisniewski fut condamné à mort et exécuté.

Les gouvernements moscovite et autrichien se sont vus forcés de donner la liberté aux paysans. Le zèle de la noblesse polonaise ne se relâcha pas. Il fallait bien la devancer pour persuader aux paysans que la liberté leur vient de la part du gouvernement et non des mains des seigneurs. Après des luttes sanglantes, le gouvernement autrichien libéra les paysans. Le gouverneur Bibikow, d'une imagination très-féconde, trouva d'autres moyens. Sous prétexte de protection, il donna aux trois gouvernements qui lui étaient confiés un *registre* qui déterminait les rapports qu'il doit y avoir entre le seigneur et le paysan. Il eut soin d'introduire de pareils *registres* en Lithuanie. C'était en 1848. Au delà du Dniepr et dans toute la Moscovie, l'esclavage du paysan n'était diminué en rien. En Lithuanie et en Roussie *une famille paysanne* devait travailler trois jours par semaine (c'est-à-dire 150 jours par an) pour le seigneur, en indemnité des 15 à 30 arpents de terrain qu'elle recevait de lui. Au delà du Dniepr et dans toute la Moscovie, *chaque paysan* devait travailler *trois jours* par semaine pour une partie de terre moindre. Les paysans de toute la Roussie refu-

sèrent d'accepter ces priviléges des mains du gouvernement moscovite. Tous, sans exception, se sont écriés : « Nous préférons les anciennes lois, nous voulons vivre avec les seigneurs; que les choses restent telles qu'elles étaient auparavant. Il y eut de nombreuses révoltes en Podolie, en Wolhynie et en Ukraine.

Dans beaucoup d'endroits, les lois de ces registres (quoique à vrai dire elles aient dépassé toute attente) rendaient le travail plus accablant que jamais; elles furent cependant introduites par la force des armes. Pendant la guerre de Crimée, les paysans de l'Ukraine commencèrent à former des assemblées; ils tenaient à avoir une véritable liberté politique : les réformes agricoles ne pouvaient les satisfaire. Ils allèrent trouver des seigneurs dont je suis obligé de taire le nom, leur disant : « Ne craignez rien, nous entreprendrons *quelque chose* (1); mais nous respecterons vos propriétés, vos granges et vos enfants. » (Je cite leurs propres paroles.) Et de fait ils organisèrent aussitôt une garde parmi eux, et punirent sévèrement ceux qui lâchaient leur bétail dans le blé du seigneur ou qui touchaient au bien d'autrui. Ceci a eu lieu dans les districts de *Skwira*, de *Bogus-*

(1) Ils songeaient à une révolution qu'ils voulaient commencer par le massacre des employés moscovites.

law, de *Wasylkow*, de *Taraszcza*, de *Human* et autres, dans le même pays où il y a quatre-vingt-quatorze ans avait eu lieu le massacre suscité par l'or et les mensonges des agents de Catherine II. Les paysans, assemblés en foule dans les villages et dans les cabarets, disaient aux nobles qui passaient : « Ne craignez pas, « nous ne sommes plus de ceux qui étaient du « temps de la *Koliszczyzna* (jacquerie); nous « sommes raisonnables et nous savons *d'où nous* « *viendra le bien.* Nous savons pourquoi les « Français sont en guerre avec les Moscovites; « nos *czumaki* (charretiers) ont été en Crimée « chercher du sel. Il y a là des Polonais; là « se trouve aussi *Michalko Halczynecki* (1). » Les paysans se mirent à courir sus aux employés, aux gens de police et aux *popes* (ecclésiastiques du rite oriental schismatique). Ils voulurent s'en débarrasser entièrement; ils formèrent un guet, arrêtèrent les voyageurs et brûlèrent les papiers qu'ils trouvaient sur eux. Ils laissaient passer les Polonais; mais lorsqu'ils pouvaient se saisir d'un *collet rouge* (employé), ils le retenaient prisonnier pour le livrer ensuite à leurs chefs.

(1) Michel Czajkowski, aujourd'hui Sadyk Pacha, commandant des cosaques de l'Empire ottoman. Son nom et celui du colonel Charles Rozycki, sont restés dans le souvenir l'un des paysans, l'autre de la petite noblesse de ces provinces.

Le gouvernement s'aperçut du danger et y remédia bien vite : de nombreuses troupes furent envoyées. Les paysans furent écrasés; ceux qui furent pris expirèrent sous le bâton. Beaucoup périrent de misère dans les bois où ils se cachaient; il y eut une foule de victimes ignorées (1).

Depuis lors, c'est-à-dire depuis 1854, une ardente propagande du parti roussien commença; elle détourna sur autre chose l'attention des paysans. Le gouvernement la seconde à présent de toutes ses forces, et les partisans roussiens d'aujourd'hui agissent en plein jour, sûrs qu'ils sont de l'appui de la famille du Tzar. A juger d'après les apparences, on peut accuser les Polonais de ne pas avoir profité de cette merveilleuse disposition du peuple dans un moment où l'armée moscovite était taillée en pièces sur les bords du Danube et en Crimée; mais les entreprises des Polonais furent paralysées moins par la présence sur la frontière autrichienne d'un corps d'armée prêt à entrer en Pologne, que par les conseils qui parvenaient d'Occident

(1) Des centaines de paysans furent assommés à coups de bâton; d'autres expédiés en Sibérie. Tout cela se passa, lors de la guerre de Crimée, en Ukraine. Les journaux n'en firent aucune mention, comme si de rien n'était. C'était dans ce temps où, pour obtenir un passe-port à l'étranger, il fallait payer au moins 4,000 francs.

d'attendre un signal qui ne fût jamais donné.

Ce n'est pas ici le moment d'en parler.

Après la prise de Sébastopol et les conférences de Paris, les regards des Polonais, tournés vers le Midi et vers l'Ouest, devinrent de nouveau sombres. On se persuada de plus en plus fortement que nous ne pouvions et ne devions compter que sur nous-mêmes, et songer avant tout au peuple. La noblesse de la *Lithuanie* donna la première le signal de la liberté du peuple par une pétition hardie à l'empereur Alexandre II en 1857. La noblesse de la *Podolie* suivit son exemple, et après celle-ci vint la noblesse de *Kiew* et de la *Wolhynie*.

Le *Dzien* même, qui nous est si peu favorable, ne put cacher cette vérité. Dans le n° 1er, 1861, il dit qu'après le *Manifeste* de l'empereur, adressé en octobre 1857 aux trois gouvernements de l'ouest (*Podolie*, *Wolhynie* et *Ukraine*), la Moscovie a été la première à rédiger une pareille adresse. Par les soins soutenus de la noblesse polonaise, après le désir des propriétaires clairement exprimé et beaucoup d'avis secrets qui étaient restés sans effet, parut enfin, le 19 février 1861, le manifeste qui proclama l'émancipation des paysans.

Les paysans, qui n'ajoutaient jamais foi aux actes du gouvernement et qui n'admettaient pas même que la liberté pût leur venir de la

part des Moscovites, ne voulurent pas l'accepter. Il y a eu des résistances qu'il a fallu vaincre par la force des armes. Ainsi, on s'est vu obligé d'introduire la liberté à l'aide de la baïonnette et du fouet. Ces faits ne sont que trop connus.

Les paysans sentaient bien que, dégagés des liens qui les attachaient aux seigneurs, ils tomberaient infailliblement au pouvoir de la police moscovite, qu'ils ont en horreur. De nouveau, ils s'écrièrent comme auparavant : « *Nous ne voulons pas d'un nouvel ordre de choses*, que ce soit comme *cela a toujours été* (1). »

L'ignorance dans laquelle le gouvernement s'était plu à les laisser plongés ne leur permit pas de comprendre leur nouvelle situation. Par le mot de *liberté*, ils comprirent *le droit à toute la propriété, même à celle d'autrui, et le droit à l'inactivité.* Leurs exigences commencèrent à devenir menaçantes. Le gouvernement d'un côté, et les chefs du parti roussien de l'autre, entrevirent un moyen de capter l'esprit de populations abandonnées à une profonde incertitude morale.

La même année commencèrent les événements de Varsovie. Les manifestations dans

(1) Ces paroles des paysans roussiens sont proférées à l'unanimité. Les paysans de Moscovie d'ailleurs en disent autant. Ils sont toujours à attendre une *nouvelle liberté*, malgré la déclaration formelle d'Alexandre II à Poltava, l'an 1862, qu'ils n'en auront pas. (Voir tous les journaux moscovites.)

toutes les villes, les services patriotiques dans toutes les églises, le deuil universel et l'état de siége général « *déterminèrent les limites de la Pologne.* »

Le gouvernement essaya de profiter de cette circonstance pour persuader au peuple que les Polonais se révoltaient contre le Tzar à cause de la liberté qui lui avait été donnée. Des voix imprudentes assuraient aux paysans que ce n'était ni du Tzar ni des seigneurs polonais qu'ils tenaient la liberté; mais qu'eux, les chefs du parti roussien, avaient procuré cette grâce à tout le peuple opprimé.

Les paysans ne savaient qui croire. Une affreuse méfiance les saisit; il leur semblait que tout le monde voulait les tromper.

Parmi les Roussiens, ils voyaient de *jeunes seigneurs* qui avaient endossé la *swita* (manteau) du paysan; ils s'imaginaient qu'il y a aussi des propriétaires qui mettent des uniformes de gouverneurs, de généraux et d'employés. Malgré cela, le nom mystique du Tzar était dans quelques bouches; les vieillards seuls attendaient *le bien* de la part du *roi polonais.*

Cela dura ainsi jusqu'à ce que la saine raison et la tradition, qui étaient restées vivantes parmi le peuple, prirent le dessus.

En comparant les lois de la nouvelle réforme des paysans, nous voyons exactement la diffé-

rence qu'il y avait entre le travail champêtre de Roussie et celui d'au delà du Dniepr. C'est seulement le manifeste du 19 février 1861 qui effaça le droit de propriété sur les paysans et sur leur avoir. Dans toute la *Petite-Roussie* (gouvernements de Poltava et de Czernigow), ainsi que dans toute la Moscovie, le seigneur russe était non-seulement maître absolu de ses paysans, mais encore les chevaux, les bœufs, les brebis et les poules des serfs lui appartenaient. Lorsque l'abolition de cette loi pour les provinces au delà du Dniepr fut lue aux peuples de la *Podolie* et de l'*Ukraine*, ils se mirent à rire et ne voulurent pas croire qu'une loi pareille pût exister quelque part.

Là, le paysan ne pouvait disposer de ce qu'il avait sans le consentement de son propriétaire; il ne pouvait ni vendre ni louer à son gré, ses bœufs et ses chevaux.

Ce n'est pas assez. Du temps d'Alexandre Ier, dans les provinces soumises à son autorité, *on vendait les hommes au poids*, et on avait de 20 à 25 kopecks pour la livre de chair humaine. Cet usage fut généralisé dans les gouvernements d'*Ekaterynoslaw*, de *Cherson* et surtout en *Bessarabie*, où les Bohémiens étaient la branche la plus féconde de ce commerce lucratif.

Dans une source officielle de Pétersbourg (de

l'an 1841), *Krepostnoje Naselenje w Rossji*, publié par ordre du ministre, nous trouvons que d'après le dernier dénombrement de la population de 1838, on compte dans l'empire moscovite 1,467,378 *Dworowi* (*serfs sans terrain*) attachés à la cour des seigneurs. Tout le monde ne sait pas ce que sont les *Dworowi*, dont on n'a entendu parler ni en Pologne ni dans les autres pays de l'Europe. Une petite explication suffira.

Les *Dworowi* sont des esclaves qui dépendent encore plus de leurs maîtres que les paysans dont j'ai déjà fait connaître les rapports avec leurs seigneurs. Que peut-il y avoir de plus? demanderont les lecteurs étonnés. Les *Dworowi* n'ont ni maisons, ni terres, ni quoi que ce soit; leur âme même n'est pas à eux, car leur esprit et leurs capacités ne leur appartiennent pas.

Les propriétaires moscovites faisaient ordinairement donner de l'instruction à leurs *Dworowi*, et après en avoir fait des ouvriers, des médecins, des artistes ou des précepteurs, ils empochaient l'argent que ceux-ci gagnaient.

Cela va sans dire qu'il n'était question ni de gages ni d'appointements. Le propriétaire de leur corps et de leurs capacités fixait à ses *Dworowi* une somme qu'ils devaient lui payer tous les ans. De pareilles gens (*Dienszezyki* et *Kuczery*) servaient d'enjeu aux officiers mosco-

vites lorsqu'ils jouaient au lansquenet ou au pharaon : « *Iwan, va-t-en d'ici, tu ne m'appartiens plus!* » c'était l'adieu qu'on jetait à ces malheureux. « J'obéis, » répondait humblement l'esclave. « *Sluszajus.* »

Un million et demi de ces pauvres victimes ont été privées du droit à un lot de terrain.

En Pologne, il n'y avait pas d'esclavage, à vrai dire, il n'y avait que des *sujets*, c'est-à-dire des hommes soumis au pouvoir arbitraire mais non tyrannique. C'étaient des laboureurs, *glebæ adscripti*, inscrits pour le travail champêtre. En Moscovie, il y avait des *paysans krepostni*, c'est-à-dire liés aux propriétaires. Le mot *sujets* n'existe pas même dans la langue moscovite. Le mot *subjectus*, *sujet*, diffère du mot *serf* adopté par quelques écrivains français. L'esclavage n'a existé qu'en Moscovie. Après l'abolition du *Statut* appelé *Statut lithuanien*, et après l'introduction du *Swod Zakonou* moscovite (1), il était permis de vendre les hommes comme le bétail. L'empereur Nicolas défendit de vendre les hommes sans vendre en même temps la terre, exceptant cependant de ce privilége les Dworowi. Si l'on compare les détails concernant le travail champêtre en Pologne à ceux de la Moscovie, on voit une différence

(1) *Le Code.*

frappante. Il suffit de passer en revue les devoirs du paysan mentionnés dans la *Starozytna Polska* (ancienne Pologne) de Balinski et de Lipinski; il suffit de jeter un coup d'œil sur les actes de révision et les anciens inventaires de n'importe quel bien pour s'en convaincre. En Ukraine et en Podolie, d'immenses étendues non peuplées se couvrirent de villages, grâce aux soins des magnats polonais, qui, pour un travail de peu de valeur, donnaient aux paysans, sans les mesurer, d'immenses champs que la main de l'homme n'avait pas encore touchés. Plus d'un paysan avait autant de terrain que le propriétaire d'un village en possède aujourd'hui. Ces choses, il n'y a pas longtemps qu'elles se sont passées, pas plus loin qu'à la fin du dix-huitième siècle et au commencement du siècle courant : Les vieilles gens s'en souviennent et les paysans n'ignorent rien. Il faut vivre avec le peuple, l'entendre discourir sur ce qui était *du temps de la Pologne*, et tout paraît autre qu'à ceux qui déduisent le sort du paysan de théories sociales et non d'une expérience pratique; les vieux paysans d'aujourd'hui encore, diront que la mesure de la terre qu'on leur distribuait était celle-ci : « *Le champ* s'étendait à perte de vue; » ou bien : « Aussi loin qu'on aurait pu atteindre en lançant un caillou de toutes ses forces ; » ou : « Aussi loin qu'on aurait pu faire de chemin en

marchant toute une journée ; » ou bien, enfin : « Autant qu'on aurait pu labourer en un jour, ne faisant que le tour de l'étendue de la terre. » Les paysans tiennent ces dictons de leurs pères.

La misère pouvait-elle exister lorsqu'on avait de telles étendues de terre ? Que les paysans répondent eux-mêmes, c'est à eux que je m'en rapporte pour savoir combien leurs pères et leurs grands-pères avaient de blé, de bœufs, de chevaux, de moutons et de ruches, et combien en ont-ils aujourd'hui ? Les *Lubomirski*, les *Potocki* et d'autres ont le plus contribué au bien-être des paysans de l'*Ukraine* et de la *Podolie*. On accourait de toutes parts, et les colonies, les villes et les villages se peuplaient. Ceux qui, jusque aujourd'hui, sont appelés *Mazoviens*, quoiqu'ils ne sachent pas un mot de polonais, sont originaires de la Mazovie et peuplent des villages entiers dans certains districts de la Podolie et de la Wolhynie. Seulement leur langue, aujourd'hui, est roussienne. Il y en a quantité aux environs de *Kamieniec*, de *Prostrirow*, de *Latyczew*, de *Constantinow*, de *Zytomir*, d'*Owrucz*, de *Krzemieniec*, de *Luck*, etc. Les Roussiens, avec lesquels ils se confondent peu à peu, les appellent jusqu'à présent *Mazoviens* ou même *Lechs*.

Vu les lois concernant les *mariages mixtes*, exécutées sévèrement sous Nicolas, ils passèrent

au schisme; mais ils conservèrent leurs noms mazoviens. Ce n'est pas l'oppression des seigneurs de la Roussie qui les a attirés; ce sont là des faits frappants contre lesquels la colère ne peut rien. Nul colon n'a été chargé d'un fardeau trop lourd à porter pendant les premières années. Lorsqu'on mesura ensuite les terres et qu'on introduisit un certain ordre, chacun travailla treize jours *par an* pour son seigneur et lui payait l'impôt sur les cheminées, c'est-à-dire un florin par cheminée. Comme impôt, ils apportaient en outre à la demeure seigneuriale un boisseau de seigle, douze pots d'avoine, et la dîme du bétail et des ruches. En pensant que le plus pauvre d'entre les laboureurs avait plus de dix chevaux, quelques dizaines de brebis, cent ruches et même davantage, on se persuadera facilement qu'il avait les moyens de s'enrichir et de payer le propriétaire. Il y avait différentes choses que le seigneur et les paysans possédaient en commun. Le communisme se pratiquait déjà chez les Polonais, lorsque, autre part, personne ne songeait encore à le formuler arbitrairement. Le pâturage dans les prés et les jachères, le bois et le chauffage étaient communs. C'est de là que provient chez les paysans la persuasion qu'ils ont que la propriété seigneuriale est aussi la leur. Encore jusqu'à présent, le paysan qui vole du bois et qui est pris en flagrant délit,

s'étonne si on lui inflige une punition. « Ai-je volé? dit-il; j'ai pris ce bois chez mon maître. » C'est comme si le mari « avait pris quelque chose chez sa femme ou le fils chez son père. » Ceci a été bien expliqué par un jeune écrivain de talent (Léonard Sowinski), dans sa polémique intitulée : *List ze wsi* (Lettre du village).

« Le paysan, dit cet auteur, raisonne de ma-
« nière à faire entendre que *personne ne tra-*
« *vaille pour acquérir toutes ces choses*, et que
« la nature a donné à chacun, sans exception,
« le bois, l'herbe, le gibier, la forêt, les pois-
« sons, les fruits. Vaincre les obstacles que l'on
« rencontre pour s'approprier une petite partie
« de ce bien commun, c'est être hardi et non
« coupable. Malgré cela, il y a parmi les paysans
« une tendance à vivre indépendant et pour son
« propre compte. Un fils, parvenu à l'âge de
« maturité, voudrait aussitôt avoir sa chaumière
« et son champ à lui. Lorsqu'il arrive à posséder
« quelques pièces de bétail, il devient maître
« absolu dans sa maison. »

Mais, diront nos adversaires, si *du temps de la Pologne* les choses se sont passées ainsi, elles se passaient tout autrement il y a quelques dizaines d'années. C'est vrai, je ne le nie pas. Réfléchissons cependant sans partialité aux causes qui amenèrent l'oppression des paysans dans ces derniers temps. Lorsque la révolution de

1831 succomba, l'empereur Nicolas conçut le projet d'exterminer radicalement la noblesse polonaise; il tourna avec une animosité extraordinaire son regard vengeur vers la *Podolie*, la *Wolhynie* et l'*Ukraine;* il ordonna donc qu'on trouvât le moyen de faire passer en Sibérie et dans les steppes sauvages de la Moscovie tous les propriétaires polonais. L'ordre fut remis entre les mains du gouverneur podolien Lubianowski. Horenlad, jeune homme employé dans sa chancellerie, vola cet ordre et l'envoya à l'étranger pour le faire publier. La diplomatie européenne tourna ses regards vers ce projet. Horenlad devait être condamné comme criminel d'État. Un chanoine du chapitre de Kamieniec, Déodat Torosiewicz, facilita sa fuite. Le gouvernement moscovite suspendit l'exécution. On chercha le moyen d'exterminer la race polonaise dans les contrées même qu'elle avait toujours habitées. On voulut tuer les enfants et la jeunesse moralement et spirituellement. C'est alors que parurent les ukases qui fermèrent les écoles les unes après les autres; c'est alors qu'il fut défendu aux précepteurs, sous peine de prison ou d'exil, d'accepter un poste sans la permission du gouvernement. Les écoles des Piares et des Basiliens furent fermées; celles des districts et des paroisses furent démolies; l'Université de *Vilna* et le lycée de Krzemieniec furent

abolis. Toute la nation se vit tout à coup sans guides, sans chefs, sans lumières. Toutes les relations avec l'Ouest furent rompues. Les frontières furent si soigneusement gardées, qu'en Pologne, sous le gouvernement moscovite, on savait mieux ce qui se passait en Chine que ce qui se passait en Galicie et en Posnanie. La censure était si sévère qu'il n'y avait presque pas de livres polonais dans le pays. Le moindre écrit qui respirait une pensée plus élevée était confisqué. On envoyait en Sibérie ceux chez lesquels on trouvait des livres défendus. Des familles entières furent exportées en *kibitki* (1), dans le fond de la Moscovie, pour les plus innocentes correspondances avec l'étranger; leur exil durait souvent plus de dix ans.

Dans beaucoup de familles soupçonnées de cacher des lettres ou des livres défendus, très-fréquemment les planchers étaient arrachés, les matelas fouillés, les murs sondés, les papiers lus; les secrets de famille, ravis par la police, lui devenaient une arme. Toutes les assemblées publiques étaient sévèrement défendues. A chaque fête, dans chaque société tant soit peu nom-

(1) Espèce de chariot où le condamné avait les pieds plus hauts que la tête et était horriblement secoué. Un auteur anglais remarquait que si l'on eût fondé un prix pour le véhicule le plus incommode de l'univers, la kibitka l'eût certainement mérité.

breuse, se trouvait un employé de la police. On interprétait à sa guise l'expression de la physionomie des personnes suspectes et des gens mal intentionnés et dangereux. Quand même ils n'étaient coupables de rien, on appelait sur eux l'attention d'un pouvoir supérieur qui ne refusait jamais de sévir.

On n'était libre, ni d'écrire, ni de lire, ni de parler, ni de penser; même les relations entre voisins furent rompues. Sans passe-port, on ne pouvait se rendre dans un autre gouvernement, et, pour avoir ce passe-port, il fallait attendre six mois et davantage. Ainsi donc toute la nation fut tout à coup privée des avantages de la vie publique et de la civilisation. En attendant, des écoles selon le nouveau programme furent formées. La langue slavonne et la moscovite, la littérature moscovite, l'histoire de la Moscovie et les mathématiques, composaient le système de l'instruction.

Les aînés avaient émigré et erraient de pays en pays; les cadets portaient le joug que leur imposaient la terreur et l'oppression. On tuait le moral des enfants par tout ce qu'on leur faisait apprendre sur le Tzar et sur la *Moscovie*, qu'ils devaient nommer leur patrie. On leur faisait donner des *leçons d'armes;* ces leçons entraient pour une large part dans le programme de l'instruction. Ce n'est pas assez.

Dans les petites villes où il y avait des écoles, se trouvaient encore d'anciens professeurs qui, entretenant chez eux des élèves qui fréquentaient les classes, imprégnaient dans ces jeunes cœurs l'amour de la patrie et les devoirs envers la malheureuse Pologne. A Zytomir, à Kiew, à Kamieniec, à Winnica et dans d'autres villes où l'on avait élevé de nouveaux gymnases, se trouvaient beaucoup de protecteurs qui veillaient comme des anges gardiens sur la jeunesse exposée aux plus mauvaises influences des sbires moscovites. La nation doit de la reconnaissance à ces défenseurs de la tradition polonaise et des enfants de la Pologne ; mais le gouvernement s'aperçut du danger. Les écoles privées furent aussitôt fermées; on défendit aux professeurs polonais d'avoir des pensionnaires chez eux, et, en 1840, on fit bâtir des espèces de *casernes* ou *quartiers publics* (*Obszczija kwartiry*). Pour le moindre de ces quartiers, l'étudiant était obligé de payer 60 roubles (240 francs) par an, et tout autant pour les livres élémentaires qu'on changeait tous les six mois par ordre du ministère de l'instruction, qui s'était vendu aux libraires.

La classe indigente était privée des moyens de s'instruire. Toute la pension annuelle d'un intendant n'eût pas suffi à l'entretien d'un étudiant, d'autant plus que les écoles étaient éloignées d'une dizaine de milles les unes des autres.

A l'entrée de l'étudiant à l'école, on ne lui demandait pas ce qu'il savait, mais s'il avait ses papiers héraldiques, c'est-à-dire s'il était noble. Et comme on avait dépouillé de ses titres la plus grande partie de la noblesse et qu'on l'avait rangée parmi les *jednodworcy* (1), cette éducation, quelque barbare qu'elle fût, était encore inabordable pour bien des gens. Ainsi la jeunesse grandissait dans un état déplorable, ayant d'immenses difficultés à acquérir des principes et de l'instruction. Peut-on s'étonner alors qu'il y eût des idées fausses sur les relations, sur les droits de l'humanité et sur ceux des citoyens. Peut-on s'étonner si la noblesse se permettait parfois des abus envers les paysans, lorsqu'on tâchait de détruire en elle tout sentiment de justice? Mais l'esprit divin veillait sur les bons Polonais. Il y avait des exceptions que l'opinion publique, quoique cachée et timide, condamnait aussitôt. A chaque lueur d'espoir se soulevait une masse de défenseurs de la liberté. La Sibérie, le Caucase et les bataillons des monts Ourals l'attestent.

Les partisans roussiens reprochent à la noblesse polonaise l'amortissement raisonné de la

(1) Familles de gentilshommes pauvres auxquels les Russes dénièrent la noblesse et qu'ils soumirent au recrutement militaire, aux coups de bâton et à toutes les misères qui étaient le partage des non-nobles.

nationalité roussienne, qu'ils croient défendre chaleureusement en démontrant la différence qu'il y a entre la langue polonaise et la langue roussienne. De là vient qu'ils croient que la noblesse polonaise, sans se soucier d'éclairer le peuple sur la base de l'élément roussien, tâche de le laisser plongé dans l'obscurité, ou bien de le dénationaliser au profit de l'élément polonais. En réfléchissant plus sérieusement à ces objections, on est tout surpris de voir que les gens peu favorables aux Polonais, habitués cependant à penser plus profondément, ne trouvent point de réponse dans les faits parlants dont ils sont entourés. Le désir d'étouffer la nationalité roussienne est mal et injustement attribué aux Polonais : les preuves qui pourraient justifier ce reproche manquent. En tous cas, si les Polonais ne protégent pas les Roussiens, il n'est pas encore prouvé qu'ils aient de mauvais desseins.

Si nous étions sous le gouvernement allemand, l'utopie roussienne n'aurait rien d'effrayant pour la nationalité polonaise (1). Si les Moscovites ne voulaient pas légaliser leurs con-

(1) Nous venons de prouver plus haut que la nationalité roussienne n'existe point par elle-même et n'est qu'une subdivision de la nationalité polonaise : il n'y a de différence que dans la situation locale des deux branches. La langue roussienne n'est que le *patois* du polonais. Voir les Notes philologiques de ***Jelitenko,*** dans le *Dziennik Literacki* de Léopol.

quêtes en rejetant leur nom primitif pour s'emparer de celui des Roussiens, les éléments du peuple de la Roussie ne seraient pas capables de menacer la nationalité polonaise; si enfin les prétentions sauvages des partisans roussiens ne tendaient pas à créer une nation séparée, nous leur tendrions une main fraternelle et nous marcherions vers la liberté et les lumières en combattant pour la même cause. Mais dans les circonstances présentes, avec l'ignorance dans laquelle le peuple se trouve plongé, avec l'influence qu'a actuellement le gouvernement schismatique sur les paysans, admettre le fractionnement de la nationalité polonaise, ce serait abattre, de nos mains, les retranchements qui nous protégent contre la nationalité moscovite.

Étant nous-mêmes sous une domination étrangère, pouvons-nous influencer le peuple? Mille efforts individuels se font jour à travers l'oppression du gouvernement. La noblesse polonaise ne peut agir que secrètement; le gouvernement agit ouvertement. La noblesse ne possède pas entièrement la confiance des paysans, parce que les tristes événements de la fin de l'histoire de Pologne l'ont affaiblie, parce que le gouvernement a cherché à l'extirper, et que les roussomanes achèvent de la miner; le gouvernement n'a que faire de cette confiance; — il fait élever des écoles, il fait enseigner les prières *en com-*

mençant par la croyance au Tzar ; les *popes*, les soldats et les commissaires de police ne manquent nulle part. Le peuple, engourdi et dans l'attente d'un avenir incertain, est indécis, ne sachant à quoi s'en tenir. Le gouvernement ne perd pas son temps; il s'arme de paroles bruyantes et sonores, il profite de cet engourdissement, et pour prouver quels soins il met à créer une nationalité roussienne séparée de la nationalité polonaise, il suffit de dire qu'il ne permet pas d'imprimer les livres roussiens en polonais, c'est-à-dire de faire usage des lettres latines. (Ordonnance du ministre reproduite dans le *Kolokol.*) Les partisans roussiens se sont emparés de ce moyen; ils écrivent et ils impriment leurs ouvrages avec des lettres moscovites, non avec des lettres slaves, mais purement moscovites. De là une langue drôlatique et monstrueuse, que ni les Moscovites ni les Roussiens ne peuvent comprendre. La lettre *e,* qui se prononce en moscovite *ie,* existe aussi dans la langue roussienne, mais elle est prononcée durement. Quantité de mots roussiens ne peuvent être rendus par l'orthographe moscovite.

Comparons, par exemple, le chant de 1831 des Cosaques de l'Ukraine, de la Podolie et de la Wolhynie.

En écrivant avec des lettres polonaises, nous lisons :

Hej kozacze w imia Boha
Wze holosyt w cerkwi dzwin.

En lisant d'après l'orthographe moscovite, on doit dire :

Giej kazaczie w imia Boga
Wzie galosit w cierkwi dwin.

Voici le texte original du chant des paysans d'Ukraine, de Podolie et de Wolhynie, qui combattaient, en 1831, contre les Moscovites, dans les mêmes rangs avec les seigneurs polonais :

Eh ! Casac, au nom de Dieu !
La cloche sainte se fait entendre.
Que celui qui chérit sa patrie et sa belle
Se mette à la poursuite du maudit ennemi.
Hurra-ha !

Vole, mon coursier à la jambe agile,
Quand même tu te couvrirais d'écume.
J'ai juré de par mon roi
Que l'infernal Moscovite ne m'échapperait pas,
Que toute la race ennemie
Serait noyée de sang.

Ne craignez rien, enfants Lechs.
Buvez du vin à vos repas.
Vous êtes en sécurité
Comme sous l'aile de l'ange gardien.
Une nuée de flèches
Attendent l'ennemi.

C'est assez. Ton orgie a duré trop longtemps.
Ici tu périras comme un misérable.
C'est assez. Ton règne est achevé,
Tu ne nous échapperas pas.
Eh ! allons vers la Moscovie, etc.

III

Les faux amis de la nationalité roussienne voudraient ridiculiser la belle langue de Padurra (1) et des chanteurs vraiment roussiens ; c'est en vain que les partisans de la Moscovie s'efforcent de prouver qu'il y a une grande différence entre la langue polonaise et la langue roussienne, et qu'ils prétendent que cette dernière a plus de rapports avec la langue moscovite qu'avec la langue polonaise.

(1) Thomas Padurra, né en Ukraine, y vit à la campagne. De 1817 à 1820, il parcourut l'Orient en compagnie du fameux comte Wenceslas Rzewuski.

Il puisa ses inspirations dans les plus saintes traditions populaires ; aussi, non en Ukraine seulement, mais en Podolie, en Wolhynie et jusqu'en Galicie, le peuple chante-t-il ses vers, écrits dans le dialecte roussien, si compréhensible pour un Polonais des autres provinces. Convaincu qu'on ne peut ni bien agir dans le présent, ni s'avancer vers un avenir heureux sans avoir vécu, par la pensée, dans tout le passé historique de sa nation, ce sont les actes héroïques des ancêtres que Padurra offre à

Le peuple répond le mieux à toutes ces discussions philosophiques. Je vais citer ici une anecdote vraie que j'ai recueillie depuis peu. En Podolie un propriétaire moscovite se querellait avec un *posrednik* (juge de paix), à propos de l'analogie que ces langues ont entre elles. Le Moscovite affirmait que la langue des paysans podoliens diffère peu de la langue moscovite ; il assurait que la Podolie c'est *la Russie*.

« Attendez, Monsieur, dit le *posrednik*, qui était un seigneur polonais, les paysans résoudront eux-mêmes cette question. Allez les trouver et expliquez-leur dans votre langue les lois agricoles. »

Le propriétaire eut beau s'évertuer à leur expliquer des lois en moscovite, les paysans n'entendaient pas ses raisonnements.

« Comprenez-vous ? » demanda-t-il aux pay-

l'imitation des générations actuelles. La plupart de ses poésies sont composées sur des airs nationaux. Pourquoi les idées et les mélodies, dans le midi de la Pologne, sont-elles empreintes d'une indicible tristesse ? Cela tient-il au spectacle grandiose des steppes, ces mers de verdure où l'Europe et l'Asie se rencontrèrent et se combattirent tant de fois ? Ou à la conscience du dur esclavage qui succéda à l'antique liberté et au pressentiment qu'on ne reviendra à celle-ci qu'à travers des fleuves de larmes et de sang ?

Padurra a encore publié des fragments d'un pèlerinage de Childe-Harold dans les pays slaves. (L. M.)

sans, lorsque son discours fut achevé. Les paysans étaient tous Roussiens.

— « Comment comprendrions-nous puisque vous nous parlez moscovite? » répondirent-ils.

« — Quoi? vous ne comprenez pas un mot? »

— « Non, pas un mot, » répliquèrent les paysans.

« — Écoutez-moi donc à présent, mes enfants, dit le juge de paix, je vous parlerai. » Et il se mit à leur expliquer les mêmes lois en polonais.

« Comprenez vous? » demanda-t-il, lorsqu'il eut fini. « Pourquoi pas! » s'écrièrent les paysans. « A présent nous comprenons, parce que Monsieur parle polonais, et c'est comme s'il nous parlait notre langue. »

« Eh bien! à qui cette terre appartient-elle? » demanda alors le *posrednik* au Moscovite. « Est-elle à nous ou à vous? » et il s'en alla.

Toutes ces plaintes au nom de ce que certain parti est convenu d'appeler la nationalité roussienne sont étonnantes. Que les *roussomanes* daignent jeter un coup d'œil sur les lois polonaises, et ils en verront beaucoup qui ont été écrites en *roussien*. Les magnats polonais qui habitaient les provinces roussiennes parlaient le roussien. Il y a trente ans de cela, quantité de nobles ne connaissaient pas d'autre langue.

Que veulent-ils encore? des écoles roussien-

Le peuple répond le mieux à toutes ces discussions philosophiques. Je vais citer ici une anecdote vraie que j'ai recueillie depuis peu. En Podolie un propriétaire moscovite se querellait avec un *posrednik* (juge de paix), à propos de l'analogie que ces langues ont entre elles. Le Moscovite affirmait que la langue des paysans podoliens diffère peu de la langue moscovite; il assurait que la Podolie c'est *la Russie*.

« Attendez, Monsieur, dit le *posrednik*, qui était un seigneur polonais, les paysans résoudront eux-mêmes cette question. Allez les trouver et expliquez-leur dans votre langue les lois agricoles. »

Le propriétaire eut beau s'évertuer à leur expliquer des lois en moscovite, les paysans n'entendaient pas ses raisonnements.

« Comprenez-vous? » demanda-t-il aux pay-

l'imitation des générations actuelles. La plupart de ses poésies sont composées sur des airs nationaux. Pourquoi les idées et les mélodies, dans le midi de la Pologne, sont-elles empreintes d'une indicible tristesse? Cela tient-il au spectacle grandiose des steppes, ces mers de verdure où l'Europe et l'Asie se rencontrèrent et se combattirent tant de fois? Ou à la conscience du dur esclavage qui succéda à l'antique liberté et au pressentiment qu'on ne reviendra à celle-ci qu'à travers des fleuves de larmes et de sang?

Padurra a encore publié des fragments d'un pèlerinage de Childe-Harold dans les pays slaves. (L. M.)

sans, lorsque son discours fut achevé. Les paysans étaient tous Roussiens.

— « Comment comprendrions-nous puisque vous nous parlez moscovite? » répondirent-ils.

« — Quoi? vous ne comprenez pas un mot? »
— « Non, pas un mot, » répliquèrent les paysans.

« — Écoutez-moi donc à présent, mes enfants, dit le juge de paix, je vous parlerai. » Et il se mit à leur expliquer les mêmes lois en polonais.

« Comprenez vous? » demanda-t-il, lorsqu'il eut fini. « Pourquoi pas! » s'écrièrent les paysans. « A présent nous comprenons, parce que Monsieur parle polonais, et c'est comme s'il nous parlait notre langue. »

« Eh bien! à qui cette terre appartient-elle?» demanda alors le *posrednik* au Moscovite. « Est-elle à nous ou à vous? » et il s'en alla.

Toutes ces plaintes au nom de ce que certain parti est convenu d'appeler la nationalité roussienne sont étonnantes. Que les *roussomanes* daignent jeter un coup d'œil sur les lois polonaises, et ils en verront beaucoup qui ont été écrites en *roussien*. Les magnats polonais qui habitaient les provinces roussiennes parlaient le roussien. Il y a trente ans de cela, quantité de nobles ne connaissaient pas d'autre langue.

Que veulent-ils encore? des écoles roussien-

nes peut-être? les nobles sont-ils en état de les leur donner? — Des tribunaux où les jugements soient rendus en langue roussienne? la Pologne fait-elle des lois? Si la langue roussienne a dans son passé toutes les forces et en germe toutes les fibres vivifiantes nécessaires pour s'élever à la hauteur des langues européennes, une poignée de Polonais ne peut s'opposer à ce courant. Mais désirer que la langue polonaise, une des plus riches que l'on connaisse et qui se glorifie de posséder une des plus belles littératures du monde, cède le pas; mais vouloir que *Szewczenko chante à la place de Mickiewicz*, c'est ridicule au possible.

Si le peuple est ignorant, à qui la faute? aux prétendus défenseurs du peuple et à leurs protecteurs, les employés moscovites. Toutes les écoles que les propriétaires avaient élevées pour le peuple, ont été fermées par la police. Le peuple a soif de s'instruire. De chez les *popes* qui leur apprennent *l'Azbuka* (alphabet moscovite), les enfants se sauvent dans les maisons polonaises, où on leur donne les leçons en polonais.

Mais ce dernier enseignement rencontre un double obstacle. D'une part, les employés et les *popes* cherchent à gagner l'enfance au moscovitisme et à la religion schismatique. De l'autre, les roussomanes, à l'aide de leurs agents, insi-

nuent aux paysans que les seigneurs ne les attirent que pour les gagner et mieux assujettir. Le combat moral continue et les paysans en souffrent le plus.

6. Le reproche qu'on fait aux propriétaires de ne pas vouloir libérer les paysans, et, en les libérant, de mettre pour s'indemniser un trop haut prix au rachat des terres, n'est pas fondé non plus. Cette question mériterait à peine d'être relevée, si ce n'était le besoin que l'on sent de rappeler les faits qui prouvent de quelles armes déloyales nos adversaires se servent contre nous.

La première idée de l'émancipation des paysans a été nettement formulée par la noblesse lithuano-polonaise, et le premier projet sur le rachat des terres vient de la Société agronomique de Varsovie : ceci n'est pas niable. Dans le comité gouvernemental de la Lithuanie, de la Polodie, de la Wolhynie et de l'Ukraine, *la majorité* des propriétaires était pour le rachat des terres. Il suffit de voir les actes des comités et les articles qui paraissaient à Varsovie pour se persuader que le système d'indemnité était regardé comme le meilleur. Quelques-uns étaient contraires à ce système, parce que le rachat accompli, à l'aide du gouvernement, rompait pour toujours les relations des seigneurs avec les paysans et tendait à rapprocher ces derniers du

gouvernement, ce qui pouvait leur occasionner un tort matériel et moral; mais la tendance générale de la noblesse était de dénouer la question qui a rapport aux paysans, d'une manière décisive, franche et impartiale. On déclara généralement que le rachat était inévitable; aussi chacun était prêt à le faciliter et à faire de grands sacrifices. Ces sacrifices s'opèrent aujourd'hui.

Si le rachat paraît trop cher, il suffit de faire un simple calcul pour se persuader qu'avec les relations d'aujourd'hui, la terre ainsi estimée rapporte à peine 4 à 5 pour cent; et en outre on a des difficultés incroyables et avec les paysans des relations désagréables au possible. Il serait plus aisé et plus commode de vendre sa terre et de placer ses capitaux en actions; cependant, malgré cela, beaucoup de propriétaires firent remise aux paysans de l'impôt qui leur était dû, et, pleins de confiance en un meilleur avenir, ils ne désespérèrent pas de mener à bonne fin une tâche rendue si difficile et si ingrate, par la mauvaise foi du gouvernement et de ses agents qui, dans des buts politiques et ambitieux, sèment des germes de discorde parmi les paysans sous prétexte de leur vouloir du bien.

7. Avec le désir infini qu'ont nos ennemis de trouver la noblesse polonaise coupable, ils incriminent avec plaisir le Jésuitisme, qui aujour-

d'hui même leur paraît un vampire dévorant. Si nous remontons aux Jésuites du temps de Sigismond, nous sommes obligésde rappeler à nos adversaires que plus d'un historien polonais a attribué la décadence de notre patrie au fanatisme répandu en Pologne, à la grande quantité de disciples de Loyola qui se trouvait dans le pays. Mais ici encore, comme dit notre peuple, *la vérité tient le milieu.* L'exagération qu'on met à accuser les Jésuites se touche du doigt. Les Jésuites ont fait beaucoup de mal, il n'y a pas à en douter; quiconque connaît bien l'histoire, considère comme très-funeste l'influence que cet ordre a exercée en Pologne; mais d'un autre côté n'oublions pas le danger dont nous menaçaient les sectes hérétiques d'Allemagne et les tentatives de conversion au schisme grec. Si par aveuglement ou par orgueil les Jésuites tombaient dans des fautes de plus en plus graves, si par des intrigues ils visaient au pouvoir, si par fanatisme ou par mauvaise volonté ils firent un grand tort aux habitants de la Roussie et aux croyants de la religion grecque, ce seraient les Polonais eux-mêmes qui auraient le plus de droit à se plaindre des Jésuites. Ce sont eux qui ont engagé la Pologne dans la malheureuse guerre contre les Cosaques, guerre qui a eu des suites si horribles et qui, sans aucun doute, a le plus contribué à la chute de tout le pays.

En déterrant les outrages religieux depuis longtemps oubliés, que nous apprennent donc de nouveau les publicistes moscovites?

Que sert au *Dzien* de publier des projets imaginés par un Jésuite et qui n'ont jamais été acceptés par l'assemblée délibérante ?

Ces abus et même ces crimes si anciens, fruits de l'ignorance et du fanatisme, éclairent-ils les relations d'aujourd'hui ?

Si le Jésuitisme de nos jours vient à occuper l'esprit des hommes instruits, d'après la manière dont on envisage aujourd'hui cette affreuse conspiration, nous trouverons des Jésuites dans chaque pays, dans chaque classe, dans chaque religion même. Il y en a beaucoup parmi les Moscovites *prawoslawni*, sans en exclure les soi-disant libéraux, tels que les princes *Dolgorouki*, *Troubetzkoi* et tous ceux qui traitent des affaires de Pologne (1).

8. Les insinuations de nos ennemis, qui veulent démontrer à chacun que la Lithuanie et la

(1) Presque tous les écrivains moscovites libéraux parlent de l'indépendance de la Pologne; mais les uns la réduisent aux limites tracées au congrès de Vienne, qui fut le quatrième démembrement de notre patrie; d'autres désignent sous le nom d'*indépendance* la liberté constitutionnelle de la Pologne unie politiquement à la Moscovie libre et constitutionnelle. Après cela ils s'étonnent que nous ne puissions sympathiser avec leurs idées, qui sont autant d'agressions sous une forme nouvelle et très-élastique.

Roussie ne font pas partie de la Pologne, et par conséquent ne doivent pas lui appartenir, se brisent contre l'implacable vérité historique, contre les faits qui donnent un démenti aux faux raisonnements et aux intentions frauduleuses.

Quelques-uns des publicistes moscovites et des publicistes roussiens dans leurs dissertations sur les affaires de la Pologne, conservent encore une modération de forme qui induit bien des gens en erreur, et fait croire à l'impartialité de leurs raisonnements et à leurs bonnes intentions. Ce ton libéral, où les idées démocratiques abondent, est affiché à chaque discussion publique. A en juger d'après les apparences, il semble que nos ennemis les plus acharnés deviennent tout à coup nos amis et que, sentant le tort qu'ils nous ont fait, ils désirent nous rendre justice et avouent que les lois humaines avaient été violées (1). Mais si nous lisons attentivement leurs articles, nous ne voyons qu'une seule idée, qu'une seule tendance, qu'un seul but. Habiles à trouver des raisons pour justifier leurs conquêtes, les publicistes moscovites ne manquent

(1) Il suffit de nommer les articles de *Jelaguine*, *Mielgunow* et une foule d'autres publiés çà et là dans presque tous les journaux moscovites. Ils nous blessent beaucoup plus et nous font plus de mal que les attaques ouvertes de ceux qui se déclarent franchement nos ennemis.

pas de paroles à l'aide desquelles ils jettent de la poudre aux yeux, comme dit leur proverbe. Dans cette polémique les mots : *Obszczestwo* (société), *nacjonalnost'* (nationalité), jouent le principal rôle. Ils accordent des « *droits incontestables* » à la société polonaise et à la nationalité polonaise. Pleins de sentiments nobles et généreux, ils permettent à ces éléments de se développer autant que possible (dans leurs journaux seulement bien entendu); mais ils ont soin de ne point confondre la société et la nationalité polonaise avec l'indépendance de la Pologne.

Un royaume de Pologne dans son indépendance et son intégrité, voilà une pensée qui ne vient guère aux meilleurs des Moscovites. Nous trouvons par-ci par-là des exceptions; mais elles sont si rares ! Ce désir insatiable de conserver leurs rapines est tellement enraciné dans le cœur des Moscovites même les plus éclairés, qu'il leur brouille le sain jugement. Ils ne voient dans l'histoire que ce qu'ils désirent voir ; et, quoique assaisonnée de libéralisme, de justice et de beaucoup de jolies phrases, la mort de la Pologne se trouve toujours au fond de toutes leurs idées (1).

(1) Comp. les ouvrages du prince *Troubetzkoi*, de *Schébalski*, qui n'est ni plus ni moins que secrétaire de la *troisième section* (*III otdielenje*) de la chancellerie de S. M. l'Empereur, c'est-à-dire de la police, et autres.

Quant à la Roussie et à la Lithuanie, il ne faut plus même en parler; ils considèrent ces provinces comme leur propriété. En parlant de la Lithuanie, ils disent : *La ci-devant Lithuanie*, et en parlant de la Roussie : *Notre Sainte Roussie orthodoxe.* Il n'y a point d'article qui ne tende à refuser à la Pologne son existence politique. Ils ne cessent de faire appel à l'union au nom de la justice et de la fraternité, et ils veulent prouver que la haine nationale entre les Moscovites et les Polonais « n'a pas existé et n'a pas de raison d'être. »

A chaque pas ils transpercent le cœur de la nation polonaise; ils tournent et retournent le couteau dans la plaie, ils blessent l'orgueil national et ensuite ils s'étonnent et écument de rage s'ils voient notre colère. De pareils raisonnements manquent non-seulement leur but, qui est d'unir deux nationalités, et de rapprocher les adversaires; mais encore ils rallument le feu qui n'a jamais été entièrement étouffé, et irritent au plus haut degré des ennemis qui sont en face. Il suffit de citer quelques exemples pour faire connaître la manière de voir de tous les écrivains moscovites qui parlent de la Pologne, pour la Pologne et contre la Pologne. Plusieurs d'entre eux se distinguent par la variabilité de leurs avis; dans une seule page ils se contredisent plus d'une fois eux-mêmes. Un des publi-

cistes moscovites les plus connus dit : « La « puissance progressive de l'élément de la com- « mune chez nous, et la puissance progressive « des États chez les Polonais, conduiront la « Russie et la Pologne à une paix éternelle. » Plus loin, mais traitant le même sujet, il dit : « Si nous n'avions pas nos *pensées secrètes* sur « le libre cours du développement national de la « Pologne, nous ne serions pas si exaspérés de « voir que la civilisation polonaise s'étend jusque « dans les provinces roussiennes : mais aucun « Russe ne désire la mort de la nation polo- « naise. » Et dans un autre endroit ce même auteur s'écrie de nouveau : « La bonne intelli- « gence qui règne parmi les Polonais ne faiblit « pas; au contraire elle se fortifie et grandit, et « de génération en génération ils se lèguent la « cause commune sans la laisser s'amoindrir. « Et cependant, où donc est la Pologne? où est « la libre existence de la terre et de la nation « polonaise? Uniquement dans le souvenir, « dans des rêves dont la réalisation entraînerait « la chute de trois grands États. En un mot « l'existence libre de la terre polonaise et de la « nation polonaise repose dans une sphère « abstraite. » (*Dzien,* n° 24, 1862, pp. 8-9.)

Eh quoi! Ces priviléges que nous offrent les Moscovites seraient en tout point sembla- bles à ceux dont jouissent, même dans l'em-

pire moscovite, les Bohémiens et les Juifs?...

Cependant eux aussi ont leur nationalité, leur langue, leurs prêtres, leurs jugements, leurs habitudes et leurs mœurs.

Et nous devrions nous contenter de cela; et encore leur être reconnaissants!...

Nous lisons dans l'avant-propos d'un article dû à l'un des organes de la Moscovie, ces mots remplis de bonhomie.

« Il n'y a que les publicistes de l'Ouest qui « voient de la ruse dans notre politique. En « Russie personne ne lui attribue cette particu- « larité. Au contraire, nous ne savons pas attein- « dre notre but par la ruse et la feinte. Nous « sommes d'impuissants travailleurs, absorbés « par l'étude difficile de la diplomatie que « l'Ouest a élevée à un degré de sagesse et de « vertu si admirable. Dans cette étude les poli- « tiques de l'Ouest nous devanceront toujours, « et c'est précisément en cela que nous trouvons « notre supériorité morale.

« Les journaux allemands sont remplis de « traits envenimés qu'ils lancent contre la « Russie à cause de la faiblesse de ses moyens à « l'égard de la Pologne. Ils désireraient que « nous eussions cette énergie inconsidérée que « sans doute un Allemand aurait à notre place; « mais pour le mal, la Russie n'est pas capable « d'énergie. Nous avons assez de forces maté-

« rielles : nous nous en servons conscencieu-
« sement; mais une conviction morale de la
« loyauté de nos procédés est indispensable à
« cette force, quelque puissante qu'elle soit. »

Tout cela a été écrit après les massacres des femmes et des enfants à Varsovie !

Il y aurait de quoi rire s'il n'y avait pas de quoi pleurer.

Il faut avoir un sang-froid étonnant pour entrer en lice après avoir émis de pareilles opinions sans rougir, sans en avoir eu honte. Il faut se persuader que des gens qui ont leur saine raison imprimeront, achèteront, liront et copieront ces opinions.

Pour se hasarder à tenir publiquement un pareil discours et cela dans un ouvrage libéral qui a des tendances politiques, ouvrage rempli de prétentions constitutionnelles, qui nous sourit à chaque page, nous tend une main fraternelle remplie d'épines envenimées; — pour oser parler ainsi après toutes les atrocités de 1861 à Varsovie et à Vilna, après avoir peuplé la Sibérie et rempli de victimes innocentes toutes les prisons de la Pologne ; — pour s'exprimer de la sorte dans un pays où l'on tue comme des bêtes sauvages les femmes et les enfants, dans un État où aucun décret, aucune promesse impériale, aucun traité, aucun concordat, aucune loi n'ont été ni observés ni respectés; pour se

hasarder, dis-je, à tenir un pareil discours, il faut être vraiment... bien effronté.

« Ce n'est pas l'épée des Russes qui a vaincu « la Pologne, c'est leur langue qui en a opéré « la dissolution ; » — dit le célèbre historien Michelet. « Les trois démembrements de la « Pologne étaient trois grands mensonges de la « Russie. »

« La Russie, c'est le mensonge personnifié, » a écrit un auteur.

Selon moi rien ne prouve si clairement la misère spirituelle et morale des Moscovites que leur indifférence à des raisonnements tels que ceux que nous citons ici comme échantillons du contenu des journaux moscovites. Si cette nation était déjà, je ne dis pas mûre, mais prête à mûrir ; si elle était digne de sortir de l'obscurité, de la barbarie et du despotisme, l'opinion publique ne pourrait pas supporter de ces sophismes que la droite raison, les sentiments et la religion réprouvent ; toutefois, loin de blâmer ces dissertations, elle regarde avec indifférence et même avec un certain contentement les cruautés qui se commettent sous ses yeux. Nous avons vu de tendres cœurs moscovites s'intéresser publiquement à un paysan qui devait payer une amende pour s'être approprié un jardin étranger (de la sœur de Lewaszow) ; à un commissaire de police grondé par un juge de paix ; à un malheureux

conducteur laissé sur le grand chemin après que la roue d'un wagon lui avait passé par dessus le corps; — mais nous n'avons pas vu que les Moscovites se soient révoltés contre les meurtres, les iniquités et les cruautés perpétrés en Pologne. Sauf la noble voix de quelques émigrés moscovites, nous n'en avons point entendu qui se soit élevée pour défendre, sinon les lois de l'humanité et de la Pologne, du moins la gloire et l'honneur de leur propre nation.

Le *Vivat Polonia!* et le *Mater dolorosa* de *Hertzen*, ainsi que la protestation de quelques femmes moscovites publiée dans le *Kolokol* (*Cloche*) sont les seules voix qui aient crié pour nous; mais ce furent des voix *clamantes in deserto;* une goutte d'eau dans la mer. Plusieurs officiers moscovites se brûlèrent la cervelle à Varsovie, ne voulant pas obéir à leurs chefs qui ordonnaient de tirer contre le peuple. Oh! qu'ils sont grands ces martyrs! — La nation moscovite n'est pas encore à la hauteur nécessaire pour apprécier leur sacrifice.

« Laissez-moi en paix avec notre gouverne-« ment, » s'écrie un des plus hardis publicistes moscovites, sans doute aussi libéral que les autres — « notre gouvernement nous tourmente « plus que vous. »

Par qui donc ce gouvernement est-il soutenu? qui l'encourage, si ce ne sont pas ces Messieurs?

La présomption est sans contredit la plus triste révélation de chaque faiblesse, de chaque impuissance de l'esprit. Qui croirait que dans un pays où l'anarchie et le désordre n'ont plus de bornes, où il n'y a ni lois ni respect pour les lois, où celui qui est à la tête d'un gouvernement et même d'un district est souverain absolu; où la vénalité est dans le sang de la nation, où l'agriculture, l'industrie et le commerce sont nuls; où tout va d'un pas de tortue, où toutes les sociétés de bienfaisance sont interdites ou bien n'existent que pour la forme sans être protégées par le gouvernement; où il n'y a ni rivière navigable ni communication facile entre les provinces; où l'on ferme les universités et les écoles, où les ouvrages qui visent au progrès sont défendus, où l'instruction du peuple est entièrement négligée, ou bien se trouve entre les mains des *popes* et des *diacres* ignorants eux-mêmes, où aucune religion autre que la religion grecque n'est tolérée; où un voyage à l'étranger présente des difficultés inouïes; où l'on pratique le système de la censure, — qui croirait enfin qu'il y a cependant des Moscovites qui disent :
« Nous avons certainement devancé les Polonais
« sur la route du progrès, et nous avons déjà
« atteint plus d'une nation de l'ouest de l'Eu-
« rope; et qui sait si nous ne les avons même
« pas devancées toutes sous certains rapports?

« Nous pouvons dire de nous avec orgueil que « nous sommes *les Français du Nord.* » (*Dzien*, mars 1862.)

Les éloges que l'on se décerne à soi-même ne sont l'indice que d'une puérile vanité. L'Europe n'a décerné le titre de *France du Nord* qu'à deux nations, l'une de race germanique, la Suède, l'autre de race slave, la Pologne.

On n'en est pas encore à croire à tout ce que content quelquefois ces Moscovites éclairés, libéraux et démocrates : pourtant ces paroles suffisent pour caractériser la civilisation et la manière de voir de nos adversaires. Si je viens de leur dire de dures vérités, qu'ils me le pardonnent. Peut-être en feront-ils leur profit. Eux-mêmes nous ont défiés au combat.

J'ai rappelé les faits, cité leurs propres paroles ; je donnerai les preuves que nous fournit l'histoire.

IV

Les savants n'ignorent pas que la *Roussie* (Podolie, Wolhynie, Ukraine) a été comprise d'abord dans le grand-duché de Lithuanie. A tour de rôle elle passa d'une dynastie à l'autre,

des Ruriks scandinaves aux Piastes et *vice versâ;* enfin elle s'unit librement à la Pologne, ne faisant avec ce pays, depuis le quatorzième siècle, qu'un seul et même État. Vers la fin du dernier siècle, elle subit le même sort que toutes les autres provinces de notre patrie, sans qu'il fût fait entre elles la moindre distinction sous le rapport politique, national et religieux.

Le gouverneur - général de Kieff, prince *Vasilchikoff*, fit publier dans un journal officiel, le 14 août 1861, le nombre d'habitants qui y professaient la religion grecque, voulant prouver par là que cette province n'est point polonaise. Le gouvernement moscovite a toujours recours aux chiffres toutes les fois qu'il se croit en mesure de justifier les droits qu'il s'arroge sur ces provinces. Nous nous voyons donc forcé à opposer un chiffre à un chiffre ; nous démontrerons d'une manière nette et définitive que la religion chrétienne grecque, que l'on nomme orthodoxe (prawoslawna), et qui est invoquée comme un argument si fort en faveur de ce gouvernement spoliateur, n'est pas du tout un nœud qui lie la Podolie, la Wolhynie et l'Ukraine à la Moscovie.

Sans parler du nom propre de la province, sans faire mention ni des anciens noms polonais des villages et des villes, ni de la langue, ni des mœurs, des coutumes et des usages qui distin-

guent entièrement les Roussiens des Moscovites, sans rappeler les traditions, les tendances, l'esprit des lois et le caractère de la civilisation de ces deux peuples ; nous voulons faire voir que les habitants de la Roussie ont toujours été unis à l'Église catholique romaine, qu'ils relevaient du Pape, et qu'ils ne reconnaissaient pas exclusivement le patriarche de Constantinople ni le synode créé par le Tzar.

Les Moscovites, race finnoise (1), prirent le nom de *Russes* pour envahir impunément la *Roussie*, autrefois scandinavo-slave, ancienne possession de *Giedymin*, Grand-Duc de Lithuanie, et qui depuis s'unit volontairement à la Pologne. Ces faits sont connus de tout homme éclairé et de l'Europe civilisée.

Voyons maintenant l'état des habitants de cette province, et rapportons-nous-en aux sources officielles du gouvernement moscovite.

Remarquons d'abord la tolérance du catholicisme dans la province en question, entre les années 1811 et 1825.

En 1811, le clergé catholique romain comptait 272 prêtres ; et 273, en 1825.

Depuis l'année 1825, c'est-à-dire pendant le règne de Nicolas, le nombre des ecclésiastiques a tellement diminué, qu'au bout de quinze ans,

(1) Voir l'appendice.

en 1840, il ne restait que 88 prêtres du culte catholique romain.

Voici une preuve palpable de la persécution de la religion catholique.

En 1845, il y avait, dans le gouvernement de Kiew, 1,704,661 habitants des deux sexes, dont 1,446,037 du rite grec et 258,624 d'autres cultes.

C'est que la religion grecque se répandait de plus en plus au moyen des conversions forcées du gouvernement, parmi les Catholiques romains et les Uniates; de sorte qu'elle comptait un million et demi du rite grec, rien que dans le gouvernement de Kiew, tandis que toute la Pologne, en 1771, n'en avait que deux millions.

On avait calculé, en 1839, que, sur 87,670 catholiques qui avaient survécu à la persécution, il n'y avait que 84 prêtres séculiers catholiques romains et 26 moines, ce qui fait 110 personnes en tout. Par conséquent chaque prêtre avait 797 paroissiens.

La même année, il y avait 49 églises et 10 chapelles, en tout 59 édifices consacrés au culte, sur un espace de 44,860 verstes carrées; cela fait donc une seule église sur un espace de 750 verstes carrées (1).

Voilà une réponse péremptoire à l'assurance

(1) Une verste = un kilomètre à peu près.

que donnait le gouvernement moscovite de tolérer la religion catholique. Mais ce n'est pas encore tout!

Le nombre des églises et des prêtres catholiques diminuait et diminue encore tous les jours!

Outre cela, on confisqua les biens des Jésuites, dans lesquels se trouvaient 2,596 habitants des deux sexes, et ceux du clergé séculier, où l'on comptait 7,202 habitants.

En tout 9,798 habitants dans les biens de l'Église.

De plus, 38,598 roubles 61 cop. de capital jésuite, c'est-à-dire 257,324 florins et 2 gros ont été confisqués, rien que dans le gouvernement de Kiew (1).

La noblesse polonaise catholique fut encore séparée de l'Église romaine d'une autre manière comme nous en avons la preuve dans les nouvelles statistiques officielles du gouvernement moscovite. En 1795, on comptait un gentilhomme polonais sur deux personnes d'une autre classe; en 1810, un seul sur 13; en 1816, un seul sur 14; en 1825, un seul sur 15. Il est donc clair que le gouvernement a réussi à réduire, dans l'espace de trente ans, la classe des gentilshommes au tiers. L'Empereur Nicolas,

(1) Un florin polonais = cinq *silbergros* — environ 60 centimes.

le 19 octobre 1831, ordonna, par une oukase, de passer en revue les papiers de la noblesse.

On divisa les gentilshommes de ce temps-là en trois classes :

1° Les nobles (*dworanie*), reconnus ou non reconnus par la Chambre héraldique, mais possédant une fortune territoriale;

2° Les nobles reconnus par la Chambre héraldique, mais qui ne possédaient pas de fortune territoriale.

3° Les nobles non reconnus et n'ayant pas de fortune territoriale.

On inscrivit tout de suite ces derniers dans la classe soumise à impôt (*podatnoje saslowje*), et on défendit à la Chambre héraldique de distribuer les titres de noblesse avant d'avoir bien examiné la souche des gentilshommes.

Il y avait donc, en 1831, des nobles de première et de deuxième classe, 33,829; des nobles de troisième classe, 29,527.

Ces derniers furent dès lors rangés parmi les *jednodworcy* payant impôt dans les villages, et parmi les *grazdanie* (bourgeois) dans les villes (1).

Les deux premières classes seulement eurent le droit de prouver leur noblesse à la Commis-

(1) Le mot *jednodworcy* n'a par lui-même qu'une signification vague. Il veut dire, dans le sens où il est employé ici : descendant d'anciens nobles, non approuvé comme tel par le gouvernement, faute de preuves écrites.

sion centrale et ensuite à la Haute-Chambre. Il arrivait que ceux qui possédaient les *preuves* les plus authentiques de descendre d'une famille très-ancienne et d'avoir des aïeux célèbres par leurs actes, n'étaient pas reconnus nobles s'ils ne payaient mille, quelquefois plus de quinze mille roubles à la Commission centrale et à la Chambre héraldique; tandis que, bien souvent, des aventuriers allemands, des descendants de Juifs ou des Bohémiens, obtenaient, pour de l'argent, un faux certificat et un diplôme qui les confirmaient dans la qualité de noble à laquelle ils n'avaient aucun droit.

Dans le gouvernement de Kiew, depuis le 1er juillet 1840 jusqu'au 1er janvier 1845, sur 33,829 personnes qui avaient droit à être rangées parmi les nobles, on ne donna des titres de noblesse qu'à 18,487. Le reste fut inscrit dans la classe payant impôt et obligé de donner des recrues pour vingt-cinq ans de service.

En outre, tout au commencement des travaux de la Commission centrale et de la Chambre héraldique, on reconnut nobles, en *Podolie*, 83 personnes seulement.

Ainsi on dénia en *Podolie* la noblesse de 54,055 personnes.

De ce nombre on rangea 48,545 personnes dans la classe de ceux qui paient impôt. Les autres avaient le droit de présenter des documents

prouvant qu'ils étaient descendants de nobles.

En *Wolhynie* on n'accorda de titres de noblesse qu'à 73 personnes — tandis qu'on en supprima à 42,784.

Parmi ces dernières 31,411 ont été inscrites dans la classe de ceux qui paient impôt.

Dans trois gouvernements on refusa des titres de noblesse à 141,708 gentilshommes.

Le chiffre est éloquent. Nous allons bientôt voir à quoi tendait ce système du gouvernement.

On permit à quelques-uns de fournir plus tard leurs preuves de noblesse : celui qui avait de l'argent et des preuves en règle les présenta et resta gentilhomme.

Celui qui avait de l'argent sans avoir de preuves trouvait facilement dans la Chambre héraldique des faussaires qui arrangeaient de vieux documents, et ainsi il devenait gentilhomme, et même comte si cela lui plaisait.

On supprima, sans donner le droit de redemander les titres de noblesse, et on inscrivit dans la classe de ceux qui payaient impôt, dans les gouvernements de Kiowie, de Wolhynie et de Podolie, en tout 109,483 personnes.

En comparant les chiffres dans le gouvernement de Kiowie à ceux des gouvernements de Podolie et de Wolhynie, nous voyons une grande différence, et une plus grande indulgence mon-

trée à la noblesse du gouvernement de Kiowie. Il est facile de comprendre pourquoi. Depuis le traité d'Andruszow un partie du gouvernement de Kiowie appartenait à la Moscovie et fut habitée par un grand nombre de Moscovites. Là, donc, depuis le règne de Pierre Ier, et surtout pendant celui de Catherine, on devenait noble par le rang qu'on obtenait (*tchin*) au service moscovite, et on avait le droit d'être reconnu par la Commission *ad hoc*, comme gentilhomme de la Podolie et de la Wolhynie.

Il reste à examiner maintenant quel fut le sort des nobles dont on supprima les titres et qu'on inscrivit sur la liste de ceux qui paient impôt.

Nous savons, ainsi que je viens de le dire, que la noblesse, à cause de la force de résistance plus grande qu'elle puisait dans la supériorité de l'instruction et dans la vivacité des traditions, était mieux en état que les paysans de s'opposer au gouvernement qui introduisait le *schisme,* et qu'elle appartenait en général au culte catholique romain; un petit nombre seulement adopta les cérémonies de l'église *uniate*. Elle professait donc la foi de ses ancêtres et par là même s'attira la persécution spéciale du gouvernement, qui tâchait, avec d'autant plus de ferveur, de détruire cet élément qui avait nom : la noblesse de Pologne.

On commença à exterminer de toutes les façons les familles des pauvres gentilshommes, qu'on appelait *jednodworcy*.

D'abord, et pour la forme, certains emplois administratifs furent laissés entre les mains des propriétaires polonais ; néanmoins le gouvernement craignant que les employés polonais élus par la noblesse ne protégeassent les *jednodworcy*, mit ceux-ci dans la dépendance des employés de la couronne, et particulièrement de la chambre des domaines impériaux.

Ensuite il ordonna à la police de s'introduire en même temps dans toutes les habitations des *jednodworcy*, de s'emparer de leurs papiers et de les brûler. Parmi ces papiers se trouvait une grande quantité des diplômes que les rois de Pologne avaient accordés depuis plusieurs siècles.

Plus tard, les familles riches ou celles que le gouvernement regardait comme dangereuses à ses vues, furent déportées dans des steppes inhabités. Celles qui restèrent furent condamnées à payer de lourds impôts, dont la commune était responsable; mais toutefois, sous prétexte de liberté, elles avaient le droit de s'absenter sans la permission de la commune, pourvu qu'elles ne quittassent pas le pays.

De cette façon, ceux qui étaient attachés à la terre, et les plus laborieux, payèrent pour les absents des impôts trois et quatre fois plus con-

sidérables que leurs revenus. Enfin les communes des *jednodworcy* étaient forcées de donner des recrues de dix-huit à trente-cinq ans, sans qu'on observât jamais ni un ordre, ni une règle quelconque ; car, à l'enrôlement, on augmentait ou diminuait arbitrairement les années, de façon à rendre illusoire la faculté d'invoquer certains motifs d'exemption ; de sorte qu'en peu de temps il ne demeura plus que des vieillards, des femmes et des enfants. Pendant la guerre de Crimée, lorsqu'on ordonna encore à ces malheureux de fournir des recrues, les autorités locales informèrent les autorités supérieures qu'il n'y avait plus personne à prendre. Car on envoyait toujours les recrues des *jednodworcy* au Caucase, où ils trouvaient une mort certaine sous le couteau et les balles des Circassiens. Un vétéran, parmi les *jednodworcy*, est rare à voir. Le même système existe toujours, et la position de ces *parias* de la société, réduits par le gouvernement moscovite à la dernière misère, n'a en rien changé jusque aujourd'hui.

Il n'était plus difficile de convertir à la religion grecque les *jednodworcy* ainsi opprimés, dépouillés, abaissés; il leur était impossible de s'instruire, car celui qui n'était pas *approuvé* comme noble de naissance ne pouvait être admis aux écoles, et n'avait pas le droit d'étudier.

D'après des ukases qui ont été flétris par l'Europe civilisée, on ne permettait pas de baptiser selon la religion catholique les enfants issus des mariages mixtes; les employés et les popes devaient veiller à ce que celui qui, par manque de prêtre catholique, se confessait à un prêtre schismatique ou était aspergé par lui d'eau bénite, fût contraint d'accepter immédiatement la religion grecque. Tous ces ordres, exécutés avec un zèle sans exemple, devaient un jour atteindre une partie du but auquel visait celui qui les avait rédigés.

C'est ainsi qu'on répandait parmi le peuple la religion grecque, et bien souvent on se servait de cruautés inouïes pour le forcer à l'accepter. Au commencement les malheureux paysans opposèrent une résistance énergique; mais ensuite, lorsqu'on avait renversé les premiers obstacles, ébranlé dans leur cœur la foi et l'attachement qu'ils avaient pour la religion de leurs pères, ils furent obligés de céder et de se soumettre au gouvernement, qui continua à les convertir au schisme, par la ruse ou la violence, à défaut de la persuasion.

Depuis 1772 et 1793, c'est-à-dire depuis le règne de Catherine jusqu'à nos jours, la persécution systématique du catholicisme a été et est jusqu'à présent un moyen jugé des plus efficaces pour dénationaliser les Polonais, surtout ceux

de *Lithuanie*, de *Samogitie*, de *Podolie*, de *Wolhynie* et d'*Ukraine*.

On sait que le gouvernement moscovite s'est engagé par des traités à laisser intactes les églises catholiques du *rite slave* (*uniates*) dans tous les pays polonais. Cependant déjà, en 1796, l'église uniate perdit 9,300 paroisses, 150 monastères et plus de 8 millions de ses fidèles, quoiqu'on eût assuré par le traité du 18 septembre 1773, art. 5, que sous le règne de l'Impératrice de toutes les Russies, les catholiques romains *utriusque ritus* avaient le droit, en foi de l'art. 2 du traité ci-dessus, non-seulement de professer librement leur religion, selon le système de tolérance qui y était admis, mais qu'ils pouvaient garder leurs propriétés dans les provinces cédées par l'art. 2 : « Sa Majesté l'impératrice de toutes les Russies promet irrévocablement, pour elle et pour ses successeurs, de laisser toujours intactes les prérogatives des catholiques romains, en respectant la possession des propriétés et des églises et la liberté de pratiquer les cérémonies et d'observer toutes les lois qui ont rapport à leur croyance. » Elle déclara en outre, pour elle et pour ses successeurs, qu'elle n'userait jamais de son pouvoir absolu de façon à faire tort à la religion catholique romaine des deux cultes dans les pays qui, par suite du traité, lui étaient échus en partage.

Nous venons de voir, et nous verrons tout à l'heure, de quelle manière la Tzarine et ses successeurs ont tenu leur parole.

Sous le règne de Nicolas, après l'an 1840, l'église *uniate* de ces provinces fut tellement opprimée, qu'on lui enleva par force et par ruse deux millions de personnes dans 1,300 paroisses; on s'empara également des églises, des écoles et des couvents de ces paroisses. Les prêtres fidèles à leur foi furent envoyés en Sibérie, où on les força à s'occuper des plus vils travaux. Lorsqu'on leur permit de retourner dans leur patrie, en 1857, le synode, nommé le *Saint-Synode de Pétersbourg;* leur dénia la qualité de prêtre, leur interdit les fonctions du sacerdoce, et, en souvenir de cet événement, on frappa à Pétersbourg des médailles où étaient gravés ces mots ironiques : *L'Amour les joignit à nous.* — Pour forcer le peuple à accepter le schisme, on se servit de soldats, de prisons et de l'exil. L'ukase de Nicolas, répété par son fils Alexandre II, défend aux prêtres catholiques, sous peine d'exil immédiat, d'entendre à confesse et de distribuer la sainte communion à d'autres qu'à leurs paroissiens catholiques; il défend, en outre, à qui que ce soit, d'assister aux cérémonies de l'Église, à moins d'être pourvus de preuves attestant qu'on fait partie de l'Église latine. C'est par le général-gouverneur,

le ministre *Lanstrop* et le directeur des religions étrangères, le comte *Siewers*, que cette volonté de l'Empereur fut transmise aux diocèses.

Le noviciat, défendu par Nicolas, est aujourd'hui entravé de tant de difficultés, le petit nombre de prêtres qui reste est si misérablement payé (un prêtre reçoit à peine 40 roubles par an), que le peuple est privé d'instruction religieuse et tombe de plus en plus dans l'ignorance. Livré à l'avidité des *popes* et adonné à l'eau-de-vie, souvent il change de religion en état d'ivresse et sans avoir conscience de ce qu'il fait; la *Société de Tempérance* est défendue par le gouvernement comme criminelle. La confiscation des églises et le manque de prêtres forcent dans certaines paroisses, en Wolhynie, en Ukraine, en Podolie et en Lithuanie, à faire parfois un trajet de dix lieues pour entendre une messe. Le peuple, privé de cérémonies religieuses, craignant le jugement dernier et poussé par le désespoir se jette dans le sein de l'*Église grecque*, qui l'engloutit comme une proie, la cupidité insatiable des *popes* aidant.

Ceux-ci comptent leurs revenus d'après le nombre plus ou moins grand de leurs paroissiens, qu'ils exploitent afin de satisfaire aux exigences de leurs femmes et de leurs enfants, qui commencent à se civiliser. Le gouvernement fait accroire que les paysans, ainsi forcés au

schisme, l'ont accepté volontairement, et il profite de chaque occasion pour proclamer devant l'Europe l'unité de leur nationalité et de leur religion avec celle de la Moscovie.

En Pologne les affaires du catholicisme, dans les provinces soumises au gouvernement moscovite, ne sont jugées ni par le Pape ni par les évêques, mais par le procureur impérial *schismatique* nommé *Zeltoukow*, et par un secrétaire protestant nommé *Krumbmüller*. Le Saint-Père a cherché à soutenir l'Église catholique en Pologne ; et il obtint, en 1847, que le cabinet russe signât, avec le siége apostolique, un concordat, qui ne fut pas plus observé que le traité de Catherine. Il ne restait alors que 106 couvents; selon le concordat, on ne devait plus en abolir. Après le concordat, on en ferma 36. En 1859, le peuple, qui autrefois faisait partie de l'Église uniate et regrettait les liens qui l'avaient uni à la Papauté, demanda à l'Empereur Alexandre II de lui permettre de revenir à la religion catholique romaine. En réponse, l'Empereur ordonna qu'une commission et un tribunal fussent nommés, et ceux qu'on appelait des *rebelles* furent condamnés à être fouettés. Ceci se passa dans le village de *Dziernowicze*, dans l'ancien gouvernement polonais de Witebsk.

Par suite de cette demande, l'Empereur fit

supprimer le couvent des Dominicains qu'on trouva coupable de propagande.

Un fait pareil se renouvela dans le village de *Porazow* situé dans le district de Wolkowysz. Là on fustigea un garçon de quatorze ans, nommé *Etienne Sohon*, parce qu'il s'était confessé à un prêtre catholique et qu'il ne voulait pas accepter le schisme.

L'aide de camp de l'Empereur, *Pawlow*, et le pope *Pszczolka* contraignirent par des tourments, les paysans à l'abjuration.

L'abbé Olendzki, témoin de toutes ces cruautés, mourut de terreur.

Tout ceci arriva en 1859. Ces persécutions ne sont rien en comparaison de celles qu'on exerça en 1861. Les églises de *Varsovie* et de *Vilna* profanées, le clergé de *Zytomir* et de *Kamieniec* décimé ; et dans toute la Pologne, des habitants assassinés la croix en main par les Moscovites, ou envoyés en Sibérie, donnent la meilleure idée de la tolérance de la religion catholique par le gouvernement moscovite.

En Podolie, en Wolhynie, en Ukraine, ainsi qu'en Lithuanie, on persécuta d'une manière atroce tous ceux qui célébrèrent l'anniversaire de *l'union* de la Lithuanie et de la Roussie à la Pologne, aux bords du Niemen à *Aleksota* et aux bords du Boug à *Horodlo*. En même temps (août 1861), dans ces deux endroits qui sont à

la frontière de la Roussie, de la Lithuanie et de la Mazovie, environ *cent mille* personnes représentant les provinces *lithuano-roussiennes* renouvelèrent une vieille alliance de cinq siècles, et se jurèrent une union éternelle. Nobles, bourgeois et paysans des rites catholique et grec y prirent part.

Je demande maintenant la signification des paroles suivantes du prince Wasiltchikoff : « Cette province, qui depuis longtemps fait par- « tie de la Russie, dépendit pendant *un certain* « *temps* (c'est-à-dire cinq siècles!) du royaume « de Pologne. » — Que veulent dire les chiffres présentés par le général-gouverneur et qui tendent à prouver que « dans ces gouvernements « polonais il n'y a que 485,000 catholiques sur « 5,250,000 habitants? » Le mensonge ne prévaudra pas contre la vérité historique. J'ai déjà dit à quel chiffre se montait l'ancienne population catholique romaine et d'où provenait celui d'aujourd'hui.

V.

Voici donc des faits qui ne peuvent être révoqués en doute :

a) L'empire de Moscovie a usurpé le nom de

Russie dans le but de s'emparer d'une province slave qui avait été nommée *Roussie* (Ruthénie) à l'époque où les Scandinaves y dominaient.

b) Les terres slaves entre le Dniepr et le Dniestr, qui avaient été pendant quelque temps seulement soumises au gouvernement de la dynastie Varègue de Rurick, s'unirent à la Pologne après la mort de Boleslas, prince Mazowien, soit par droit de succession, comme la Roussie-Rouge, soit autrement, mais toujours volontairement.

c) La Podolie, la Wolhynie et l'Ukraine, connues sous le nom de provinces de la Roussie, étaient parties intégrantes du grand-duché de Lithuanie depuis *Giedymin* jusqu'à Olgerd, Witold et Ladislas Jagellon.

d) L'histoire de la Roussie (Ruthénie) est absolument distincte de celle de la Moscovie qui formait un État tout à fait séparé dans le quatorzième siècle ; et s'il existait un rapport entre ces deux États à cause des conquêtes que les princes de la Roussie poussaient vers l'Orient, ce n'était que celui qu'il peut y avoir entre deux voisins dont l'un est vainqueur et l'autre vaincu (1).

(1) Ces points principaux n'ont aucun besoin d'être *prouvés*. Ce sont des faits si généralement connus que même les historiographes officiels de Moscovie, tels que *Karamzine* et *Ustrialoff*,

e) Si les terres *slavo-roussiennes* (ruthéniennes) pouvaient former un État politique séparé de l'État politique polonais, elles n'auraient aucun motif de se réunir à la Moscovie *tataro-finnoise.* Dans le cas extrême, elles formeraient plutôt un État tout à fait séparé.

f) Les princes de la Roussie seuls professaient la religion grecque, pendant qu'une partie du peuple était plongée dans le paganisme, et que l'autre suivait la religion uniate, reconnaissant la suprématie du Pape; les meilleures preuves en sont les disputes théologiques des uniates répandus dans le pays entier, avec les moines grecs qui entouraient les princes Varègues.

g). La religion grecque n'est pas synonyme de nationalité; car ce n'est qu'après le partage de la Pologne que la religion grecque a été introduite en Roussie par la force et la violence.

h) Au premier partage, la Pologne avait sur 22,000,000 d'habitants, 15,000,000 de catholiques et d'uniates reconnaissant la suprématie du Pape, 5,000,000 de protestants, de juifs et de mahométans, et 2,000,000 d'âmes professant la

n'ont pu les mettre en doute. *Ustrialoff*, dans son *Abrégé d'histoire*, destiné à l'enseignement des écoles *primaires*, n'a pu dissimuler cette vérité. (*Russxaja sokraszonnaja Historja Ustrialowa.* Petersbourg, plusieurs éditions.)

religion grecque, c'est-à-dire un onzième seulement de la population (1).

i) Déduction faite des uniates arrachés au catholicisme, les statistiques moscovites ne comptaient en 1859, que 2,200,000 habitants de la religion grecque dans les provinces enlevées, c'est-à-dire la cinquième partie de la population de la Lithuanie et de la Roussie (2).

k) La religion grecque se répandit dans la Podolie, la Wolhynie et l'Ukraine par l'influence des Moscovites. La meilleure preuve en est qu'il y a plus de chrétiens grecs dans le gouvernement de Kiew qui touche à la petite Roussie (Pultawa, etc.), qu'en Podolie et Wolhynie, et il y en a plus encore dans les contrées rapprochées du Dniepr (c'est-à-dire dans les provinces de Czerkas et de Kiew) que dans l'intérieur de ce gouvernement.

l) Les persécutions dirigées contre le sacer-

(1) Statistiques officielles de *Keppen* et d'autres, publiées à Pétersbourg.

(2) Après le démembrement de la Pologne, les contrées de Lithuanie et Roussie (Podolie, Wolhynie, Ukraine, etc.), étaient nommées dans le langage officiel moscovite : provinces *enlevées*. Nicolas I[er] donna l'ordre de les nommer depuis *unies à la Russie* (*prisojediniоnnyja*). Il n'osa pas encore aller plus loin. Aujourd'hui les diplomates et littérateurs moscovites les nomment déjà *réintégrées* à la Russie, *wozwraszzczonnyja!!!* Comme si elles avaient jamais fait partie de cet État. Voilà comment on fabrique l'histoire en Moscovie.

doce catholique, commencées sous Catherine et continuées sous Nicolas et jusques aujourd'hui sous le règne d'Alexandre II, imposaient la religion grecque, qui n'était cependant pas capable d'effacer dans ces provinces formant le grand-duché de Lithuanie, la nationalité polono-roussienne (ruthénienne) et polono-lithuanienne, ou plutôt la nationalité lithuano-polonaise.

m) Dans l'espoir de détruire la vitalité de l'élément polonais on se servit d'horribles moyens en annulant les droits de la noblesse et en exilant dans les déserts et au Caucase les nobles catholiques qui, par leur exemple, exerçaient le plus d'influence sur le peuple, que le gouvernement tenait à laisser plongé dans les ténèbres de l'ignorance. Dans trois gouvernements on dépouilla 141,708 nobles de leurs titres. On en porta 109,483 sur la liste de ceux qui paient impôt, et la plupart d'entre eux trouvèrent la mort soit dans la guerre contre les Circassiens, soit dans le martyre qu'ils préférèrent à l'apostasie. Les paysans de toute la Podolie, de la Wolhynie et de la plus grande partie de l'Ukraine furent contraints à accepter le schisme ; car les autorités les y forcèrent par des mesures infernales qu'elles appliquaient en obéissant à un ordre supérieur.

n) La cour moscovite ne respectait ni le traité conclu devant l'Europe entière, ni les en-

gagements pris avec les Polonais, ni le concordat fait avec le Pape, et violait sans scrupule toutes ses promesses solennelles.

o) Par conséquent la Roussie, c'est à dire la Podolie, la Wolhynie et l'Ukraine, n'ont jamais appartenu et n'appartiendront jamais à la Moscovie, ni par la religion ni par la nationalité.

En dernier lieu il faut que je dise que toutes ces assertions n'ont pas été données ici dans le but de faire un procès aux Moscovites; mais pour démontrer simplement la justice et la sainteté de notre cause. — Nous la défendons aujourd'hui par des paroles; mais nous sommes prêts à la défendre de fait, les armes à la main, et en sacrifiant notre vie. La Lithuanie, la Podolie, la Wolhynie et l'Ukraine font partie de la Pologne, grande, entière et indépendante.

Nous ne consentirons pas à un nouveau partage :

Union et *Indépendance*,
Voilà notre mot d'ordre.

VI

Nous pensons avoir éclairé les rapports qui existent entre la Roussie, la Moscovie et la Pologne, et démontré l'inanité des prétendus

droits que la Moscovie croit avoir sur la Roussie, droits qu'elle appuie principalement sur trois points : la nationalité, l'état politique et la religion.

Rappelons-nous les faits historiques que nous venons de citer et qui prouvent clairement la fausseté des raisonnements moscovites à cet égard. On n'a pas besoin d'entrer dans de grands détails pour dégager la pure vérité historique des affirmations rapportées plus haut. Les deux premiers points sont déjà expliqués par les historiens moscovites eux-mêmes, et par les savants de notre siècle qui appuient leurs investigations sur les chroniqueurs moscovites et sur l'esprit de la nation.

1. On ne doute pas de la différence qu'il y a entre la nationalité moscovite et la nationalité roussienne (ruthénienne). Même les historiens officiels de la Moscovie, Karamzine et Ustrialoff, qui, par ordre de Nicolas, ont écrit l'histoire de l'empire, n'ont pas pu cacher cette vérité, comme je viens de le dire. Chacun sait aujourd'hui que les Moscovites ne sont point *Slaves*, mais qu'ils forment une nation d'extraction *finno-tatare ;* ils parlent une langue qui provient de la slave, à cause de l'influence qu'avaient sur eux, pendant plusieurs siècles, les princes de la Roussie (Ruthénie) ; ceux-ci ayant reculé les frontières de leurs pays vers l'Orient, au delà du

Dniepr, et ayant étendu leurs conquêtes sur les provinces arrosées par l'Aka et le Volga, même jusqu'aux monts Ourals.

Les millions de Moscovites ne peuvent jamais devenir le foyer des millions de Slaves. Ces nations se valent par le nombre des habitants, mais les nations slaves sont supérieures à la moscovite par l'esprit, la civilisation, la législation, les tendances et les traditions ; et elles ne sauraient ni s'unir, ni agir de concert ; car, non-seulement il n'y a aucune espèce de parenté entre ces deux rejetons différents, mais ils n'ont pas et ne peuvent avoir le même but. Il faut des siècles pour que la nation moscovite égale les nations slaves, et pour qu'elle parvienne à la même maturité. Les nations slaves se sont tellement élevées sur l'échelle de la civilisation par leurs idées libérales, leurs institutions, par le sang des martyrs et, enfin, par la religion catholique, que les Moscovites ne sauraient les atteindre d'un seul bond par leur propre force. Le champ ouvert à la Moscovie est l'Asie, et celui ouvert à la Slavie, l'Europe.

Toutefois, la distinction de race qui existe entre les Polonais et les Moscovites, *la question slave* proprement dite, n'est pas précisément celle sur laquelle je veux le plus insister ici. Plusieurs savants historiens de nos temps l'ont d'ailleurs trop approfondie, pour que je veuille

m'étendre davantage sur ce sujet. Les Moscovites, qui méprisent leur nom primitif *Moskale* et qui veulent à tout prix s'appeler des *Russes*, nous disent : « Eh bien ! Qu'est-ce qui en résulte? que nous ne sommes pas Slaves. Nous sommes *slavianisés.* » Mais il s'agit ici d'une chose plus importante ; c'est que tout le génie de la nation moscovite, son histoire, le développement de ses idées, ses croyances, ses traditions, sa civilisation, ses mœurs, ses tendances, diffèrent en tout du génie des nations slaves. Voilà pourquoi la distinction de race mérite une attention toute particulière, parce que les résultats de cette distinction sont graves. La Moscovie n'a jamais encore formé une nation. C'est un État.

2. La capitale de la *Roussie* (Ruthénie) était *Kiew*, les villes principales de la Moscovie étaient *Wladimir sur la Klazma*, *Souzdal* et *Moscou.* La dynastie *étrangère* des Varègo-Scandinaves était en guerre avec celle des Piastes, qui était alliée aux Slaves de la Roussie (Ruthénie). Plus tard, cette dynastie varègo-roussienne (Ruthénienne) *quitta ce pays*, avança vers l'Orient, vainquit les Tatares, sous le joug desquels étaient les Moscovites, assura sa domination sur les terres finnoises et mongoles et *forma l'empire moscovite.* Les Slaves de la Roussie (Ruthénie), *pour se soustraire au despotisme des princes scandinaves et aux rapines des Tatares, se mirent sous la protection*

de la Lithuanie, et formèrent avec elle une seule nation, et, sous le règne de Jagellon et de ses successeurs, ils s'unirent volontairement à la Pologne. Voilà en peu de mots la dogmatique de l'histoire de *Roussie* (1). Mais ne nous arrêtons pas plus longtemps sur ce sujet, car ce n'est pas de cela seulement qu'il s'agit.

3. Le point principal, dont les partisans et employés moscovites aiment à parler, c'est la religion. Lorsqu'ils virent qu'ils ne parvenaient à convaincre personne en raisonnant sur la nationalité et l'état politique de la Roussie, ils voulurent persuader par l'argument de *la religion grecque*. Jetons un coup d'œil rapide sur la Roussie, et voyons ce qu'y est la religion.

La religion que les Moscovites professent aujourd'hui n'est ni *orientale* ni *occidentale*, ni *grecque* ni *romaine*, mais *moscovite*. Depuis le neuvième siècle la religion grecque était un schisme de la religion catholique romaine. La

(1) J'ai dit plus haut que cette *union* des Slaves de la Pologne méridionale (provinces roussiennes) avec les Slaves de la Pologne occidentale (provinces mazowiennes) existait depuis des siècles, bien avant la fusion de la Lithuanie avec la Roussie, car ces deux branches ne faisaient qu'une seule et même nation; mais si je parle de l'union lithuano-polonaise, c'est parce que cet événement est généralement connu sous ce nom. Cependant ce n'était rien autre chose qu'une union d'Etat à Etat, *l'union de deux dynasties*. Les rois de la dynastie des Jagellons corroborèrent cette union, de concert avec toute la nation.

religion que les Moscovites suivent n'est qu'une apostasie de la religion grecque : elle est le schisme du schisme.

Le chef de l'Église catholique-romaine, c'est le Pape : il est le vicaire de Jésus-Christ et le successeur de saint Pierre; le chef de l'Église grecque, c'est le patriarche de Constantinople; et le chef de l'Église de Moscou, c'est le Tzar. Quel fut le commencement du schisme? pourquoi se servit-on de la langue slavonne dans l'Église catholique orientale? d'où provient la différence qu'il y a entre la croyance grecque, la moscovite et la catholique orientale appelée uniate? Quelle était la religion que pratiquait la Roussie? — Nous aborderons de suite ces questions.

Les auteurs ne sont pas d'accord sur l'apôtre qui le premier a prêché l'Évangile du Christ en Roussie; les uns prétendent que c'est saint Thadée, d'autres saint André; jusques aujourd'hui on dit à Kiew que c'est ce dernier qui a propagé la foi chrétienne dans la Roussie.

Saint Paul, dans l'Épître adressée aux Romains leur dit : Votre foi se répand dans le monde entier (ch. 1er parag. 8e). Eh bien, alors la religion catholique romaine s'était répandue jusqu'aux bords du Dniepr. Plus tard les Slaves des bords du Dniepr retombèrent dans le paganisme; mais il arriva que pendant que Nicolas Ier

occupait le saint-siége, saint Cyrille et saint Méthode se rendirent à Kherson pour y chercher le corps du pape saint Clément. L'ayant trouvé et ayant converti les *Chozars*, qui habitaient Kherson, ils s'arrêtèrent pendant quelque temps en Roussie parmi les Slaves avant de retourner à Rome; ils se rendirent ensuite en Moravie, où ils restèrent quatre ans et demi pour convertir les païens.

Après la mort de Nicolas Ier, ils furent rappelés à Rome, où ils furent nommés évêques par le pape Adrien II. Celui-ci accepta des livres écrits en langue slave à l'usage des Slaves; Cyrille et Méthode avaient inventé l'alphabet. Le Pape fit traduire les évangiles, les bénit, les plaça dans l'église *Sanctæ Mariæ Pacis*, et ordonna aux deux évêques Formose et Gordius, de nommer Cyrille et Méthode *apôtres slaves;* puis il leur donna le droit de prêcher en langue slave. Après la mort de saint Cyrille, son frère saint Méthode *obtint du pape* Jean VIII la permission *de dire la messe en langue slave.*

Ainsi donc les deux saints qui répandirent la religion parmi les Slaves des bords du Dniepr et du Danube étaient *catholiques romains*. Ceci se passa vers l'an 851-867; car quant à la date les écrivains ne s'accordent pas (1).

(1) Ce que je viens de rapporter est prouvé dans les ouvrages des auteurs suivants : Léon Ostien, l. X, ch. 98, apud Cathol.;

Un chroniqueur roussien, Nikon, est d'accord avec les historiens de Byzance, qui disent que saint Cyrille fut envoyé en Roussie (Ruthénie) en 859, lorsque les deux princes roussiens Askold et Dir demandèrent à l'empereur Michel la permission de se faire baptiser; c'était donc du temps de saint Ignace, patriarche de Constantinople.

Les Moscovites disent qu'ils furent évangélisés par ordre des patriarches de Constantinople, qui selon eux ne dépendaient en rien des papes. Voyons donc d'où provient ce pouvoir des patriarches.

Ce n'est qu'à saint Pierre que le Sauveur a dit : « Tu feras paître mes agneaux et mes brebis ; » et selon Innocent Ier et Gelasius la dignité sacerdotale et la stabilité de l'Église ne sortent que de ces paroles (Innoc., épître, XXIX, 261. Gelasius ap. XIV). Les patriarches d'*Alexandrie* et d'*Antioche*, villes qui furent les capitales de saint Pierre, avaient aussi le droit de distribuer des juridictions aux évêques, Voilà pourquoi Innocent Ier dit du siége d'Antioche les mots suivants : *Unde advertimus non protam civitatis magnificentia hoc eidem attributum quam quod prima, primi Apostoli sedes esse monstretur.*

Pierre Notabilis, Jacob de Woragina, le manuscrit de Blauberan, François Duchesne, le métropolitain roussien (ruthénien) Mahary, Papebrochjus.

Selon saint Léon, le siége d'Alexandrie a la même dignité et les mêmes lois. « *Nihil Alexandrina sedi ejus, quam per sanctum Marcum Evangelistam b. Petri discipulum meruit pereat dignitatis.* »

Ce même droit a été déféré ensuite *par les conciles et les papes* aux villes de *Jérusalem* et de *Constantinople élevées au patriarcat.* Si donc la religion en Orient dépendait des patriarches et que la dignité patriarcale eût été instituée par les papes, il est certain que la religion grecque doit dépendre du saint-siége.

Mais les Moscovites, fidèles au schisme et ennemis du pouvoir de Rome, disent avoir puisé leur croyance à une autre source : ils prétendent que Photius Ier a répandu parmi eux la lumière de l'Évangile. Voyons à présent quel était ce Photius. En 858, saint Ignace, patriarche de Constantinople, qui n'ignorait pas les crimes dont on accusait Bardas, ami et compagnon de l'empereur grec Michel III, et qui souvent déjà les lui avait reprochés, lui défendit enfin, le jour de l'Épiphanie, de s'approcher de la Sainte-Table. Bardas offensé destitua saint Ignace et mit sur le siége patriarcal Photius, secrétaire de l'empereur. Grégoire de Syracuse qui, en punition de ses crimes, avait été interdit par le pape Benoît et qui avait été dépouillé de sa dignité épiscopale, sacra prêtre Photius

et le fit *patriarche en moins de six jours* (1).

Tel était le commencement de la religion grecque détachée du siége apostolique romain.

Photius, homme criminel comme le prouvent les écrivains déjà cités, persécuta saint Ignace. Donat, évêque d'Ostien, un prêtre nommé Léon et un diacre appelé Maryn, furent chargés de publier la décision du concile. Photius ne les laissa pas entrer à Constantinople ; il rassembla ses partisans, et, protégé en tout par l'empereur Michel, il excommunia le pape Nicolas I[er] et donna à cette assemblée le nom de *Concile.* En 863, il convoqua un nouveau conciliabule, où il se fit beaucoup de partisans grecs qui prirent part à ses crimes et partagèrent sa vie déréglée. C'est de là que date l'apostasie ou le schisme. Ceux qui prenaient le parti de saint Ignace et qui étaient restés soumis à l'Église romaine, furent appelés Uniates. Une ambassade fut envoyée au Pape, et celui-ci ordonna qu'on convoquât un concile général à Constantinople. Il s'ouvrit dans l'église Sainte-Sophie, le 5 octobre 869. Ceux qui en faisaient partie étaient : saint Ignace, cent deux évêques grecs, trois légats du Pape et l'empereur. On

(1) Voir Nicet. Kuropalates, Pithéus *in Chronico Const :* Manasses, Métrophanes, métropolite de Smyrne, Stitjanus, Anastasius, Constantin Porphirogenitus, Zonaras, Cedreno, Pagi et beaucoup d'autres.

brûla tous les actes dressés par le conciliabule de Photius, on lança l'anathème contre le schisme et ses doctrines, et on rétablit le culte de la Sainte-Vierge et des saints. En 870, à la clôture du concile, les pères de l'Église rédigèrent vingt-sept *canons*. Les papiers contenant les droits proclamés furent enlevés aux ambassadeurs du Pape par les partisans de Photius; mais l'empereur Basile les leur fit rendre, et le bibliothécaire Anastase les remit intacts au Pape. Saint Ignace mourut en 878 sous le pontificat de Jean VIII. Selon les historiens de Constantinople, il fut empoisonné par Photius; celui-ci, après avoir composé la généalogie de l'empereur Basile, qu'il faisait descendre de Tiridate, roi d'Arménie, regagna les bonnes grâces de l'empereur, recouvra sa liberté et redevint patriarche. En 879, il envoya des ambassadeurs à Rome et trompa le Pape en lui assurant que les partisans de saint Ignace l'avaient reconnu. Le Pape, croyant qu'il désirait vraiment être réuni au siége apostolique, le proclama patriarche et le confirma dans son droit. Les catholiques, qui se souvenaient encore du caractère mâle de ses prédécesseurs Nicolas et Adrien, furent révoltés de cette faiblesse du pape Jean et l'appelèrent *papesse*. C'est de là que provenait le bruit qui courait parmi les hérétiques, qu'une femme occupait le siége apostolique,

Après la mort de Jean VIII, arrivée en 883, Marinus fut élevé au pontificat; il lança contre Photius les foudres de l'Église (1). Son successeur Étienne II approuva l'excommunication, et l'empereur Léon exila Photius dans un couvent, où il mourut misérablement.

Après la mort de Photius, le schisme s'éteignit.

L'Église grecque resta réunie à l'Église latine pendant un siècle et demi, c'est-à-dire jusqu'à l'avénement du patriarche Michel Cérulaire, en 1042 (2).

L'insubordination et la révolte éclatèrent dans l'Église de Constantinople; mais Natalis Alexandre et les Bollandistes ont prouvé par la lettre de Pierre, patriarche d'Antioche (3) que le nom de Pape se trouve dans les diptyques ou livres de l'Église grecque jusqu'au temps de *Michel Cérulaire*, qui fut nommé patriarche en 1043, et

(1) Acta Concil. Œcum. 1-8. Ed. Paris. Epist : Imp : Basil ad Hadryanum Epist : Hadr : ad Basil. Anastasius bibl : in Hadrano. Joan : epist. 75, 76, 77, 78, 80, 199, 200, 202. Comment. Joan. tom. 9. Leo Allat. tract. de octava Synodo Photi : Acta oct. Pseudo-Synodi ex bibliothecâ Vatic.

(2) Léo Allatius, Maimbourg, *Histoire du schisme des Grecs.* l. II. Natalis. Alexander. Disser. Hist. eccles., vol. VI, diss. 4, art. 29. Acta bolland : vol. II, sept. diss. de cono : et fide Russ : ainsi que les anciens écrivains grecs : Coropalates, Zonaras, Cedrenus, Glicea.

(3) Cotelerius, Monumenta ecclesiæ grecæ; Jan Veccus, Inor. part. apol. past. contr.

qui, en 1052, renouvela le schisme de Photius en se déclarant ennemi du Pape.

Léon IX envoya des légats auprès de l'empereur Constantin Monomaque, qui reconnaissait la suprématie de l'Église romaine.

Cérulaire entraîna après lui trois autres patriarches, celui d'Alexandrie, celui d'Antioche et celui de Jérusalem; mais l'empereur Isaac Comnène ne tarda pas à l'exiler dans une île de la Propontide, où il mourut de désespoir. Cependant les disciples ne manquèrent pas à la fausse doctrine de Cérulaire, et tous les efforts que firent les papes Alexandre II et Grégoire VII pour l'étouffer furent vains.

Pendant que toutes ces choses se passaient en Grèce, les princes de la Roussie, qui commençaient à se convertir, se trouvaient entre deux influences opposées : d'un côté, le clergé catholique prêchait la vraie religion chrétienne, de l'autre les schismatiques grecs répandaient les doctrines de Photius. Cette double influence, qui est expliquée par les écrivains impartiaux, est restée jusqu'à présent le sujet des combats théologiques des Moscovites ; ces combats, qui ont leur source dans de faux jugements portés sur la dignité de l'Église grecque-unie, ont pour but de justifier l'envahissement des provinces qui sont, en apparence, unies par la religion schismatique à l'empire moscovite.

Le baptême d'Olga et de Wladimir est aussi un objet de controverse ; cependant, en nous appuyant sur les preuves que nous laissent des écrivains dignes de foi, nous pouvons même supposer qu'il a été donné selon l'Église catholique romaine.

Mais les temps sont trop reculés pour en parler avec certitude. D'ailleurs je n'ai nullement l'intention d'insister sur ce point, en voulant vérifier la religion que professaient les princes régnants de Roussie. Il est incontestable que beaucoup de descendants de Rourik, qui devinrent depuis Tzars de Moscovie, s'adressaient aux Papes en déclarant leur soumission au siége apostolique, toujours prêts qu'ils étaient à s'unir à Rome, aussitôt que cette conversion paraissait avantageuse à leur but politique. L'indifférence des princes moscovites en matière religieuse et l'influence des Tatares qui, pendant deux siècles et demi, c'est-à-dire jusqu'au treizième siècle (d'après les historiens modernes de Moscou et de Pétersbourg), retinrent les peuples de la Moscovie plongés dans le paganisme, fut la cause principale que toute la nation n'embrassa la religion chrétienne schismatique qu'après de rudes épreuves. Dans les siècles suivants, les Tzars de Moscovie déployèrent un zèle plus ardent pour la religion grecque et convertirent leurs sujets par des actes de violence

inouïe ; mais les hérésies les plus abominables (*raskol*) se répandirent dans tout cet État, et les auteurs moscovites comptent même jusqu'à présent plus de cent sectes dans les gouvernements de la *Grande-Russie* (Moscovie).

En ce temps, la religion romaine avait été acceptée par les habitants de la *Roussie*. Sans revenir sur l'union religieuse rétablie entre l'Occident et l'Orient par le huitième concile de Constantinople en 869, la cause principale ici de la division de deux rites fut la discorde du patriarche de Constantinople Jérémie avec le métropolitain Michel *Rogoza*, qui assembla le concile de *Brzesc*, le 2 décembre 1594, où l'*union* à l'Église romaine fut acceptée et signée par les évêques de Roussie. Le concile de Florence raffermit aussi l'union des deux rites.

Malgré le partage qui a eu lieu définitivement au commencement du dix-septième siècle, l'Église uniate est toujours restée sous la protection des rois de Pologne, ce qui est prouvé par une grande quantité de priviléges. Il est vrai que les persécutions dont parlent certains historiens moscovites ont existé, mais elles n'ont été provoquées ni par la différence des priviléges, ni par les ordres d'un pouvoir suprême; mais par les abus des employés (1), par le fanatisme des

(1) Il serait juste de se rappeler que dans ces temps-là, où il n'y avait ni journaux, ni voies de communication, ni télégra-

Jésuites et de quelques seigneurs polonais gagnés par eux. Ceci explique ces malheureuses guerres avec les Cosaques, guerres qui furent si funestes à la Pologne. Cependant les rois de Pologne, à commencer par Étienne Batory, tolérèrent dans leurs États la religion des Cosaques; et Sigismond Auguste proclama en Pologne et en Roussie (Ruthénie) la liberté des cultes, en 1564. Grégorowicz rédigea à Moscou un ouvrage qui renferme une collection de cinquante-sept ordonnances(1) des rois de Pologne, en faveur de ceux qui professaient la religion grecque; il s'y trouve des lois et des priviléges qui montrent clairement que le gouvernement polonais tolérait cette croyance. Les premières de ces ordonnances datent du quinzième siècle : elles se continuent depuis le règne de Casimir Jagellon jusqu'à celui de Stanislas Auguste et s'étendent aux pays réunis à la Moscovie par le traité d'Andruszow. On sait qu'après cette paix douloureuse qui termina la guerre de la Pologne avec la Moscovie, la ville de Kiew avec le territoire qui l'entourait (un district) fut cédée aux Tzars moscovites à la suite d'une convention funeste (au

phes, le pouvoir exécutif était trop éloigné du pouvoir administratif. Par conséquent, l'action gouvernementale dans un royaume aussi vaste que la Pologne, qui s'étendait de la Baltique au Dniestr, était entravée par l'espace.

(1) Bieloruskij archiw. drewnich tramot.

vit aussi un traité *sur l'âme*, composé en 1625, où l'on trouve : « On reproche à beaucoup des « nôtres, et principalement à Cyrille Stawrowie-« cki, de répandre l'hérésie en proclamant que « l'âme nous est donnée par Dieu. J'ai eu des « démêlés avec le digne Protosyngielowicz et « avec beaucoup d'autres, qui croient que l'âme « humaine naît de l'homme comme celle du « chien naît du chien. » — A en juger par ses écrits il aurait subi le martyre pour la défense de l'Union. Aussi était-il persécuté à outrance par les schismatiques. Les uns disent qu'un moine de Kiew, *Eusèbe Pimen* (schismatique) a beaucoup écrit contre lui ; les autres prétendent que le métropolite *Mohila* l'a maltraité dans son *Litos*. — *Pimen* en s'emportant contre Sakowicz dans un de ses traités ne se doutait pas qu'il nous laisserait une fidèle image de la Roussie ; il prouve par des faits et par des chiffres qu'en 1642 la religion grecque tomba, et que l'union se répandit non-seulement à *Vilna*, à *Minsk*, en *Wolhynie*, à *Kiew* et dans la *Roussie blanche*, mais encore à *Novogrod*, *Polotsk* et *Smolensk*. Cet extrait est aussi curieux qu'éloquent : on l'attribue à *Maximilien Brzozowski*.

Pachomjusz Oranski Woyna, évêque de Pinsk, défendait *Sakowicz*. N'est-ce pas une preuve que son diocèse pratiquait aussi la religion uniate? Il était encore défendu par d'autres.

Jean Dubowicz cependant, archimandrite du monastère de *Skick* et successeur de Smotrycki, le blâma. Mais lui-même, dans sa *Hiérarchie*, parle de la nécessité « de reconnaître une seule « autorité visible de l'Église, » c'est-à-dire le Pape.

En 1644, Dubowicz écrivait en polonais.

Un des principaux auteurs et pères de l'Église dont se glorifient les Moscovites est Pierre Mohila, métropolitain de Kiew et fondateur de l'Académie religieuse. Il avait une charge en Pologne, parce que son père avait été Palatin : il avait fait ses études à Paris, et, dans sa jeunesse, il avait combattu dans l'armée polonaise lors du siége de Chotim. Mohila était Polonais, mais il descendait d'une famille *moldavienne*. Jérémie, le *hospodar de Valachie*, fut naturalisé Polonais par la République, en 1573. Ses filles furent mariées à des Polonais, et ainsi il s'allia à plusieurs familles du pays : aux Wisniowiecki, aux Potocki, aux Firlej, aux Przeremski, aux Czarnkowski, aux Myszkowski. En 1596, on permit aussi à son frère George de se faire naturaliser, et il devint métropolitain de la Moldavie. Le second frère de Jérémie, Siméon, qui, après avoir été naturalisé, obtint la charge de Palatin de Moldavie, était père de Mohila, nommé métropolitain de Kiew par Wladislaw IV, roi de Pologne, qui avait été forcé par

les Cosaques de leur accorder un métropolitain désuniate (non allié à Rome). Voilà encore une preuve que les Cosaques étaient sous la protection de la Pologne, et que celle-ci tolérait leur religion.

Dans ses discussions théologiques, *Mohila* défendit tant bien que mal le schisme; il se distingua par sa modération et par la profondeur de son jugement. En 1645, il fit paraître à Kiew un catéchisme écrit *en polonais.*

Les plus célèbres théologiens en controverse avec le catholicisme étaient alors : Joanikjas Golatowski et Lazare Baranowicz. Baranowicz avait fait ses études à Vilna et à Kalisz (Lithuanie et Mazovie). Il accepta le schisme, devint recteur, fut chargé ensuite de beaucoup d'emplois, prit tous les trésors renfermés dans l'église de *Kupiatycze* en Galicie, et fut nommé archevêque après la paix d'Andruszow, lorsque Kiew et Czerniechow furent séparés de la Pologne; en 1667 il engagea les Cosaques du Don à se soumettre à Alexis Michaïlowicz; ce contre quoi protesta ensuite leur ataman Chmielnicki sur son lit de mort, maudissant sa trahison de la Pologne et ceux qui l'y avaient précipité.

Quoiqu'il défendit le schisme, Baranowicz écrivait des ouvrages polonais; il avait toujours une grande sympathie pour les Polonais, à en juger par les vers qu'il adressa aux habitants des

différentes provinces de la Pologne, *entre autres aux Roussiens*. Il y compare les Moscovites aux loups, et dit aux Roussiens : « *Méfiez-vous des loups* (1). »

Quelle leçon pour nous, surtout en ces temps de trouble, où les doctrines politiques et religieuses de la Roussomanie sont approuvées par le gouvernement moscovite, et déchirent avec perfidie cette union sanctionnée par les siècles.

Baranowicz a écrit aussi beaucoup d'ouvrages théologiques en polonais.

Galatowski avait entamé une polémique avec les Jésuites. Quantité de ses ouvrages sont écrits en polonais. Plusieurs propositions aventurées par lui furent réfutées par Cyprien Zochowski, moine uniate du couvent de Saint-Bazile ; mais en 1674, après la mort de *Georges Gabriel Kolenda*, il fut nommé métropolitain de *Kiew*, de *Kalisz* et de toute la Roussie. Il cite les évêques du rite grec qui protégeaient l'union (2).

Tel était l'état de l'Église grecque à Kiew et en Roussie jusqu'au dix-septième siècle. Le schisme

(1) *Lutnia Apollina*, par Baranowicz, archevêque schismatique, recteur de l'Académie de Kiew.

(2) *Acta Colloquii a Presul : Ruthenis S. Sedi apostolicæ romanæ unitis cum iis qui ab unione dissident. A.* 1680 *die* 28 *Januarii invitati Lublinenci instituti, Léopol. Wilna.*

commençait à se répandre dans cette ancienne capitale de la Roussie depuis son incorporation à la Moscovie par le traité d'Andruszow, mais y trouvait toujours encore une forte opposition dans le catholicisme des *rite slave* ou *uniate.* Dans toute la province roussienne, la religion romaine catholique de deux rites, c'est-à-dire catholique latine et catholique slave, résistait victorieusement aux influences du schisme moscovite, et restait fidèle à la foi de ses ancêtres.

Au dix-septième siècle, Pierre I[er] se déclara chef de l'Église grecque moscovite, connue aujourd'hui sous le nom de *prawoslawna,* orthodoxe. A la fin du dix-huitième siècle l'impératrice Catherine, et, au dix-neuvième siècle, Nicolas I[er] et Alexandre II, convertirent de force les uniates de la Roussie au schisme.

Voyons maintenant quelle a été la politique des empereurs de Moscovie envers la Pologne.

L'impératrice Catherine, appuyée par le roi de Prusse, demandait à Stanislas Poniatowski la ratification de son titre. Le prince *Karolat* et le comte *Schoneich*, ambassadeurs de Prusse, et *Kaiserling* et *Repnine*, ambassadeurs de la cour de Pétersbourg, furent envoyés dans ce but à Varsovie. Arrivés auprès du roi de Pologne, ils déclarèrent, chacun au nom de sa cour respective, par des actes officiels : *que ces États ne*

s'arrogent aucun droit sur quelle province que ce soit appartenant à la Pologne, et que l'Impératrice Catherine, ainsi que le roi de Prusse, garantissent d'une manière formelle et solennelle, *pour eux et pour leurs successeurs*, l'intégrité du Royaume de Pologne *dans toute son étendue.*

Catherine signa, un mois plus tard, en 1764, cet acte, qui se trouve dans les archives diplomatiques et dans les *Volumina legum.* Bientôt après les troupes moscovites entrèrent en Pologne.

En 1768, lorsque, à la suite des outrages faits à la diète polonaise par le général *Repnine*, qui envoya en Sibérie quatre sénateurs et un nonce, les patriotes organisèrent la confédération connue généralement sous le nom de Confédération de *Bar* (petite ville de Podolie), qui eut pour but la défense de la patrie, l'Impératrice, accusée de tolérer les violences de ses généraux, fit proclamer encore une fois la même déclaration sus-mentionnée, en date du 14 mai 1771. (Voyez les pièces justificatives de l'*Histoire des trois Démembrements de la Pologne*, par Ferrand.)

Immédiatement après le renouvellement de cette déclaration a eu lieu le premier grand partage de la Pologne.

Malgré ce premier démembrement, l'Impéra-

trice assura les chefs de la confédération de *Targowica* (1), formée le 28 mai 1792, que les *terres et frontières de la Pologne* seraient laissées dans les limites que leur traçait le traité après le premier partage du royaume.

Le second partage de la Pologne s'ensuivit.

Nous voyons, non-seulement par ce que je viens de citer, mais encore par les documents signés par Alexandre Ier, jusqu'à quel point on peut ajouter foi aux proclamations des Tzars.

Dans le manifeste du 27 mai 1815, nous lisons que « le Congrès de Vienne a été convoqué dans « le but de justifier l'espoir des peuples qui tendent à l'indépendance fondée sur les principes de l'équité, de la modération et du libéralisme. Toutes choses ainsi considérées, on « décida du sort de la Pologne. » (*Actes officiels.*)

« Polonais, » disait l'empereur Alexandre, « il nous était agréable d'apprécier la noblesse « de vos sentiments et la persévérance de vos « efforts qui n'ont jamais tendu qu'à ressusciter votre patrie que vous aimiez par-dessus « tout. »

Ainsi parlait ce même monarque qui, six ans auparavant, en 1809, écrivit à Mme Naryszkine : « Dieu merci, il n'y aura plus de Pologne, mais

(1) Ainsi appelée du nom d'une petite ville en Ukraine.

un ridicule duché de Varsovie ; » et qui, en 1812, jurait à Moscou qu'il était tout prêt à faire les plus grands sacrifices pour assurer l'indépendance à la Pologne. En 1815, cette Pologne grande, puissante, couverte de gloire et ses vingt millions d'habitants, furent encore une fois enterrés par le Congrès de Vienne.

« Ce nouvel État, » dit dans son manisfeste l'empereur Alexandre Ier, comme par dérision, « c'est *le royaume de Pologne*. Vous avez donc « ce nom que vos efforts appellent, ce nom « pour lequel vous avez déjà versé tant de « sang. »

C'est avec cette ironie sauvage qu'il se moquait de la nation, comme si elle n'avait tenu qu'à reconquérir un nom ! Une mort éternelle serait moins ignominieuse.

Ce *nouvel État* n'avait même pas trois millions d'habitants ! Mais dans ledit manifeste, la voix de la conscience s'est fait entendre au monarque malgré lui, et attestait qu'un crime public venait de se commettre : c'était le *quatrième meurtre* dont on se rendait coupable sur les provinces de la Pologne.

« Polonais ! il a été impossible de pourvoir au« trement à votre bonheur national. Il était de « notre devoir de vous conserver une patrie qui « ne pût être ni une cause de jalousie ni une « raison d'alarme pour vos voisins. La politique

« l'a voulu ainsi. » Ces paroles prouvent l'étendue et les droits de la Pologne.

Selon ce manifeste, article 1er, la constitution donnée au royaume devait se rapprocher de celle du 3 mai 1791, qu'on ne put louer sous Nicolas sans être envoyé en Sibérie.

Le Congrès de Vienne fut *un grand crime commis par l'Europe.* C'est en vain qu'on invoquerait la frayeur causée par Napoléon, frayeur qui durait même encore après sa chute, et qui aurait étouffé ainsi la conscience des rois et des nations : l'histoire ne se contentera point de cette excuse.

L'appel du Congrès, daté du 8 octobre 1814, trompa le peuple dans son attente et dévoila quelques-unes des ruses dont devaient tant abuser les cabinets qui avaient la prépondérance dans cette affaire.

Les plénipotentiaires des cours qui ont signé le traité de Paris du 30 mai 1814, ont pris en considération l'article 32 de ce traité, par lequel il est dit : que toutes les puissances engagées, de part et d'autre, dans la dernière guerre, enverront des plénipotentiaires à Vienne pour régler dans un congrès général, les arrangements qui doivent compléter les dispositions dudit traité; et après avoir mûrement réfléchi sur la situation dans laquelle ils se trouvent placés et sur les devoirs qui leur sont imposés,

ils ont reconnu qu'ils ne sauraient mieux les remplir qu'en établissant d'abord des communications libres et confidentielles entre les plénipotentiaires de toutes les puissances. (*Actes officiels.*)

Mais ils se sont convaincus en même temps qu'il est de l'intérêt de toutes les parties intervenantes de suspendre la réunion générale de leurs plénipotentiaires jusqu'à l'époque où les questions sur lesquelles on devra prononcer, seront parvenues à un degré de maturité suffisant pour que le résultat réponde aux principes du droit public, aux stipulations du traité de Paris et à la juste attente des contemporains. L'ouverture formelle du Congrès sera donc ajournée au premier du mois de novembre, et les susdits plénipotentiaires se flattent que le travail auquel ce délai sera consacré, en fixant les idées et en conciliant les opinions, avancera essentiellement le grand ouvrage qui est l'objet de leur mission commune. (*Ibid.*)

Cet appel, écrivait *Talleyrand*, « est le fruit d'une délibération de trois semaines et d'un travail de vingt heures, » et, ajoute-t-il, « M. *Castlereagh* estime qu'on s'est bien amusé jusqu'à présent. »

On connaît la constitution de 1815 donnée au petit royaume de Pologne, réduit à huit palatinats (aujourd'hui cinq gouvernements, ou

proprement dit *goubernies* arrondissements, et à quatre millions d'habitants). Elle octroyait quelques droits de représentation qui, sous l'influence du cabinet de Pétersbourg, furent le plus souvent méconnus ; mais, tout en accordant à cette partie de la Pologne une lueur de liberté équivoque dans des termes très-circonspects et élastiques, on avait au fond l'idée d'anéantir l'existence de notre patrie. Ces priviléges, malgré leurs apparentes tendances libérales, n'étaient rien autre chose que l'asservissement de la Pologne sous une forme qui avait un air généreux et équitable.

L'article suivant détruisait en effet complétement tout le prestige de cette liberté illusoire.

Article 37. « La grande Charte constitutionnelle que nous donnons aux habitants du royaume polonais doit être envisagée comme le nœud *qui unit la Pologne à l'Empire de toutes les Russies.* »

La nation opprimée a été forcée d'accepter cette liberté humiliante des mains de l'ennemi dans l'espoir d'élargir plus tard ses frontières et d'améliorer son sort.

Mais ce *nœud*, comme s'est exprimé Alexandre Ier, a été entamé par les empereurs moscovites eux-mêmes, et enfin ils l'ont rompu définitivement. Alexandre II veut achever ce que ses prédécesseurs ont commencé. Les Polonais

sont persuadés qu'ils ne peuvent avoir de conventions avec la Moscovie. Tant de fois trahis et trompés, nous pouvons aujourd'hui repousser avec mépris toutes les grâces qu'elle voudrait nous faire. La constitution de 1815, signée par l'empereur Alexandre I[er], le 27 novembre, fondée sur les principes cités plus haut, fut faussée à volonté ; jamais on ne la respecta.

La ruse et les mauvais procédés du gouvernement étaient faciles à prévoir. Quoique la constitution ait été rédigée sous l'influence des principes publiés dans le manifeste, le contraste qu'il y a entre les articles de la constitution et les promesses du manifeste est frappant.

Le gouvernement en régla les bases selon ses vues secrètes. Les conventions et les exceptions donnaient au gouvernement la possibilité de cacher ses actions sous des apparences légales. Dans la constitution, un article contredit l'autre. *Væ victis*, pourrait servir de devise à chaque constitution donnée aux opprimés par les oppresseurs. En 1846 eut lieu *le cinquième démembrement de la Pologne*, et c'est à la ville de Cracovie qu'on s'en prit. Aujourd'hui le gouvernement moscovite, en mettant en avant l'indépendance des provinces de la *Roussie*, veut donner le dernier coup à la malheureuse Pologne. Si l'idée de former un état *roussien* est fatale à la Pologne, elle ne l'est pas moins

à la *Roussie.* Si la Roussie ne redevient pas polonaise, elle ne sera jamais roussienne, mais moscovite.

Ni le passé, ni les traditions, ni l'esprit national, ni la religion, ni les mœurs des habitants de la Roussie n'ont rien de commun avec le passé, les traditions, l'esprit national, la religion, les mœurs de ceux de la Moscovie. Tout l'unit au contraire à la Pologne, son caractère et son l'histoire. La liberté à laquelle tend la Pologne sera aussi la liberté de la Roussie et de la Lithuanie. La Pologne serait faible sans la Roussie et la Lithuanie, de même que ces deux pays le seraient sans la Pologne. Le partage des forces pourrait tout aussi bien porter malheur à la Mazovie, à la grande et à la petite Pologne, qu'à la Lithuanie et à la Roussie. Avec nos forces compactes nous reconquerrons plus tôt et avec plus de sûreté l'indépendance et l'unité vers laquelle nous tendons tous.

Ainsi donc, unissons-nous, frères roussiens ! Donnons-nous la main. Loin de nous la haine, le fanatisme et l'orgueil. Nous visons au même but. Notre ennemi commun, c'est la Moscovie. Allons ensemble au-devant de l'ennemi, nos forces réunies égaleront les siennes par le nombre, mais lui seront supérieures par la puissance morale ; nous vaincrons, oui, aussi vrai qu'il est un Dieu au ciel, nous vaincrons !

CONCLUSION.

Ainsi donc la Moscovie n'a rien et ne peut rien avoir de commun avec la *Roussie* (Ruthenie). Les trois preuves essentielles que j'ai données sont la *nationalité*, l'*état politique* et la *religion*. De plus la civilisation moscovite diffère entièrement de la civilisation *polono-roussienne*. Le peuple moscovite est un amalgame de races finnoise et tatare; le peuple roussien est slave pur sang et par conséquent forme un même corps de nation avec le peuple mazovien.

La Moscovie accepta avec le schisme grec la civilisation, les lois, les usages et les mœurs de l'Orient; la Pologne et la Roussie, déjà en parenté avec la race indo-européenne, furent aussi liées spirituellement à l'Europe par la religion romaine et les mœurs occidentales.

Les idées de l'esclavage, de la rapine, du meurtre et du pillage se sont tellement enracinées dans le sein des Moscovites, pendant deux siècles et demi sous le joug des Tatares qui les opprimaient en les abrutissant, que même jusqu'à présent on n'a pu parvenir à les en arracher malgré les progrès de la civilisation. La Pologne

au contraire favorisa les institutions libérales et défendit le monde contre la barbarie, l'ignorance et le pillage; sous Sobieski elle sauva l'Europe du joug des infidèles et sous d'autres héros célèbres elle la délivra de l'invasion des Tatares. Aujourd'hui même elle est le défenseur de la liberté et le grand autel du sacrifice.

La Moscovie est la patrie des héros du carnage, du meurtre, en commençant par *Iwan-le-Terrible*, *Pougatcheff*, et finissant par *Souvaroff* qui égorgea vingt mille vieillards, femmes et enfants, et par tous les Lieutenants de Varsovie en 1861, qui firent fusiller le peuple agenouillé. La Pologne, et nommément la *Roussie* même dont il question, est la patrie des Sobieski, Zolkiewski, Chodkiewicz, Potocki, comme la Lithuanie est celle des Lubomirski, Sapieha, Sanguszko, Kosciuszko.

La Moscovie, baignée dans le sang des Polonais, porte en elle la contagion, le principe maladif, la moisissure de l'esclavage, de l'abaissement, de la barbarie et du despotisme. La Pologne prouve sa mission par son chant national à la mère de Dieu (Boga-rodzicy), par la confiance qu'elle a toujours eu en sa sainte protection, par l'hymne : *Jeszcze Polska nie zginela* (la Pologne ne périra pas), par ses chants, sa croix et ses martyrs.

La Moscovie jusqu'à présent est là comme un

bloc sans âme, n'ayant ni tradition, ni chants nationaux, ni passé. La Pologne, baignée dans son sang et dans ses larmes, se relève sans tache, prête à recommencer une vie nouvelle, bien aimée de Dieu, purifiée par le baptême sanglant.

La Moscovie se souille du sang des martyrs de la Pologne, veut soutenir son pouvoir chancelant par les épées des soldats, le knout des Kalmouks, et se venge sur un peuple sans armes par les plus viles cruautés. La Pologne immole ses dernières victimes à la patrie et la liberté.

Des ruisseaux de sang et de larmes couleront dans la Moscovie. La guerre effrayante, la guerre fratricide qui menace déjà aujourd'hui tout l'empire moscovite peut seule, nous le craignons du moins, effacer les taches de cette nation, guérir par le fer et par le feu ce corps pourri. Pour être purifiée, la Moscovie a besoin d'expier par la douleur l'océan de douleurs sous lequel elle a tenu submergées les nations.

La Pologne ressuscite, et elle redeviendra grande, resplendissante dans son indépendance, son intégrité et sa liberté.

NOTES JUSTIFICATIVES

1

La Pologne entière se composait des provinces suivantes : la Grande-Pologne, la Mazowie, la Roussie, la Lithuanie et la Samogitie. (Voyez *Volumina legum.*)

La Roussie était divisée, dans la langue populaire, selon trois dénominations : *la Roussie rouge, la Roussie blanche* et *la Roussie proprement dite*, dont une partie fut aussi appelée quelquefois *Roussie noire* (contrée boisée).

Au delà du Dniepr s'étendait *la Petite-Roussie* ou Roussie moscovite (gouvernements actuels de Pultava, Czerniechow et quelques districts des gouvernements limitrophes). Elle faisait aussi partie de l'État de Pologne sous le nom de *Wojewodie* de Czerniechow jusqu'au traité d'Andruszow.

La *Roussie rouge* passa sous la domination de la dynastie des Piastes, qui siégeait sur le trône polonais, dans la personne de Casimir le Grand, roi de Pologne, après la mort de son parent Boleslas, duc de Mazowie, qui gouvernait cette province.

La *Wojewodie roussienne* était composée des terres suivantes : celles de *Léopol*, de *Przemysl,* de *Sanok*, de *Ha-*

licz et de *Chelm.* Les quatre premières composent la *Galicie actuelle*, et furent nommées *Roussie-Rouge.* La terre de Chelm est à présent dans le gouvernement de *Lublin.*

La *Roussie blanche* était composée des districts qui forment actuellement une partie des gouvernements de Mohilew sur le Dniepr, de Minsk et de Witebsk.

La Roussie podolienne, wolhynienne et kiowienne forme maintenant les trois gouvernements de Podolie, de Wolhynie et d'Ukraine.

Il serait utile de consulter l'important ouvrage du *Comte d'Agenbert*, publié récemment à Paris et contenant les pièces justificatives et documents relatifs à la Pologne de 1762 à 1862. Ce savant français mérite la reconnaissance des Polonais, pour avoir publié ce recueil, qui plaide si bien notre cause. Il corrobore ce que je viens d'avancer.

2

Les Moscovites se plaisent à répéter que la religion professée par une partie des habitants de la Roussie, adonnés au schisme, prouve l'alliance de cette province à la Moscovie, et citent l'exemple du prince Ostrogski. Mais ceci, précisément, est une preuve palpable que la différence de religion n'altérait en rien les rapports politiques des provinces, et que même le schisme a été toléré par les rois polonais et l'assemblée nationale. Le prince Ostrogski était réellement schismatique, ennemi du rite *uniate* (slave-romain) et il est enterré dans les catacombes de la *Lavra* (cathédrale schismatique à Kiew); mais il était aussi descendant de hauts fonctionnaires polonais et il fut gratifié lui-même de titres et de charges confiés

par le roi de Pologne. Le prince Ostrogski était maréchal de Wolhynie, staroste de Luck (ville en Wolhynie), de Winnica (ville en Podolie) et de Braclaw (ville en Ukraine). Ces trois villes sont des chefs-lieux d'arrondissement du même nom.

3

Le roi Sigismond-Auguste, après avoir proclamé le code des lois, nommé *Statut de Lithuanie*, qui s'étendait aussi sur la Roussie entière (Podolie, Wolhynie, Ukraine, etc.), et qui ne fut aboli que par Nicolas Ier en 1840, proclama en même temps, c'est-à-dire l'an 1564, la liberté de tous les cultes; ce ne sont pas tant, comme je l'ai dit plus haut, les progrès de l'hérésie qui menaçaient la Pologne de l'occident et de l'orient, qui forcèrent les assemblées nationales de restreindre les priviléges des schismatiques, mais les intrigues des souverains étrangers qui saisissaient avidement ce prétexte de se mêler des affaires intérieures de la République, et celles des jésuites. Le nombre des dissidents (c'est sous ce nom qu'on désigna tous les chrétiens non catholiques) était minime, vu que les habitants des provinces roussiennes professaient la religion *uniate* du rite slave des temps de Cyrille et Méthode, et étaient soumis au siége apostolique romain.

4

En 1413, à *Horodlo*, les habitants de la Lithuanie, de la Roussie et de la Pologne s'engagèrent, par leurs plénipoten-

tiaires, à ne pas élire de rois de Pologne sans accord mutuel, et affirmèrent, par un acte officiel, l'alliance éternelle de ces deux provinces. (Voyez *les Volumina legum de Pologne.*) Cette union a été célébrée *par les provinces de toute la Pologne,* dans le pays et à l'étranger, en 1861 et 1862, le 12 août, jour anniversaire de cet événement mémorable, qui confirma l'union de la Pologne et du grand-duché de Lithuanie dans la branche de la dynastie de Jagellon, à la suite du mariage de Ladislas et d'Hedwige en 1386.

5

Ladislas Jagellon assura aux habitants de la Roussie en 1432, ainsi que l'ont fait ses prédécesseurs, la liberté de professer la foi de tous les cultes, et ses successeurs élevèrent leur dignité politique. Pendant le couronnement de Ladislas le Warnènien, en 1434, les lois et priviléges des Roussiens les égalèrent aux citoyens des autres provinces. (Voir les anciens chroniqueurs : Dlugosz, Strjkowski, Kujatowicz, ainsi que l'historien moderne Narbutt.) Casimir Jagellon donna au clergé grec, en 1443, les mêmes lois et priviléges qu'au clergé romain. Sigismond Ier, en 1509, assura aux Polonais, Lithuaniens et Roussiens la liberté religieuse. (Voyez *Recueil des Lois lithuaniennes*, par le comte Dzialynski.) Sigismond-Auguste, dans un manifeste, du 7 juin 1563, daté de Vilna, déclare que tous les chrétiens, sans distinction de rite, ont le droit de concourir à tous les emplois publics. Cette loi fut corroborée en 1568. Ladislas IV protégeait les Métropolitains de Kiew, et en nomma quelques-uns lui-même, en leur assurant la liberté de professer la religion grecque.

6

Ce n'est qu'au dix-septième siècle que s'engagea la lutte acharnée des Polonais avec les Cosaques, qui étaient schismatiques. Cette lutte n'avait que l'apparence d'une guerre religieuse, parce que, sous ce prétexte, les Cosaques, insubordonnés qu'ils étaient, attiraient souvent contre la Pologne les Turcs et les Tatares, et ne se souciaient guère de leur religion, ce qu'atteste le mieux le massacre du prince Dolgoruki *qui était schismatique*, l'année 1596, à Woroner (en Moscovie méridionale). Il fut immolé tout aussi bien que les catholiques, par ces hordes barbares, sous le commandement de *Laboda* et *Nalewajko*. Ce qu'il y a de vrai, c'est que sous le nom de *Cosaques* on désignait aussi *les habitants d'une petite partie de l'Ukraine qui étaient agriculteurs tranquilles* et qui se confondaient souvent avec les Cosaques d'au delà du Dniepr ou les *Zaporogues*, dont la vie entière consistait dans la rapine et le brigandage. Ceux-ci, que l'on peut nommer à juste titre les Cosaques moscovites, ne sont pas du tout slaves; c'est une agglomération de toutes les races et principalement tatares, qui fut le produit du vagabondage. Ils commencèrent à s'organiser au quinzième siècle, aux bords du Dniepr, et s'établirent sur les îles de ce fleuve, en fuyant les Mongoles pendant leur invasion. Depuis ils formèrent une armée vraiment chevaleresque qui souvent servit bien sincèrement la Pologne, à laquelle elle fut soumise comme tributaire; mais ils la trahirent enfin en se rendant au Tzar Alexis au dix-septième siècle (1654), à la suite des sévères punitions qui leur furent infligées par les hetmans polonais pour avoir pillé et saccagé la Roussie, de concert

avec les Tatares. Quoi qu'il en soit, les Cosaques ont toujours été libres et jouissaient de grands priviléges de la part de la république. Après s'être donnés entièrement à la Moscovie ils furent faits esclaves comme tous les autres sujets moscovites. L'impératrice Catherine II abolit toutes les lois et tous les priviléges qui leur avaient été accordés par la Pologne et dont ils jouirent encore pendant un certain temps sous les Tzars de Moscovie, et signa leur annihilation en 1775. Il est à remarquer que les Cosaques, *issus de la même origine touranienne*, se divisèrent au seizième siècle en trois branches : 1° Les *Kirghizes Kajssacs* ou Kozacks, dont une partie est connue sous le nom des Czerkess (Kerghezes); 2° les Kozaks du Don, soumis par les Moscovites au seizième siècle, et qui prirent la langue slave aux Moscovites avec la religion chrétienne ; 3° les Kozaks du bas Dniepr, organisés par Etienne Batory sous l'influence de la civilisation roussienne.

7

Le baron Haxthausen (*Études sur la Russie*) prétend « qu'il règne, parmi les trente-six millions d'habitants de la « grande Russie (Moscovie), une unité de langue. Le dialecte « des Russes blancs et celui de sept millions de Petits-Rus- « siens se distingue de l'idiome de la grande Russie. Les « *Ruthènes* s'éloignent sensiblement dans leur langage du « dialecte des Grands-Russes. » Il est à remarquer qu'il nomme les habitants de la Roussie *Ruthéniens* et ceux de la Petite-Roussie, Petits-Roussiens. (Troisième vol., Ire partie, édition française, p. 213.)

La même différence est constatée par les auteurs moscovites. *L'Abeille du Nord*, n° 195, an. 1862, distingue les *Petits-*

Roussiens des *Roussiens,* dans une dissertation à propos de la polémique qui a eu lieu à Paris entre M. Ivan Golovine et M. Duchinski (de Kiew).

8

M. *Schnitzler* dit, dans sa *Statistique de la Russie* (introduction) : « Il eût été injuste et impraticable de mêler l'histoire des deux États (royaume de Pologne de 1815 et la Russie), de subordonner celle de la Pologne à celle de la Russie, et *quoique* la Lithuanie *tout entière*, la Podolie, la Wolhynie, Bialystok et le gouvernement de Kowno, *aient dû entrer dans notre travail, nous en avons négligé les traditions et les souvenirs historiques, nous promettant de les rattacher un jour à une statistique générale de la Pologne.* » — Le savant et impartial Schnitzler s'est distingué par la netteté avec laquelle il a apprécié les anciens rapports qui ont existé entre les Slaves qui furent soumis aux Roussiens-Varègues et les Moscovites qui étaient aussi leurs tributaires. Ainsi M. Schnitzler reconnaît que les Finnois occupaient la Souzdalie (y compris le gouvernement actuel de Moscou), vers le milieu du douzième siècle, et qu'alors les *princes Rourikowitchs, y compris leur entourage plus ou moins nombreux, étaient dans cette contrée les seuls représentants du slavisme et de la religion chrétienne.* (*L'Empire des Tzars*, Ire partie, 1856.)

9

Le colonel Théophile *Lapinski* (Die Bergvölker des Kau-

kasus), prouve que les Kozaks n'étaient primitivement que Czerkess ou Kirghizes. C'est à ses récentes recherches sur ce sujet que nous renvoyons nos lecteurs à cause de leur importance, pour prouver que les Kozaks ont toujours été injustement confondus avec les Slaves.

10

L'Église de Rome a accepté pour saints tous les saints lithuano-ruthènes jusqu'au seizième siècle inclusivement. (Comparez *Specimen Ecclesiæ ruthenigæ*, Ig. *Kulczynski*, procurateur général de l'ordre des Basiliens polonais, 1733, ouvrage approuvé par la censure de Rome.)

11

Sans trop s'appesantir sur les détails pour prouver l'unité nationale de tous les habitants de la Pologne, nous montrerons que cette question, qui touche de si près l'empire d'Alexandre II, a été jugée et appréciée d'une manière assez impartiale par les historiographes moscovites que nous allons citer textuellement.

Les auteurs moscovites de *la Vie de l'Impératrice Catherine*, disent de Ferrand, l'historien du *Partage de la Pologne :*

« Il raconte que Marie-Thérèse pleurait en se représentant les malheurs de la Pologne ; mais c'est elle-même qui la première donna occasion au partage : ici les pleurs ne répondent pas aux actes.

« L'occupation par Marie-Thérèse d'une partie de la Pologne, donna l'occasion à Catherine II de dire : « Si Marie-« Thérèse prend des provinces, les autres ont les mêmes droits « qu'elle. »

« Frédéric II communiqua à Marie-Thérèse son plan (de partage) ; elle s'opposa longtemps, sous prétexte de son respect pour le droit des gens, mais elle finit par se rendre.

« C'est alors seulement, et non pas avant, qu'ils présentèrent leur décision à Catherine, qui, en raison de la guerre qu'elle supportait avec différents peuples, ne put forcer Marie-Thérèse à rendre la province enlevée (province de Zips), et, ne voulant pas éloigner d'elle le roi de Prusse, son unique allié, elle prit part au partage. L'envoyé de Marie-Thérése à Varsovie fut le premier qui annonça à la diète la décision des trois cours.

« Voilà comment se décida l'affaire. Nous laissons au jugement des lecteurs à en faire l'appréciation. »

Cette appréciation est facile ; si facile, que nous n'aurions garde de l'entreprendre.

Quant aux droits ultérieurs que Catherine invoqua pour le partage, les historiens moscovites de sa vie les mentionnent ainsi, dans l'ordre suivant :

« 1° Dans le fait, la Pologne était un foyer de désordres et un pays de jacobins ;

« 2° En bonne politique, les chemins des frontières turques « passent en Pologne ; c'est en Pologne que nous avions nos « magasins. Ce pays pouvait nuire à nos plans, et par son « union avec l'ennemi avoir le dessus. (Textuel.) »

« 3° Le droit du plus fort, ou le droit de conquête, est légitime ; il n'y a pas en Europe un seul État sans conquêtes ; la Russie serait-elle une exception ?

« 4° Quant à ce qui touche les frais de conquête, chaque guerre entraîne des frais ; les vainqueurs les perçoivent ordinairement sur les vaincus,

« 5° En droit, Catherine a pris ce qui lui appartenait; *le seul nom de la Russie-Blanche prouve que jadis la Pologne faisait partie de la Russie* (1). »

« 6° Enfin, cette conquête était dans l'intérêt même de la Pologne, car il est incontestable que ses habitants actuels sont tranquilles ! »

Malgré toute l'impudeur de ces justifications, on n'y voit pas figurer les droits d'unité nationale qui relient les habitants du Dniépr, les *Roussiens* ou Routhènes, avec les Moscovites.

L'empereur Alexandre Ier fut tellement convaincu de l'unité nationale des habitants de la Pologne dans le cercle des anciennes frontières de ses États; il fut tellement convaincu de l'impossibilité de leur fusion avec les Moscovites, qu'il nourrissait constamment, dit-on, la pensée de réunir à la Pologne, créée au Congrès de Vienne, *toutes les provinces polonaises de l'empire russe.*

Un grand nombre de Moscovites partageaient la pensée d'Alexandre. Les circonstances politiques, la crainte de l'Autriche et de la Prusse, et l'incertitude sur la politique de la Pologne rétablie, arrêtèrent la réalisation de cette pensée.

L'historiographe Karamzine fut un des plus ardents représentants du parti opposant. Dans un Mémoire qu'il présenta à l'Empereur, il dit en propres termes :

« Vous pensez, Sire, à rétablir l'ancien royaume de Pologne; mais ce rétablissement serait-il compatible avec *le salut* de la Russie?

« On dira que c'est illégalement qu'elle (Catherine) a opéré le partage de la Pologne; mais vous agiriez d'une manière

(1) J'espère qu'il est inutile de rappeler aux lecteurs que ce qu'on nomme aujourd'hui *Russie* n'a jamais eu ce nom. Le nom de Moscovie était officiellement adopté jusqu'au règne de Pierre Ier; mais Catherine reconnaît que la Russie blanche c'est la Pologne.

plus illégale encore, si vous vouliez réparer l'injustice de Catherine par un partage de la Russie elle-même. *Nous avons conquis la Pologne avec un glaive, voilà notre droit.* Ce que Catherine a fait, elle en répond devant Dieu, elle en répond devant l'histoire; mais ce qu'elle a fait est fait, et doit être sacré pour vous.... En un mot, ou le rétablissement de la Pologne sera la ruine de la Russie, ou nos enfants arroseront de leur sang la terre polonaise et prendront encore une fois Praga d'assaut ?

« Non, Sire, jamais les Polonais ne seront pour nous ni des frères sincères, ni des alliés fidèles. La Lithuanie, la Wolhynie *désirent voir le rétablissement de la Pologne...* En cas de guerre, *toutes ces contrées pourraient nous trahir.* »

La conclusion du Mémoire est, que toutes les provinces de l'empire russe acquises *par le glaive* doivent être gardées *par le glaive.*

Ce Mémoire représente les idées de la majeure partie de la nation moscovite. Karamzine était l'organe de cette majorité. Ainsi s'explique le ton de l'écrit, qui se trouve en manuscrit chez les nobles moscovites, et qu'on peut lire, entre autres sources, dans l'ouvrage de M. Tourguenief : *la Russie et les Russes.*

Est-ce ainsi que l'historiographe officiel de l'empire russe aurait parlé, s'il n'avait vu les obstacles qui s'opposaient à la fusion des habitants des provinces polonaises de l'empire russe avec les Moscovites, s'il avait cru à l'union nationale de la majorité de ses habitants avec les Moscovites? Il n'a pas pu le croire un instant; les bases qu'il a acceptées pour l'histoire de l'empire russe, bases que nous connaissons, le prouvent jusqu'à l'évidence. Ces bases le forçaient à constater l'unité nationale des habitants de Minsk, de Grodno, de Mohilew, de Witebsk et de la Wolhynie, avec les habitants des bords de la Vistule.

Il y a un autre parti moscovite, qui, appuyé sur les mêmes

principes que le premier, aboutit à des conclusions complètement différentes. C'est précisement, dit ce dernier parti, parce que les provinces polonaises de l'empire russe désirent voir *le rétablissement de la Pologne, et parce qu'en cas de guerre toutes ces contrées pourraient nous trahir qu'il faut s'en séparer.*

C'est la minorité qui raisonne ainsi ; M. Tourguenief est son représentant près du public européen.

M. Tourguenief réclame le rétablissement de la Pologne, moins à un point de vue moral que parce que la Pologne, attachée à la Moscovie, entretient la force de l'esprit autocratique et tyrannique du cabinet de Saint-Pétersbourg.

Nous renvoyons le lecteur, pour les déductions, à l'ouvrage de l'auteur. Il suffit pour nous de constater : qu'il reconnaît l'unité des habitants de la Pologne dans les anciennes frontières de cet État et la différence nationale qui les sépare des Moscovites. Voici les propres paroles de l'auteur, qui sont, comme celles de Karamzine, la meilleure réponse à ceux qui prennent pour base d'appréciation des rapports entre les peuples, les dogmes religieux et les langues :

« Pour qu'une union soit forte et solide, il faut qu'elle soit franche et librement acceptée. Or, à l'exception des provinces d'origine, et qui sont retournées à la Russie *lors du premier partage de la Pologne* (gouvernements de Witebsk et de Mohilew), le reste, c'est-à-dire la Lithuanie, la Podolie (Karamzine nomma la Wolhynie) et le royaume de Pologne *ne sont guère, à l'égard de la Russie, dans les conditions nécessaires pour une pareille union.* Depuis la dernière insurrection et les guerres qui l'ont suivie, il est évident que toutes les provinces polonaises sont traitées et gardées comme une conquête dans l'acception la plus rigoureuse du mot. Le gouvernement ne s'en cache pas ; il considère le peuple polonais comme un peuple hostile et le traite en conséquence. »

Tel est le raisonnement de M. Tourguenief. L'erreur n'est

ici que par rapport aux gouvernements de Mohilew et de Witebsk, séparés de la Pologne en 1772, et dont les habitants, aussi bien les nobles que les vassaux, sont traités en peuple étranger et conquis, comme les habitants de Grodno, de Wolhynie et de Podolie, car ils ne sont pas plus Moscovites que ces derniers, comme le démontrent Nestor et Karamzine.

Le célèbre géographe moscovite, M. Arsenief, comptait sept millions de Polonais dans les provinces polonaises de l'empire russe avant l'an 1824, comme on le voit dans la *Statistique* de cet empire. Nous lisons aussi dans la *Géographie de l'empire russe, nouvellement éditée à Saint-Pétersbourg*, p. 188 :

« *Polonais;* cette nation constitue la principale population *du royaume de Pologne et des provinces polonaises de l'empire russe.* »

Les Moscovites n'écrivent autrement que pour les étrangers.

Tous les Moscovites, lorsqu'ils ne sont pas forcés de tenir un langage officiel, pensent comme l'empereur Alexandre, comme Karamzine, comme Tourguenief, comme Arsenief.

S'il pouvait y avoir des luttes entre les nobles polonais et les paysans, aussi bien sur le Dniépr que sur la Vistule, ce seraient des luttes entre les différentes classes de la même nation.

Je crois utile de reproduire ici, après les notes de l'auteur, les articles suivants, que j'ai publiés dans *l'Opinion Nationale*. Les Adresses qui y sont relatées répondent éloquemment aux calomnies de ceux qui ont cherché à mettre en doute les sentiments polonais des populations de la Lithuanie et de nos provinces méridionales.

Quand un membre éminent du Parlement britannique, M. Gladstone, fut envoyé à Corfou pour s'enquérir des vœux

et des besoins des îles Ioniennes, le Parlement ionien répondit : Nous n'avons que faire de vos présents libéraux, nous ne demandons qu'une chose, notre union à la Grèce. Les Lithuaniens et les Ruthéniens ne réclament également que leur union à la Pologne. A toutes les tentations d'un faux libéralisme, nous nous sommes bornés à dire aux Russes : Rendez-nous notre nationalité et nous saurons nous donner nous-même la liberté.

LADISLAS MICKIEWICZ.

---

22 Septembre 1862.

Nous résumons ainsi nos correspondances de Varsovie :

Un fait d'une extrême gravité vient de se passer dans notre capitale. Le grand-duc Constantin, ayant mandé le comte André Zamoïski, lui dit que le pays glissait visiblement vers un abîme, et lui demanda quels moyens on pouvait employer pour rétablir la tranquillité. Le comte Zamoïski répliqua qu'il n'avait pas de pleins pouvoirs et ne saurait répondre au nom de la nation.

Le grand-duc l'autorisa alors à se consulter avec ses concitoyens. Sur cette invitation, les élus du pays entier se réunirent à Varsovie, au nombre de deux cents environ, et se mirent à délibérer. Après quelques jours de pourparlers on s'arrêta au parti d'envoyer une lettre au comte Zamoïski, en le priant de la mettre sous les yeux du grand-duc. Cette lettre était revêtue de plus de deux cents signatures. Elle parvint au grand-duc. Aussitôt parut dans nos journaux un *Communiqué* qui niait que le grand-duc eût donné aucune autorisation, et qui déclarait que comme les arrivées simultanées et les réunions chez le comte Zamoïski avaient eu lieu à l'insu

du gouvernement, par conséquent d'une manière illégale, le comte était appelé à Pétersbourg pour s'y justifier.

Le comte Zamoïski refusa d'obéir à un ordre pareil avant de s'en être expliqué avec le grand-duc : on le conduisit deux fois sous escorte militaire au palais de Lazienski, résidence de Constantin. Le grand-duc répondit à ses questions que l'ordre de départ était émané de Pétersbourg, qu'il en ignorait le motif, que d'ailleurs tout s'expliquerait là-bas sur place.

J'ai assisté aux préparatifs de la police en vue du passage présumé du comte Zamoïski. De dix pas en dix pas, des deux côtés du faubourg de Cracovie, de la descente et du pont, la police s'était formée en pelotons : elle défendait au public l'accès du côté droit du pont. Aussi toute la rue Bednardska et la place près du pont et de la descente étaient-elles encombrées de voitures comme un jour de foire.

Vers quatre heures, le comte Zamoïski partit ; je m'étais déjà retiré, afin d'échapper aux charges des Cosaques et à leurs coups de nahaika.

Le *Dziennik Powszechny*, organe officiel du gouvernement russe à Varsovie, qui a annoncé triomphalement le départ forcé du comte Zamoïski, engageait très-peu de jours auparavant une polémique contre la presse clandestine. A Lublin, une affiche menaçait de publier les noms des dames qui quitteraient le deuil ou fréquenteraient les spectacles. Le *Dziennik* essaye à ce propos d'effrayer les classes aisées en affirmant que leur attitude de douleur est mésinterprétée par les paysans et par les juifs, ce qui revient à dire que les vêtements sombres exposent à une jacquerie les propriétaires qui les portent. A ce qu'il prétend « en plus d'un endroit, le peuple des campagnes appelle ce deuil le deuil du servage ; les juifs pourraient l'appeler le deuil des priviléges *de non tolerandis judicis.* »

Mais les paysans se souviennent que le deuil a été adopté

au lendemain des massacres et avant la proclamation de leur émancipation. Et ce n'est que tout récemment que la loi en faveur des Juifs a été promulguée dans le royaume de Pologne. Dans l'empire de Russie, ils restent sous le coup de restrictions injurieuses. L'abolition du servage, l'empereur Alexandre II l'a lui-même constaté, a été réclamée par la noblesse polonaise. Quant aux Juifs, ils ont trouvé pendant des siècles un asile en Pologne, tandis qu'ils étaient rigoureusement proscrits de l'empire de Russie, et ils n'ont pas oublié que Nicolas fut leur implacable persécuteur.

Les parents israélites auxquels leurs enfants ont été arrachés pour aller expirer sur les grands chemins ou dans les steppes éloignés, vivent encore ; et tous les israélites savent que c'est en se jetant dans le mouvement polonais qu'ils ont forcé le gouvernement à compter avec eux.

Le *Dziennik* ajoute : « Juifs et paysans portaient dans leur cœur le deuil du roi Casimir ; ce deuil, ils l'ont ôté, lorsque de récentes réformes eurent rempli le mandat du *roi des paysans.* »

Ce n'est pas la première fois qu'on pose les empereurs de Russie en successeurs quasi-légitimes des rois de Pologne. L'histoire répond que c'est un héritage usurpé et qu'il n'y a pas eu prescription. Alexandre II a succédé à Casimir-le-Grand comme François-Joseph à Sobieski, aux rois de Hongrie et aux doges de Venise.

L'homme d'État qui a inspiré cet article ignore qu'aucune insinuation n'effacera chez le paysan ses regrets de sa belle patrie polonaise. Il ignore également qu'il y a longtemps que dans les classes pauvres la régénération intérieure s'accomplit.

Le marquis Wielopolski voudrait que les Polonais vendissent aux Russes leur droit d'aînesse pour un plat de lentilles. Comment a-t-il pu supposer qu'il corromprait par l'appât de réformes d'un ordre purement matériel des gens

qui ont enduré les confiscations, les tortures et la Sibérie? Leur résistance ne scandalise que ceux qui ne savent pas que l'histoire polonaise contemporaine n'est qu'un long martyrologe.

Les Polonais sont à la recherche non du bien-être, mais de la patrie et de la liberté; c'est ce que prouve une fois de plus l'Adresse dont nous avons parlé, et dont voici le texte:

« Les malheurs de la Pologne, sans exemple dans les annales du monde, en interrompant son existence politique, n'ont pu affaiblir l'esprit national ni effacer ou refroidir en elle l'ardent sentiment de sa mission historique. L'esprit national a gagné en puissance par le dévouement et les sacrifices; les sentiments ont grandi par la douleur et la foi dans l'avenir; dans les moments décisifs, ils réclament la restitution de nos droits et de nos libertés dont on nous a spoliés et que les siècles ont consacrés.

« Déjà l'an passé, une Adresse au trône a redemandé ces droits qui nous appartiennent, et les électeurs appelés à former les conseils de district et les conseils municipaux, ont déclaré dans une Adresse au lieutenant impérial d'alors, signée de vingt mille signatures, que seule une représentation nationale pouvait, dans une libre discussion, exposer les besoins généraux du pays, et que les institutions nouvellement octroyées ne sauraient prévenir les malheurs dont il était menacé. L'état de siége a rendu impossible la remise de cette Adresse; cette fois encore les besoins du pays n'ont pas été pris en considération; les conséquences funestes qu'on prévoyait en sont résultées.

« Aujourd'hui de nouveau, nous Polonais, au nom de l'ordre social et de la civilisation européenne, mis en demeure par l'appel du grand-duc de ne pas laisser le pays marcher vers l'abîme, nous venons de toutes les provinces, et, en l'absence d'autre route à suivre, nous nous rangeons autour

de vous, comte, dans la confiance que, personnifiant en vous l'esprit de notre nation, vous représenterez au grand-duc les besoins et les convictions qui sont au fond de nos cœurs et de nos âmes, convictions et besoins qu'il nous paraît nuisible de taire, et dont nous regardons comme indispensable la déclaration solennelle à la face du monde entier.

« Nous ne nous retirons pas de toute participation aux institutions nouvellement octroyées ; mais il est de notre devoir de déclarer que c'est par les moyens jusqu'ici employés qu'on a amené le pays à un état tel que ni la force armée, ni les conseils de guerre, ni les emprisonnements et les proscriptions, ni même les condamnations à mort, ne viendront à bout de tranquilliser ; mais qu'au contraire ils provoquent une irritation extrême et poussent dans des voies de plus en plus pernicieuses aux gouvernés et aux gouvernants.

« Quant à nous, comme Polonais, nous n'appuierons le gouvernement de notre confiance que lorsque ce gouvernement sera nôtre et polonais, et lorsque, par son Statut fondamental, toutes les provinces qui composent notre patrie seront unies autour d'institutions libres.

« Le grand-duc Constantin lui-même a d'ailleurs, dans sa proclamation, montré du respect pour notre amour de la patrie, et il nous a promis de concourir à son bien. Diviser l'amour de la patrie est chose impossible, et nous aimons notre patrie tout entière avec les frontières que Dieu lui a tracées et que les traditions historiques lui assignent. »

---

25 Septembre 1862.

L'adresse remise au grand-duc par le comte André Zamoïski est une sorte d'ultimatum des Polonais à la Russie. Ils veulent un gouvernement polonais et une représentation nationale.

Ce n'est pas que les Polonais refusent les concessions, toutes minimes soient-elles, qui leur ont été faites jusqu'à présent. Seulement ils ne sont pas en état de les apprécier.

Un peuple partagé arbitrairement, soumis à la loi martiale, est comme un homme à la torture : il lui faut autre chose que des promesses.

Contenter les Polonais en accordant à quelques provinces de petites réformes qu'on refuse aux autres, ou en promettant, par exemple, une réorganisation des études qui profiterait aux enfants dans le moment où les parents sont emprisonnés et déportés au hasard, est une impossibilité.

Le programme arrêté chez le comte André Zamoïski a le grand mérite d'indiquer les conditions essentielles d'un changement de régime.

Le comte Zamoïski attend à Saint-Pétersbourg le retour de l'empereur, occupé à célébrer le millième anniversaire de la fondation d'un empire qui date du dix-huitième siècle.

Alexandre II cèdera-t-il à ces justes remontrances? Frappera-t-il le comte Zamoïski? Beaucoup répètent ce mot qui s'est trouvé historiquement faux si souvent : il n'oserait!

Les esprits demeurent en suspens. On se dit que condamner le comte Zamoïski serait compromettre le grand-duc ; quand le comte Zamoïski affirmera qu'il a été prié de recueillir les vœux de ses concitoyens, personne en Europe ne mettra en doute sa parole.

Les feuilles polonaises qui paraissent hors du royaume récapitulent toutes les déceptions des derniers mois.

Ainsi, après le massacre du 27 février, le gouvernement permet la création d'une délégation de la ville qui, sans force armée, a maintenu un ordre exemplaire : ce même gouvernement ne tarda pas à emprisonner les membres de cette délégation et en déporta plusieurs en Sibérie.

En mars, le gouvernement autorise un comité à réunir des fonds pour l'érection d'un monument aux victimes et pour

l'allocation de secours à leurs familles ; quelques-uns des hauts fonctionnaires russes donnent à cette souscription : bientôt ce comité fut appelé devant un conseil de guerre et l'argent confisqué.

Enfin, le grand-duc Constantin invite personnellement le comte Zamoïski à se mettre en mesure de lui exposer les véritables vœux du pays : le comte, pour avoir accédé à ce désir, a été envoyé sous escorte à Saint-Pétersbourg.

Si le gouvernement renonce à s'appuyer en rien sur le comte Zamoïski, que le parti de l'action accusait de lenteur, il créera autour de soi un vide irrémédiable.

La Russie se laissera-t-elle aller à fermer les dernières perspectives de salut par les voies modérées?

---

22 Octobre 1862.

La noblesse de Podolie a signé et envoyé à Alexandre II une adresse, qui, en dépit de l'opposition du gouverneur Braunschweig et de l'arrestation du maréchal Roniker, a été transcrite sur les registres de l'État, conformément aux prescriptions légales. En voici le texte :

« Sire,

« Autorisée légalement à présenter à V. M. les besoins du pays, la noblesse de Podolie prend la liberté de déclarer les vœux uniques et universels du pays, dans la ferme conviction qu'elle représente en cela tous ceux qu'animent des sentiments de citoyens.

« Liée à la Pologne par la solennelle et volontaire union de Lublin, la Ruthénie s'est développée et a grandi pendant des générations dans une même civilisation avec elle. Sa vie pu-

blique et sa civilisation portent depuis des siècles un caractère exclusivement polonais. La force et la ténacité de l'élément polonais ont eu pour base indépendante des commotions politiques le principe d'une représentation nationale et des libertés civiles.

« Durant ces dernières cinquante années, la politique du gouvernement, en opposition avec l'esprit du pays, a provoqué une lutte incessante, parvenue aujourd'hui à un point qui effraye tous les bons citoyens. La noblesse de Podolie prie V. M. d'user de son autorité pour faire cesser cet état de choses.

« Pour cela, la noblesse de Podolie croit qu'il n'existe qu'un moyen unique : c'est que l'on restitue l'unité administrative à la Pologne, qu'on lui incorpore les provinces orientales, et qu'on observe strictement les droits des populations des campagnes appelées récemment à participer aux devoirs de citoyens.

« La sincère application que la noblesse polonaise a apportée à la solution définitive de la question des paysans, application qui dérive des tendances et des efforts séculaires de la Pologne pour étendre à toutes les classes les libertés et les droits civils, est une garantie certaine de la loyauté de sa conduite. En rejetant toute pensée de priviléges de race ou de classe, les citoyens de la Podolie restent fidèles à l'idée fondamentale polonaise, au principe de l'égalité des droits de toutes les classes : ils demandent à être réunis à la Pologne, parce qu'ils voient en elle la base d'un libre développement pour toutes les populations dont elle se compose.

« Sire, la position de notre pays est bien triste : le peuple est sans lumières, les établissements d'instruction secondaire sont insuffisants, tant par leur nombre que par l'état de l'enseignement ; l'industrie est privée des capitaux que dévore l'usure ; l'exportation des grains est impossible faute de communications, la propriété foncière sans crédit faute d'établissements d'emprunt et d'un système d'hypothèques ; les institutions con-

traires aux coutumes, aux traditions et au développement normal de la société; l'exécution des lois est arrêtée par une bureaucratie étrangère qui s'inspire en dehors des besoins et des intérêts de la province; enfin la société est sans organes qui, tirés de son sein et choisis par elle, veilleraient aux affaires du pays.

« Un tel état de choses, résultant de notre séparation du royaume de Pologne, complique la solution de la question des paysans, et menace nos provinces des plus grands malheurs, si l'on ne rétablit notre unité administrative avec le pays qui a des traditions et des besoins communs aux nôtres, les mêmes idées de liberté civile et religieuse, la même route de progrès vers l'avenir. »

Il est très-probable qu'à Pétersbourg on fermera l'oreille aux réclamations si modérées de la noblesse podolienne; mais l'Adresse des provinces répond à celle du royaume de Pologne: les conclusions des deux documents sont identiques. Et c'est une victoire morale qu'Alexandre II soit ainsi unanimement mis en demeure de se rendre au vœu des populations.

---

17 Décembre 1862.

La Lithuanie, en demandant, comme la Podolie, l'annexion au royaume de Pologne, a saisi cette occasion pour élever la voix en faveur des grands principes modernes: liberté des cultes, égalité des classes, abolition des restrictions qui pèsent sur les Juifs. Les Français retrouveront dans le projet d'Adresse que cite notre correspondant le souffle puissant qui animait leurs députés en 1789.

La noblesse de Minsk et de Vilna est la première qui ait

supplié Alexandre II d'émanciper les serfs : elle en est fière, à juste titre. Honneur aux privilégiés qui n'aspirent qu'à sacrifier leurs priviléges ! Honneur aux patriotes qu'aucune crainte ne paralyse, dès qu'il s'agit du bien public !

Nous résumons ainsi les détails pleins d'intérêt qui nous parviennent de Minsk :

« Nous venons de répondre à notre tour à la proclamation du grand-duc Constantin, et de suivre l'exemple du royaume et de la Podolie. La noblesse du gouvernement de Minsk, qui seule avait en ce moment un moyen légal d'exprimer ses vœux, s'est réunie avant le 10/22 de novembre, plus nombreuse que jamais. Le jeune homme était heureux de commencer sa vie publique, le vieillard voulait la finir par le cri de : « Vive la Pologne ! » Pendant deux jours, une Adresse fut discutée en comités de district (il y en a neuf dans le gouvernement), elle fut soumise ensuite à l'approbation générale. En voici le texte :

« Sire,

« La noblesse de la Goubernie de Minsk, réunie pour dé-
« libérer et procéder à des élections auxquelles, dans tout le
« gouvernement de Vilna, elle seule a été autorisée, et profi-
« tant du droit de manifester les besoins du pays dont à
« présent elle est encore l'unique organe, dépose aux pieds
« du trône de Votre Majesté Impériale la déclaration solen-
« nelle de ses sentiments et de ses désirs.

« La première fois que nous avons élevé la voix vers Votre
« Majesté Impériale en la priant d'émanciper les paysans,
« notre prière fut accueillie par le cœur généreux de Votre
« Majesté Impériale, et, à sa parole, tombèrent des chaînes
« séculaires.

« L'égalité de toutes les classes et de tous les cultes, la li-
« berté de conscience et des institutions fondées sur l'esprit

« et les traditions nationales, telles sont les principales con-
« ditions de chaque édifice social et les conséquences néces-
« saires du grand œuvre de Votre Majesté Impériale.

« Plus l'état actuel du pays est triste, plus les besoins qui
« découlent de l'esprit national sont négligés, et plus nous
« nous tournons vers le passé en n'espérant de salut que de
« notre réunion à la Pologne.

« Sire, c'est là notre unique demande; en la formulant,
« nous croyons rendre un hommage à Votre Majesté Impé-
« riale. Le monarque qui a exprimé la volonté de Dieu en
« émancipant le peuple, ne peut point ne pas reconnaître cette
« volonté dans la voix d'une nation malheureuse. »

« Cette Adresse fut adoptée la veille de l'ouverture officielle des séances, c'est-à-dire le 13/25 au soir. Le 14/26 au matin, avant l'ouverture de la séance, parurent d'abord une lettre du gouverneur défendant, au nom de l'Empereur, la présentation d'une Adresse quelconque d'annexion au royaume de Pologne, et deux lettres ministérielles, adressées au gouverneur et communiquées par lui au maréchal, qui prescrivaient de clore les élections au premier mot d'Adresse.

« Alors les opinions se partagèrent: les uns tenaient à l'Adresse quand même, les autres demandaient la rédaction d'un protocole constatant leur volonté de présenter l'Adresse. Après trois jours de discussion, on s'arrêta à l'idée du protocole. Le vote de l'Adresse n'aurait pu aboutir légalement, puisqu'au premier mot l'assemblée eût été dissoute. Le protocole restait un témoignage de l'inébranlable union de cœur de la Lithuanie à la Pologne. Le 17/29, jour mémorable, anniversaire de notre sainte révolution, fut choisi pour cette constatation, par acte authentique, de la constance de notre foi. La noblesse assista à une messe dans la cathédrale, puis elle se rendit dans le plus grand ordre à la salle des délibérations.

« On lut publiquement la lettre du gouverneur, que certifia le procureur (traducteur officiel), et on dressa deux actes : le premier constatait la volonté unanime où l'on était de présenter une Adresse d'annexion au royaume de Pologne ; le deuxième la réponse du procureur qui donnait force de loi à l'ordre du gouverneur. Ces deux documents une fois inscrits au procès-verbal, au milieu du plus profond silence, on signa par district. Sur deux cent quatre-vingt-dix-sept membres présents, six s'abstinrent. C'étaient d'anciens employés russes que la rapine avait assez enrichis pour les rendre propriétaires. Cette séance, commencée à midi, était terminée à deux heures. Tout le monde, en se retirant, emportait le contentement que donne la conviction d'un devoir accompli.

« Le 18/30 il n'y eut pas de séance. Le 19 novembre (1er décembre) la séance s'ouvrit par la lecture d'une pétition des Juifs qui réclamaient l'admission de leurs enfants dans certains établissements publics dont l'entrée leur est interdite. Fidèle au programme tracé dans sa propre Adresse, la noblesse s'écria à l'unanimité : Accédons au vœu de nos frères les israélites ! Au sortir de la séance, dont la fin avait été employée aux discussions d'affaires d'intérêt local, le maréchal reçut l'ordre du gouverneur qui suspendait lès élections.

« Il en donna lecture aux membres encore présents, qui répondirent par une salve d'applaudissements à l'acte qui sanctionnait d'une manière indélébile les vœux exprimés dans leur Adresse.

« En violation de toutes les formes reçues, le gouverneur empêcha la séance de clôture et le maréchal dut prévenir par lettres les députés, que leur assemblée était dissoute et qu'ils pouvaient quitter la ville.

« Nous nous attendons à toutes les représailles d'un gouverneur que cet échec a rendu furieux. Il sera encouragé dans cette voie par la cour de Saint-Pétersbourg, qui oppose un cruel arbitraire aux plaintes et aux avertissements, si respec-

tueux soient-ils, des provinces polonaises. Nous ne nous lasserons pas de fournir des victimes aussi longtemps qu'il le faudra pour que la vérité éclate à tous les yeux, et, s'incarnant dans les faits, triomphe des derniers obstacles.

Au premier moment du réveil de la Pologne, nos ennemis s'efforcèrent d'exclure la Lithuanie de la question polonaise. Les Polonais du royaume refusèrent, on le sait, d'accepter des concessions auxquelles n'auraient point participé toutes les provinces. Cet acte si noble eut cependant des détracteurs, peu nombreux il est vrai. Ceux qui ont intérêt au non-rétablissement de notre nationalité attachaient un grand prix à obtenir des articles conformes à leurs mauvais desseins, dans un organe français, ayant réputation de journal semi-officiel, afin d'exploiter au loin, contre la Pologne et contre la France, une sorte de complicité subreptice. *Le Constitutionnel* se montra ennemi. Il n'est pas revenu à résipiscence. M. Paulin Limayrac, son rédacteur en chef, vient d'y parler des nouveaux massacres de Pologne de la même manière et sans doute pour les mêmes motifs que M. Emile de Girardin, dans sa *Presse* de 1846, parla des massacres de Galicie.

Voici la lettre que nous adressions l'année dernière au *Constitutionnel*, en réponse à l'un de ses articles :

« Paris, 16 février 1862.

« Monsieur le Rédacteur,

« Permettez-moi quelques mots d'éclaircissement au sujet de la note qui me concerne dans votre numéro du 15 février....

« Quant à l'article du *Constitutionnel* (en date du 14 juin 1861, c'est-à-dire de l'anniversaire de Marengo et de Fried-

land), auquel je faisais allusion en disant qu'il avait servi les projets des Russes, je ne le connaissais que pour l'avoir lu aussitôt à Varsovie, par les journaux auxquels l'autorité russe l'avait communiqué tout traduit, et par l'effet qu'il a produit dans le pays....

« Vous me dites : « Que M. Ladislas Mickiewicz cite une « parole du *Constitutionnel* qui ait été blessante pour la « Pologne, ouvertement et intentionnellement blessante. » Je vous cite mieux qu'un mot, je vous cite un acte. Et il fut pour nous presque aussi désastreux qu'une bataille perdue....

« On ne devrait jamais oublier que l'action de la France est si grande dans le monde, que toute parole prononcée ou qui paraît prononcée en son nom porte loin. Un article d'un journal important de Paris, s'il est traduisible avec éloge par les autorités russes, est déjà un mal.

« Et en ceci le mal a été plus grand que vous ne sauriez l'imaginer, puisque les agents russes ont exploité les termes de votre article pour essayer de susciter un charivari au consul français à Varsovie, et qu'il a fallu non-seulement le bon sens de la population, mais encore l'énergique initiative de quelques *agitateurs*, pour que la foi des Varsoviens dans la nation française et dans ceux qui président à ses destinées n'en fût, en dépit de toutes les apparences, ni obscurcie ni altérée. Et c'est ce dont j'ai été le témoin.

« Lorsque vous nous disiez : « Les concessions de l'Empereur Alexandre sont sérieuses et seront honnêtement « mises à exécution, quoi qu'on ait pu dire. Nous connais- « sons trop par expérience ce que vaut la parole du Tzar, « pour qu'il nous soit permis un seul instant de la mettre en « doute ; » la diplomatie a compris que cela était écrit plus encore à l'adresse de l'empereur de Russie qu'à celle des Polonais ; mais la foule, quand elle entend qu'on lui conseille de se fier au Tzar, se rappelle comment l'empereur Alexandre I[er] a tenu ses engagements les plus solennels, et comment

son neveu, Alexandre II, abusant de la modération du vainqueur, osait, au lendemain du Congrès de Paris, dire aux Polonais dans Varsovie : « Il n'a pas même été question de « vous, la France ne fera plus jamais rien pour vous. Il ne « vous reste plus d'avenir que dans votre union indissoluble « à la Russie. »

« Vous me dites : « Que M. Ladislas Mickiewicz nous cite « une ligne où le *Constitutionnel* ait manqué d'égards et de « compassion pour les infortunes de la Pologne. » — L'éloge de l'*héroïque* nation se trouve dans toutes les bouches ; il a été même dans la bouche de nos plus grands ennemis : les Sébastiani, les Casimir Périer, les Guizot, au moment juste où ils nous abandonnaient et livraient. C'est pourquoi les Polonais ont appris à distinguer, parmi ceux qui donnent à leur patrie conseils et éloges, les hommes qui voudraient qu'on agît d'avec ceux qui veulent qu'on ne fasse rien.

« On avait cru habile de recommander aux Polonais (Voir le *Constitutionnel* du 14 sept. 1861) de localiser leur mouvement national, et, dans leur intérêt, de renoncer à toute prétention sur la Lithuanie comme étant russe. C'est comme si, en 1814 et 1815, on eût, après que la France eut été mutilée, conseillé aux Français, dans leur intérêt, de se restreindre à la limite de la Loire et de renoncer au Languedoc comme n'étant pas province française.

« Vous me dites : « Que M. Ladislas Mickiewicz cite une « ligne où le *Constitutionnel* ait manqué de respect aux « grands noms présents et passés de la Pologne. » Or, si vous proclamez aujourd'hui que le nom d'Adam Mickiewicz est synonyme de patriotisme, il n'en est pas moins vrai qu'en affirmant que la Lithuanie était non polonaise, mais russe, vous niiez à mon père, Lithuanien, sa qualité de Polonais et lui attribuiiez la nationalité russe. Un fils, vous l'avouerez, eût été blessé à moins....

« En rappelant l'admirable parole de l'Empereur Napo-

léon III : « L'intérêt de la France est partout où il y a une « cause juste et civilisatrice à faire prévaloir, » vous ajoutiez : « Son prestige veut que le gouvernement de l'Empereur ne « défende que des choses possibles. » Permettez-moi de vous répondre, en terminant, par la citation de cette autre parole du premier Empereur : « Le mot *impossible* n'est pas fran- « çais.... »

« Veuillez agréer, etc.

« LADISLAS MICKIEWICZ. »

Paris, imp. de L. TINTERLIN, rue Neuve-des-Bons-Enfants, 3.

Paris, imprimerie de L. TINTERLIN, 3, rue Neuve-des-Bons-Enfants.